

UNESCO

CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL
BUREAU DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

23ème session extraordinaire
(26 - 27 novembre 1999)
Marrakech (Maroc)

ÉVALUATIONS DES BIENS CULTURELS

Préparées par le
Conseil International des Monuments et des Sites
(ICOMOS)

Les évaluations de l'UICN et de l'ICOMOS sont destinées en priorité aux membres du Bureau et du Comité du patrimoine mondial. Un nombre limité de copies est à votre disposition au secrétariat.
Merci.



1999

Mont Wuyi (Chine)

No 911

Identification

<i>Bien proposé</i>	Mont Wuyi
<i>Lieu</i>	Wuyishan, province de Fujian
<i>État partie</i>	République populaire de Chine
<i>Date</i>	30 juin 1998

[**Note** Ce bien est proposé pour inscription en tant que site mixte, en vertu de critères naturels et culturels. Dans la présente évaluation, seules les informations relatives à la proposition d'inscription en vertu des critères culturels sont prises en compte.]

Justification émanant de l'État partie

Les vestiges archéologiques prouvent que le Mont Wuyi était habité il y a déjà 4000 ans. Ses habitants ont progressivement donné le jour à la culture Gumin et, plus tard, à la culture Minye, toutes deux uniques, dans cette contrée éloignée de la Chine.

Les cercueils en forme de bateau, dans lesquels ont été trouvés les plus anciens tissus de coton de Chine, les planches Hongqiao et la ville du roi de Yue, de la dynastie des Han, qui s'étend sur 48 hectares et est l'une des mieux préservées des anciennes cités de Chine, sont les témoins d'une civilisation antique et de coutumes traditionnelles qui se sont éteintes il y a plus de 3000 ans.

Le Mont Wuyi a en outre été le berceau du néo-confucianisme, tout d'abord avec Cheng Yi (1033-1107), puis avec Cheng Hao (1032-1085), avant d'atteindre son apogée avec Zhu Xi (1130-1200). Ce fut la théorie intellectuelle dominante de la dynastie Song à la dynastie Qing (du x^e au xix^e siècle), qui représentait l'esprit traditionnel universel cher à la nation chinoise. Son influence s'étendit aux pays d'Extrême-Orient et d'Asie du Sud-Est, et au-delà même, jusqu'en Europe et aux Amériques.

Zhu Xi, le personnage le plus influent de la culture chinoise après Confucius lui-même, insuffla une nouvelle vitalité au confucianisme traditionnel ; aujourd'hui encore, les érudits de nombreux pays du monde continuent d'étudier cette école de pensée. Zhu Xi écrivit et enseigna sur le Mont Wuyi pendant plus de cinquante ans, hormis pendant une brève interruption de neuf ans. Ce lieu devait devenir le centre des études

néo-confucianistes du x^e au xvii^e siècle, et de nombreux sites néo-confucianistes y survivent.

Critère culturel iii

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*.

Histoire et description

Histoire

La plus ancienne occupation du Mont Wuyi par l'homme est antérieure à la dynastie Xia (fin du iii^e millénaire avant J.-C.). Sous les dynasties Shang et Zhou (xvi^e au iii^e siècle avant J.-C.), il était peuplé par des tribus autochtones minoritaires. Sous la dynastie Qin (fin du iii^e siècle avant J.-C.), la région accueillit de considérables migrations de groupes tribaux.

Avec la consolidation de l'empire chinois sous la férule de la dynastie Han (fin du iii^e siècle avant J.-C. jusqu'au début du iii^e siècle après J.-C.), Wuyi fut totalement absorbé par le système étatique, son souverain devenant vassal de l'empereur Han. Au i^{er} siècle avant J.-C., une grande ville fut bâtie à proximité, laquelle fit office de capitale et de centre administratif de la région.

C'est à cette époque que le Mont Wuyi (Wuyishan) acquit son statut de montagne sacrée. Dans les siècles qui suivirent, beaucoup de saints hommes et d'érudits y furent attirés, tandis que des monastères et des académies s'installaient dans ses magnifiques décors naturels, propices à l'étude et à la contemplation. Pour assurer la préservation de la beauté de l'environnement, l'empereur Xuan Zong de la dynastie Tang décréta interdits, en 748 après J.-C., la pêche et l'abattage des arbres, interdiction qui subsiste à ce jour.

Le Mont Wuyi fut tout d'abord un centre du taoïsme, où furent érigés de nombreux temples et centres d'étude, mais le bouddhisme s'y développa de concert, avant de largement supplanter le taoïsme, dès le xvii^e siècle. C'est sous la dynastie Song que Zhu Xi élaborait les doctrines du néo-confucianisme, dans sa célèbre académie Wuyi Jingshe, à partir de 1183. La renommée intellectuelle du Mont Wuyi continua d'attirer des érudits, des sages, des artistes et des écrivains dans les périodes qui suivirent.

Description

Les éléments culturels sont concentrés dans deux régions situées à l'extrême est du bien proposé pour inscription.

Au bas de la rivière aux Neuf Coudees et de la région montagneuse au nord, les dix-huit *cercueils en forme de bateau* de bois, dans leurs abris rocheux sur des falaises abruptes, reposent sur des planches dites Hongqiao, ont été datées du ii^e millénaire avant J.-C. et sont

extraordinairement bien préservés. Les études réalisées sur ces objets ont mis à jour un remarquable assemblage de matériaux organiques : bambou, soie, coton, chanvre, etc.

Cette région abrite les vestiges de trente-cinq anciennes *académies*, pas moins, datant des dynasties Song du Nord à Qing (X^e au XIX^e siècle). De la plupart de ces académies, étroitement intégrées au paysage naturel, il ne subsiste que peu de vestiges. Tout ce qui reste de la grande académie Ziyang de Zhu Xi, fondée au XII^e siècle, ce sont, par exemple, deux pièces ajoutées plusieurs siècles après.

De même, rares sont les *temples* et *monastères* taoïstes, dont plus de soixante ont été localisés, qui ont survécu dans un état complet. Parmi eux, font figure d'exception, le temple Taoyuan, le palais Wannian, la salle Sanqing, le temple Tiancheng, le temple Baiyun et le temple Tianxin, qui ont tous subsisté à divers degrés d'authenticité. On dénombre également un certain nombre de *tombes*, dont les plus anciennes remontent à la dynastie Shang (fin du I^{er} millénaire avant J.-C.) et des *inscriptions* dans cette région.

Autre élément intéressant, les témoignages de la *culture du thé*. Du XI^e au XVI^e siècle, il existait une ferme impériale de production de thé, destiné à la consommation de la cour de l'empereur. Certains éléments originaux subsistent, mais les structures qui restent visibles aujourd'hui sont des reconstructions récentes. En outre, on remarque également les vestiges, pour la plupart fragmentaires, d'anciennes usines à thé, construites à partir du XVII^e siècle.

La seconde région, détachée de la région principale, s'étendant à quelques 10 km au sud-est, est le site archéologique de la *cité Chengcun de la dynastie Han*. Découverte en 1958, il s'agit d'une cité dont les murailles encerclent quelques 48 hectares de terres accidentées. Les murailles sont intactes, et font, à certains endroits, 8 m de haut sur 4 m de large. On compte quatre portes situées sur la terre ferme et trois sur la rivière qui traverse le site.

Le tracé de la ville est conforme aux principes d'urbanisme caractéristiques du Sud de la Chine à cette époque. Quatre grands complexes ont été localisés à l'intérieur : on pense qu'il pourrait s'agir de palais ou de centres administratifs. D'autres structures, telles que des maisons, des édifices industriels, des fours et un système d'approvisionnement en eau, ont été découvertes à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre des murailles.

Gestion et protection

Statut juridique

L'ensemble de la région proposée pour inscription est protégé par une série de lois de la République populaire de Chine, notamment : la loi sur la sylviculture (1982), la loi sur la protection de la faune (1988), la loi sur la protection de l'environnement (1989), la loi sur la gestion des paysages et des zones d'intérêt historique (1985), la réglementation sur les réserves naturelles

(1994), et la loi sur la protection des reliques culturelles (1982).

Des réglementations et autres instruments juridiques spécifiquement afférents au mont Wuyi ont été promulgués par le gouvernement populaire de la province de Fujian en 1982, 1988, 1990, 1995 et 1996.

Gestion

L'intégralité de la zone couverte par la proposition d'inscription – 63.575 ha de zone principale, 36.400 ha de zone intérieure protégée et 27.999 ha de zone tampon – est la propriété de la République populaire de Chine.

Deux des quatre zones qui composent le bien proposé pour inscription ont des valeurs culturelles : la zone orientale de protection du paysage naturel et culturel (7000 ha) et l'ancienne cité Chengcun de la dynastie Han (48 ha). Chacune de celles-ci, conformément à la pratique chinoise, se compose d'une zone principale, d'une zone intérieure de protection et d'une zone tampon. Aucun développement ne peut avoir lieu dans la zone principale, tandis qu'il est strictement contrôlé dans les deux zones environnantes.

Le *plan directeur des paysages et des zones d'intérêt historique de Wuyi* a été élaboré par le bureau d'État des Reliques culturelles (aujourd'hui Administration nationale du Patrimoine culturel) et le ministère de la Construction urbaine et rurale et de la Protection environnementale en 1986. Cet arrêté, en association avec le *règlement de gestion des paysages et zones d'intérêt historique de la province de Fujian*, promulgué par le gouvernement populaire de la province en 1996, stipule un programme global de gestion et de protection. Il implique l'installation et la maintenance d'équipement de prévention des incendies, de communication interne, de sites panoramiques et d'autres équipements destinés aux touristes, l'étude et la conservation des biens culturels, la création et la maintenance de documentation et d'archives scientifiques, ainsi que la formation de personnel scientifique, technique et autre.

Un certain nombre de structures culturelles sont individuellement désignées comme des biens protégés au niveau étatique ou provincial.

Le *plan de protection du site de la cité Chengcun de la dynastie Han* a été formulé en 1995. Il stipule la fouille et l'étude scientifique systématiques comme base de préparation d'un plan de gestion directeur. Il a été désigné site clé sous protection de l'État en 1986.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

On peut considérer que la conservation systématique remonte au VIII^e siècle après J.-C., époque à laquelle l'empereur Xuan Zong, de la dynastie Tang, a déclaré Wuyishan montagne sacrée, et a délivré un édit contrôlant les opérations forestières, et protégeant ainsi l'ensemble du paysage. Le premier contrôleur de la

région a été nommé par la cour impériale en 1121. En outre, l'établissement d'une plantation impériale de thé en 1302 a encore renforcé la protection et le contrôle du développement dans cette zone.

Bon nombre des structures religieuses et académiques ont progressivement été abandonnées, et ont été laissées peu à peu à l'état de ruines. D'autres ont subsisté, bien qu'elles aient été reconstruites à plus d'une occasion, à la suite de glissements de terrain ou d'incendies. Après 1949, plusieurs ont vu leur usage changer : de temples taoïstes, elles sont devenues des édifices séculiers (salles de réunion, usines à thé, bâtiments résidentiels), mais ont par la suite été restaurées et ouvertes au public.

Le patrimoine culturel a fait l'objet de trois études majeures, respectivement en 1973, 1982 et 1987.

Authenticité

Le paysage culturel de la zone orientale, le long de la rivière aux Neuf Coudes, a conservé un remarquable degré d'authenticité, en grande partie grâce à la stricte application, pendant plus d'un millénaire, de l'interdiction de la pêche et des opérations forestières édictée au VIII^e siècle. Cependant, les biens culturels intacts de la région ont dans une large mesure perdu leur authenticité en termes de conception, de matériaux et de fonction, suite à de nombreux changements d'usage et reconstructions.

Par opposition, les sites archéologiques – l'ancienne cité de Chengcun, les cercueils en forme de bateau et les vestiges des temples, académies et monastères démolis ou effondrés – sont parfaitement authentiques.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue au mont Wuyi en septembre 1998.

Caractéristiques

Il importe de distinguer deux éléments culturels distincts dans cette proposition d'inscription.

Le paysage culturel qui s'étend le long de la rivière aux Neuf Coudes et sur la montagne est d'une grande beauté, et abrite un groupe d'édifices religieux et académiques, la plupart en ruines, installés ici du fait de la magnificence et de la tranquillité du paysage naturel. Ses qualités ont été reconnues dès le VIII^e siècle après J.-C., et des mesures ont alors été prises pour assurer leur pérennité.

Quant au site de l'antique cité de Chengcun, il est d'une importance archéologique et historique considérable. Toutefois, il n'a été reconnu qu'en 1958 et les fouilles et son examen scientifique n'en sont qu'à leurs balbutiements.

Analyse comparative

Il convient d'établir la comparaison avec d'autres montagnes sacrées de Chine, parmi lesquelles Taishan, Huangshan et Emeishan, toutes inscrites sur la Liste du patrimoine mondial. En termes de signification religieuse, Wuyishan doit être considéré comme étant d'une importance moindre, en dépit de son association au néo-confucianisme.

La cité antique de Chengcun est exceptionnelle, du fait qu'il n'existe aucun autre site urbain de la dynastie Han qui n'ait pas été recouvert, au moins en partie, par l'urbanisation ultérieure.

Observations et recommandations de l'ICOMOS

Il est nécessaire de traiter séparément le site principal de Wuyishan et la cité de Chengcun, les liens culturels entre eux étant ténus.

Le paysage de la zone orientale est d'un intérêt culturel considérable, en grande partie grâce à sa protection raisonnée depuis le VIII^e siècle. Toutefois, son importance réside principalement dans son indéniable beauté naturelle et, à ce titre, il correspond mieux au critère naturel iii.

Recommandation

La première recommandation de l'ICOMOS était que ce bien ne soit pas inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des critères culturels. A sa session de juillet 1999, le Bureau a renvoyé la partie culturelle de cette proposition d'inscription à l'Etat partie pour réexamen. L'Etat partie a fourni une documentation complémentaire qui soutient l'inscription sur la base des critères culturels. Elle a été étudiée par l'ICOMOS et le Comité exécutif de l'ICOMOS examinera la recommandation pour ce bien lors de sa réunion en octobre 1999. La recommandation sera présentée à la session extraordinaire du Bureau à Marrakech en novembre.

ICOMOS, septembre 1999

Iles Eoliennes (Italie)

No 908

Identification

<i>Bien proposé</i>	Isole Eolie (Iles Eoliennes)
<i>Lieu</i>	Mer Méditerranée - sud de la Mer Tyrrhénienne
<i>Etat Partie</i>	Italie
<i>Date</i>	24 juin 1998

Justification émanant de l'Etat Partie

Situées dans la mer Tyrrhénienne méridionale, au large de la côte sicilienne, les îles Éoliennes représentent un patrimoine exceptionnel du fait de la co-présence de biens culturels concentrés sur une aire géographique et de nature scientifique et humaniste et plus particulièrement de nature : géodynamique, volcanologique, archéologique, naturelle et ethno-anthropologique configurant un système de valeur considérable du paysage structurel.

La valeur archéologique est due :

- A la présence de témoignages exceptionnels de la continuité de la vie dans les îles Éoliennes à partir de l'époque néolithique moyen jusqu'à aujourd'hui, avec un rôle ultérieur exceptionnel dans tout le monde antique, dans la période de l'obsidienne ;
- Au parfait état de conservation des couches stratigraphiques qui datent en partie de la préhistoire, de la protohistoire et l'Antiquité de la mer méditerranée, et au fait que les vestiges de toute culture, après abandon ou destruction des établissements, ont été préservés quasiment intacts, enfermés dans une couche de poussière volcanique transportée par le vent et générée par le pyroclastique produit par l'activité volcanique ;
- A l'extraordinaire richesse et l'état de préservation des nécropoles parmi lesquelles des masques de théâtre du culte dionysiaque en particulier représentent un document exceptionnel pour l'histoire du théâtre ;
- A l'Acropole de Lipari avec sa continuité de vie, son caractère de «ville protégée», son architecture, ses espaces, ses musées thématiques et multidisciplinaires en développement permanent. Sa transformation de fonction de baignade en un lieu de grande civilisation pour la transmission de la connaissance, de la culture, de

l'histoire de la science et des sciences humaines. En effet, elle est le siège du musée régional archéologique éolien, un des plus importants au monde de par ses sections complémentaires de volcanologie et de paléontologie du quaternaire.

La valeur ethno-anthropologique de grand intérêt pour le paysage culturel anthropique qui s'est formé au cours des siècles et qui est parvenu jusqu'à nous comme témoignage pratiquement intact de l'activité millénaire de l'homme avec des spécificités d'établissement et des particularités culturelles, relatives à :

- Aux raisons de défense et de survie dues à l'isolement des îles, pour lequel le premier système d'établissement est donné par une unité autarcique productive ;
- A l'utilisation de l'obsidienne comme ressource exceptionnelle pour la fabrication d'outils à usage domestique, pour la chasse ;
- A l'inclinaison du sol et donc à la particularité des cônes volcaniques à pentes raides qui dessinent le territoire avec la création de terrassements en pierre ;
- Aux caractéristiques pédologiques qui influencent les différents types de cultures agricoles ;
- Aux caractéristiques urbanistiques et architectoniques d'établissement qui donnent lieu à une typologie urbanistique dans laquelle on reconnaît sa matrice phylogénétique dans tous les villages d'origine rurale particulièrement dans les villes de Alicudi, Filicudi et à Ginostra.

Toutes ces valeurs d'intérêt anthropique du paysage se retrouvent sur le territoire lequel est caractérisé par une végétation aujourd'hui steppique, par une végétation endémique, par une végétation constituée d'anciennes cultures telles que l'olive et les cépages liées à des éléments du maquis méditerranéen où l'on trouve plus particulièrement du genêt, le lentisque, l'arbousier, le palmier nain, des plantes médicinales et le câprier. Dans les îles Éoliennes, la nature est fortement présente dans les zones habitées. Les cultures sont constituées avec des terrassements en pierre et les maisons s'insèrent dans des espaces dessinés par la végétation. L'ensemble est lié d'une telle façon que les établissements humains et le paysage naturel confèrent aux îles un intérêt écologique important.

[**Note** : dans le dossier de proposition d'inscription, l'Etat Partie n'émet aucune proposition sur les critères motivant selon lui l'inscription du bien sur la Liste du patrimoine mondial. De plus, le texte proposé ici est une version abrégée du texte du dossier d'inscription dans la mesure où il est pris en compte seulement les aspects culturels.]

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la

Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. C'est également un *paysage culturel* comme défini dans les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial* (1998), paragraphe 39.

Histoire et Description

Histoire

Les premiers établissements connus remontent au néolithique moyen sur l'île de Lipari. Le commerce de l'obsidienne assura la prospérité des îles pour environ 2000 ans jusqu'à la troisième moitié du deuxième millénaire. La diffusion du métal et de sa technique en Méditerranée, entraîna une période de décadence économique et de dépeuplement jusqu'au deuxième millénaire. L'activité reprit à l'âge du bronze.

Les îles connurent des fortunes diverses jusqu'à l'arrivée des Grecs vers 580 avant J.C. A cette époque, l'archipel était presque dépeuplé. De cette période date sans doute un mur cyclopéen découvert lors des fouilles de l'acropole de Lipari.

Lipari resta colonie grecque jusqu'en 252 avant J.C. Elle tomba aux mains des Romains au cours de la première guerre Punique. Cette occupation provoqua une forte récession qui cessa avec la défaite de Carthage.

La période de l'âge impérial et du haut Moyen Age est peu documentée. Le christianisme s'implanta très tôt autour du culte des reliques de saint Bartolomeo.

En 836, les Arabes détruisirent Lipari et déportèrent les habitants. Les îles restèrent désertes jusqu'à la conquête normande. Avec la création en 1083 du premier monastère bénédictin sur l'Acropole de Lipari, l'activité reprit. L'agriculture fut réintroduite.

Entre le XIIIe et le XIVe siècles, Lipari fit l'objet de conflits pour le contrôle de la mer Tyrrhénienne. L'unification du royaume de Naples et de Sicile détermine une période de grande prospérité.

En 1544, l'incursion des pirates barbaresques détruisit la ville de Lipari. La ville fut reconstruite et ceinte d'un rempart. Son extension se limita à cette fortification jusqu'au XVIIIe siècle. L'intensification des activités navales et agricoles entraîna le dépeuplement de l'acropole au profit des zones fertiles. Le territoire de l'île de Salina fut divisé en trois communes au début de ce siècle.

De 1926 à 1950, l'acropole de Lipari et l'ancien palais épiscopal furent utilisés comme prison politique, cette situation contribua à isoler économiquement Lipari pendant la première moitié de ce siècle.

Par ailleurs, la monoculture du raisin a été fortement perturbée par le phylloxera au XIXe siècle ce qui engendra une situation économique dont les îles ne se relevèrent pas. Une longue période de crise précéda le renouveau essentiellement touristique qui commença à se manifester après les années 1950.

Cette activité, si elle contribue à revitaliser le pays, entraîne également la destruction de sa culture. Beaucoup de bâtiments et d'habitations traditionnels liés aux anciennes activités agricoles sont transformés en résidences secondaires inspirés de modèles étrangers à la culture locale.

Une action politique soutenue par le secteur scientifique et culturel tente d'inverser la tendance en développant des formes de protection des monuments les plus remarquables et une diversification des activités.

Description

L'archipel est composé de sept îles dont la principale est Lipari, deux îles sont fortement marquées par l'activité volcanique : Stromboli et Vulcano.

La totalité de l'archipel représente un inépuisable sujet d'études volcanologiques en même temps qu'un lieu de ressources archéologiques majeur. L'accumulation des cendres volcaniques a en effet protégé de l'usure du temps et du pillage de nombreux vestiges de l'Antiquité grecque et romaine.

La morphologie actuelle des villages est caractéristique de l'insularité méditerranéenne comparable aux îles grecques.

Le caractère dominant du paysage est la stratification volcanique en particulier visible sur les falaises.

Gestion et Protection

Statut juridique

L'archipel éolien fait partie de la région Sicile, province de Messine, et son territoire est organisé en quatre communes : Leni, Malfa, S. Marina Salina (toutes situées sur l'île de Salina), et Lipari. Il y a une municipalité unique qui comprend les îles de Lipari, Vulcano, Filicudi, Alicudi, Stromboli, et Panarea.

La protection du paysage et du patrimoine architectonique prévue par la Loi No 1497 du 29.6.1939 concernant l'archipel est appliquée par la Section des Biens du paysage, de l'architecture et de l'urbanisme de la *Soprintendenza per i Beni Culturali ed Ambientali* de Messine.

Gestion

Il y a un régime mixte : domaine et patrimoines de l'état, régionaux et de la mairie, mais surtout de propriété privée.

Etant donné l'ampleur du territoire il est impossible de citer tous les propriétaires du territoire morcelé et recensé au cadastre urbain.

En plus des zones de propriété du domaine communal, il y a des zones à usage public telles que celles de l'extraction de la ponce dans le mont Pelato à Lipari et d'autres territoires du Monte della Fossa delle Felci de Salina et beaucoup d'autres.

L'Acropole de Lipari est la propriété du *Demanio Regionale Assessorato dei Beni Culturali ed Ambientali* et est soumise au contrôle de la *Soprintendenza per i Beni Culturali ed Ambientali* de Messine (Département des biens archéologiques).

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

Jusqu'à une date récente les îles Lipari n'ont pas connu d'altérations profondes mais le développement du tourisme et la mutation des bâtiments en résidences secondaires menacent fortement la conservation.

Authenticité

La première garantie d'authenticité et d'intégrité est donnée par le fait que 90% des publications sur les études volcaniques concerne les îles éoliennes. Dans l'île de Vulcano se trouve le siège du G.V.N. pour la surveillance continue de l'activité volcanique, géré par le C.N.R. et par le ministère de la Protection civile. Le château de Lipari est le siège du Musée éolien qui contient les pièces collectées à partir de 1946 jusqu'à aujourd'hui. Il forme avec le parc archéologique annexé l'un des musées historiques et archéologiques de la Méditerranée les plus importants.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue à Lipari en février/mars 1999.

Caractéristiques

Les îles éoliennes constituent un archipel volcanique dans la zone d'influence de la grande Grèce (pour l'Antiquité).

Analyse comparative

Les îles éoliennes appartiennent à la famille des arcs insulaires auxquelles on peut les comparer pour la géométrie, la morphologie et l'évolution des produits, mais comme on a dit, à l'intérieur de cette famille les îles éoliennes ont des spécificités particulières (courbure, inclinaison, énergie, zone de chute, activité strombolienne continue, etc.) Pour ce qui concerne le type d'activité explosive, éruption, etc. on peut comparer les îles éoliennes à l'archipel égéen (Kos, Nysidos, Yali, Santorin, Mylos, Methana).

Certaines formes volcaniques typiques des îles éoliennes, par exemple le grand cratère de la Fossa à Vulcano, Pollara à Salina, présentent des analogies avec certains volcans des très fameuses Galápagos de Darwin, tandis que Stromboli présente des analogies morphologiques avec le Piton de la Fournaise de l'Océan Indien.

Du point de vue archéologique les îles éoliennes peuvent être considérées comme une "Pompéi"

continue, avec des éruptions magmatiques qui n'ont pas le même caractère dramatique.

Pour les trois millénaires auxquels on se réfère, cette stratigraphie est la plus complète, précise et détaillée de toute la Méditerranée centrale et occidentale et elle nous donne la clé de lecture pour les autres civilisations de la Méditerranée.

Ce même phénomène a conservé intacte la nécropole grecque et romaine (jusqu'à aujourd'hui 3.000 tombes environ), presque unique parmi celles de la Sicile, de la Grèce et de l'Etrurie.

On a localisé presque une vingtaine d'épaves (du premier âge du bronze au XVIIème siècle).

Observations de l'ICOMOS

Archipel remarquable par sa géologie volcanique, les aléas de l'histoire et la relative aridité des îles éoliennes sont à l'origine de fréquents mouvements de population depuis les temps préhistoriques. Il en résulte un patrimoine d'une grande richesse archéologique.

Néanmoins, l'ICOMOS considère que les îles éoliennes n'ont pas la valeur universelle exceptionnelle requise pour justifier une inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Il existe d'autres îles volcaniques qui ont une importance archéologique et historique plus grande et des paysages qui ont été moins touchés par des intrusions modernes liées à la croissance du tourisme.

Recommandation

Que ce bien ne soit pas inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des critères culturels.

ICOMOS, septembre 1999

Ubs Nuur (Mongolie et Fédération de Russie)

No 769 rev

Identification

<i>Bien proposé</i>	Bassin d'Ubs Nuur
<i>Lieu</i>	Ubs Aimag, Zavhan Aimag, Huvsgul Aimag (Mongolie); Mongun-Taïga Kojuun, Ovur Kojuun, Tes-Khem Kojuun, Ersin Kojuun (Touva)
<i>État partie</i>	Mongolie et Fédération de Russie (Touva)
<i>Date</i>	1 ^{er} juillet 1998

[**Note** Ce bien est proposé pour inscription en tant que site mixte, en vertu de critères naturels et culturels. Dans la présente évaluation, seules les informations relatives à la proposition d'inscription en vertu des critères culturels sont prises en compte.]

Justification émanant de l'État Partie

La combinaison de paysages culturels et naturels, notamment de milliers d'artefacts, est unique et d'une importance mondiale.

Du côté de la Mongolie comme du côté de la république de Touva, de nombreux sites historiques présentent des signes de l'interaction entre l'homme et son environnement naturel. Deux sites, en particulier, remontent à l'âge de la pierre moyen (40.000 avant J.-C.). Des pétroglyphes mésolithiques ont été découverts à Sagil Soum, un mur peint avec des pigments rouges à Zuunhangai Soum : les deux sites dépeignent des bovidés et des bouquetins sibériens.

À Zuungov et à Omnoguv Soums (Mongolie), des outils de pierre, du grain et des poissons datant de la période néolithique ont été trouvés, ce qui montre que les hommes de l'époque pêchaient et pratiquaient l'agriculture.

Les recherches menées sur les sites de l'âge du bronze ont révélé quarante peintures et gravures rupestres de daims, des pétroglyphes représentant des animaux et des dessins abstraits, des outils agricoles en bronze et d'autres instruments. Ceux-ci sont datés de 2000-1000 avant J.-C.

La transition de l'âge du bronze à l'âge du fer est illustrée par les vestiges mis à jour à la Montagne Rouge, à l'extérieur de la ville d'Ulaangom. À l'époque,

de nombreuses cultures différentes cohabitaient dans la région. Les tombes mises à jour, datant de 700 avant J.-C. environ, contenaient du blé, preuve de l'importance de l'agriculture à cette époque ; on y a également découvert des outils de fer et des instruments agricoles. Toutes les vallées abritent des *kurgans* (tumuli funéraires), donnant ainsi au paysage un aspect historique et culturel unique.

Parmi les nombreux monuments de la zone protégée Yamaalig Uul (montagne) de Touva figurent plus de quatre cent *kurgans* et stèles (*stelae*).

[**Remarque** Les États parties n'avancent aucune hypothèse dans le dossier de proposition d'inscription quant aux critères en vertu desquels ils considèrent que le bien devrait être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.]

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Le bien peut également être considéré comme un *paysage culturel*, aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

L'installation de l'homme dans cette région remonte au bas mot à l'ère mésolithique, quand arrivèrent des hommes probablement venus de l'Est, dont la culture reposait sur la chasse, la cueillette et surtout la pêche. Avec l'avènement du Néolithique, l'agriculture fut introduite dans les communautés humaines installées et dès le début de l'âge du bronze, l'élevage s'intégra dans l'économie régionale, pour progressivement remplacer la culture aux alentours de la fin du 1^{er} millénaire avant J.-C. L'élevage sur ce terrain requérant de vastes pâturages, le mode de vie sédentaire céda la place à un nomadisme pastoral, qui a survécu jusqu'à ce jour.

Au cours de l'histoire ultérieure de la région, des structures telles que monastères bouddhistes et fortifications militaires furent construites par les entités dirigeantes successives.

Description

La zone proposée pour inscription du bassin d'Ubs Nuur est vaste, puisqu'elle couvre plus de 37.000 km², dont plus de 8.000 sont des zones protégées.

C'est une région délimitée par de hautes montagnes, avec des paysages naturels d'une fabuleuse diversité : pics et glaciers, toundra montagnaise et zones alpines enneigées, taïga montagnaise, steppes boisées ou dénudées, zones semi-désertiques et déserts arides aux dunes de sables mouvants. Les rivières qui traversent le

bassin ont en outre créé d'autres types d'habitat, comme des marais et des marécages.

L'espèce humaine n'a eu qu'un impact très limité sur ce paysage naturel. En effet, si, sur la quasi-totalité des montagnes s'élèvent des *kurgans* et des stèles, ceux-ci sont les seules traces significatives des peuples nomades qui y vivent depuis des millénaires. Ce n'est qu'avec la collectivisation socialiste de ce siècle que les troupeaux et les groupes humains ont crû en nombre au point de commencer à rendre difficile la régénération de la végétation naturelle.

Gestion et protection

[Cet aspect est traité dans l'évaluation complémentaire de l'UICN]

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

L'histoire de la conservation du site naturel sera traitée dans l'évaluation de l'UICN.

Dans le dossier de proposition d'inscription, la seule référence faite à la conservation des éléments culturels porte sur les caractéristiques naturelles telles que les lacs Ubs Nuur et Tore-Holl, qui sont sacrés pour les autochtones, ces derniers étant responsables de leur protection.

Authenticité

Il est difficile d'évaluer l'authenticité des aspects culturels de cette vaste région à partir des données fournies dans le dossier. Toutefois, étant donné qu'elle n'est habitée depuis nombre de siècles que par des peuplades nomades et pastorales, il est certain que l'authenticité du paysage est élevée.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Après discussion entre les deux organes consultatifs, il a été décidé que l'UICN entreprendrait la mission d'évaluation au nom de tous deux.

Caractéristiques

Il ne peut y avoir aucun doute sur le fait qu'au moins une partie du bassin d'Ubs Nuur est un paysage culturel sur lequel des bergers nomades vivent et font paître leurs troupeaux depuis plusieurs millénaires ; cette continuité et l'isolement de la région ont préservé son intégrité quasi intacte. Ceci est confirmé par le rapport de la mission conjointe UICN-ICOMOS.

Analyse comparative

La proposition d'inscription souligne les caractéristiques propres au bassin d'Ubs Nuur par

opposition à celles des autres paysages naturels d'Asie centrale : monts de l'Altai, lac Baïkal (tous deux en Fédération de Russie) et le lac Hovsgol (Mongolie). Les anciens sites préhistoriques et les *kurgans* ne sont que rapidement évoqués. Il convient cependant de reconnaître que ce type de culture est extrêmement répandu dans de nombreuses régions d'Asie centrale et de Sibérie.

Observations de l'ICOMOS

S'il évalue cette proposition d'inscription en fonction des seuls critères culturels, l'ICOMOS juge difficile de recommander l'inscription. Ceci tient principalement au fait que les informations relatives aux biens culturels ne sont pas suffisantes pour permettre à l'ICOMOS d'exprimer une opinion. En effet, les vestiges archéologiques, certes significatifs d'un point de vue scientifique, ne semblent cependant pas propres à ce seul bien. Ils sont en outre largement distribués sur une vaste région, et ne constituent donc pas un groupe clairement défini et compact. Leur valeur remarquable réside dans le témoignage qu'ils apportent d'une civilisation pastorale âgée de plusieurs millénaires, et non dans leur importance intrinsèque. De par ce statut, ils doivent être jugés par rapport au contexte d'un nomadisme pastoral préhistorique et historique dans une région beaucoup plus vaste. A l'exception d'une seule phrase, aucune information n'est donnée sur les vestiges appartenant aux périodes historiques (monastères bouddhistes, fortifications militaires).

La culture similaire de l'Europe du Nord est déjà représentée sur la Liste du patrimoine mondial par la région lapone du nord de la Suède (inscrite en 1996), qui a été jugée représentative du pastoralisme transhumant arctique et sub-arctique. Une étude s'impose pour déterminer quel est le paysage culturel d'Asie centrale ou de Sibérie le plus représentatif de ce nomadisme pastoral, en vue d'une éventuelle inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Recommandation

L'ICOMOS recommande que l'examen de cette proposition d'inscription sur la base des critères culturels soit *différé* en attendant que des informations détaillées sur les biens culturels de la région soient fournies. L'ICOMOS est également préoccupé par les dispositions prises pour la conservation et la gestion de ce vaste paysage culturel qui ne semblent pas répondre aux exigences du Comité. Les Etats Parties devraient également apporter des éléments de comparaison sur d'autres paysages traditionnels du nomadisme pastoral en Asie centrale.

ICOMOS, septembre 1999

Ibiza (Espagne)

No 417rev

Identification

Bien proposé Ibiza, biodiversité et culture

Lieu Ile d'Ibiza - Baléares

Etat Partie Espagne

Date 30 juin 1998

Justification de l'Etat Partie

Tenant compte de la décision prise par le Comité du Patrimoine mondial lors de sa XIe session, à Paris, en 1987, de ne pas accueillir favorablement une proposition d'inscription limitée à la Ville haute de Ibiza, l'Etat Partie entend présenter une proposition différente, qui incorpore de nouveaux territoires et des zones archéologiques de haute valeur, apporte de nouvelles interprétations scientifiques sur la valeur des Biens et met en évidence les relations entre les éléments culturels et naturels.

Les fortifications d'Ibiza, datant du XVI^e siècle, sont un témoignage unique de l'architecture, du génie militaires et de l'esthétique de la Renaissance. Ce modèle italo-espagnol a exercé une très large influence, notamment sur la construction des villes fortifiées du Nouveau Monde. **Critère ii**

Les ruines phéniciennes de Sa Caleta et la nécropole phénicienne-punique de Puig des Molins apportent un témoignage exceptionnel de l'urbanisation et de la vie sociale des colonies phéniciennes en Méditerranée occidentale. Elles constituent une ressource unique, en quantité et en importance, de découvertes en provenance des sépultures phéniciennes et carthaginoises. **Critère iii**

La Ville haute de Ibiza représente un excellent exemple d'acropole fortifiée qui conserve de manière exceptionnelle la stratification, dans les murailles et dans le tissu urbain, des premiers établissements phéniciens, des périodes arabes et catalanes, jusqu'aux bastions de la Renaissance. Cette dernière phase d'un long processus de construction des murs d'enceinte n'a pas détruit, mais a incorporé les phases antérieures et la trame urbaine. **Critère iv**

Catégorie de bien

En termes de catégorie de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial, les biens culturels

proposés pour inscription constituent, pour partie un *ensemble* et pour partie un *site*. Las Salinas (Les Salines) sont aussi un *paysage culturel* comme défini dans les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial* (1998), paragraphe 39.

Histoire et Description

Biens proposés pour inscription

- La Ville haute (Alta Vila) de Ibiza et ses fortifications du XVI^e siècle

La Ville haute de Ibiza est la zone la plus ancienne. S'élevant sur un promontoire, face à la mer, elle apparaît comme une acropole. Son architecture et sa physionomie n'en ont pas été altérées depuis les travaux de fortifications du XVI^e siècle suivant les préceptes militaires de la Renaissance. Ces constructions, murailles et bastions ont intégré, dans une aire plus vaste, celles qui préexistaient, ce qui permet d'étudier la stratigraphie des fortifications successives.

Ebysos a été fondée par les Carthaginois en 654 av. J.-C. (la ville de Bes, dieu égyptien). Des citernes puniques peuvent encore être observées, notamment dans la zone de El Soto. Durant 2000 ans, la ville et son port fortifié ont été au centre de la navigation méditerranéenne. L'économie locale comptait sur l'exploitation des salines, de la laine et des figues.

Après une période d'alliance avec Rome, l'île fut sous contrôle arabe à partir de 902. C'est de cette époque que datent les ruines d'une puissante muraille de terre qui ont fait l'objet de fouilles, ainsi que le plan urbain de la médina, la ville arabe d'une surface *intra muros* de 4 ha. La médina consiste en rues étroites fermées par des habitations dont les fenêtres donnent sur une cour intérieure et entourées de murs sur trois côtés.

En 1235, la ville est dominée par les Chrétiens, qui édifient notamment le château catalan, visible à l'intérieur de l'édifice actuel, des fortifications médiévales et la cathédrale gothique du XIII^e siècle qui peut encore être admirée de nos jours.

De 1530 à 1540, Philippe II développe un plan stratégique pour la défense des communications entre l'Espagne et l'Italie. En 1584-1585, les nouvelles fortifications sont élevées en faisant appel aux architectes italiens spécialisés, Giovanni Battista Calvi et Jacobo Paleazzo Fratin. Ces fortifications serviront de modèles pour les villes portuaires des Caraïbes.

- La nécropole phénicienne-punique de Puig des Molins

Cette grande nécropole est située au sud-ouest de la Ville haute et couvre une surface de plusieurs hectares entièrement protégée. Au début du VI^e siècle av. J.-C., après crémation, les cendres des défunts étaient placées dans une grotte naturelle. Ultérieurement, il fut procédé au creusement de puits et de chambres mortuaires, pour couvrir une surface de 5 puis 7

Pyrénées – Mont Perdu

(Espagne et France)

No 773

L'ICOMOS a été notifié trop tardivement de la demande soumise par les Etats parties pour étendre ce site du patrimoine mondial pour qu'une évaluation écrite puisse être préparée pour cette brochure. Un texte sera préparé et distribué aux membres du Bureau extraordinaire et du Comité du patrimoine mondial à l'occasion de leurs réunions de novembre 1999 à Marrakech.

Château de Mir (Biélorus)

No 625

Identification

Bien proposé Château de Mir (château des Radziwill)

Lieu Région de Grodno, district de Korelichi

État partie République de Biélorus

Date 1^{er} octobre 1991

Justification émanant de l'État partie

La composition plastique subtilement nuancée du château de Mir, dans le plus grand respect de l'environnement, ses dimensions, sa conception artistique et ses couleurs, ainsi que l'harmonieuse combinaison de la conception originale et des développements ultérieurs, font que le château de Mir peut prétendre au statut de chef d'œuvre unique et de création exceptionnelle de plusieurs générations.

Ces mêmes facteurs, ainsi que l'originalité des fortifications, en font un remarquable exemple de résidence féodale fortifiée de la fin du Moyen Âge, tout du moins pour les territoires slaves et la région de la Baltique.

Les éléments originaux du château reflètent certaines des caractéristiques du gothique tardif biélorusse, qui se développa à partir des arts populaires sous la Renaissance en Europe de l'Est et fut influencé tant par la foi orthodoxe, prédominante dans la région, que par des traditions païennes latentes. Chacun de ces facteurs a contribué à façonner les caractéristiques propres au gothique biélorusse, qui apparaissent dans les proportions et les dimensions de la construction, adaptées à l'homme et à l'environnement, dans le raffinement de la décoration des divers éléments du château en fonction de leurs attributions et de leur importance (qui reflète certaines idées païennes sur la magie des symboles) et dans l'utilisation pour l'ornementation de la façade d'une combinaison originale de jeux d'ombres et de lumière, confrontés aux différentes textures des matériaux et à des couleurs adoucies. Ces fonctions architecturales et artistiques font du château une construction fortifiée unique en son genre. Cette tendance originale de l'architecture fut plus tard supplantée par les écoles occidentales, dont l'influence s'étendit parallèlement à l'expansion du catholicisme romain. Dans le château de Mir, certains aménagements ultérieurs conformes aux principes de la Renaissance italienne furent cependant adaptés à la conception d'origine grâce à l'usage de méthodes et de traditions artistiques locales.

Par ailleurs, le château de Mir n'a pour ainsi dire fait l'objet d'aucune stylisation ou reconstruction imitative. Toutes les caractéristiques étrangères sont visiblement authentiques. Le projet actuellement en cours envisage la préservation, la conservation, la restauration scientifique sélective de divers éléments d'origine et développements ultérieurs et, en outre, l'ouverture du site aux visiteurs.

Critères i, iii et iv

Catégorie de bien

Aux termes des catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*.

Histoire et description

Histoire

Le château a été construit à la fin du xv^e siècle ou au début du xvi^e (la première référence qui y est faite remonte à 1531) par la famille Ilyinichi. Les travaux initiaux concernaient la construction des murailles et des tours, mais ils furent interrompus pour une raison inconnue. Au début du xvii^e siècle, la construction fut achevée grâce à l'ajout d'une résidence palatiale présentant quelques traits de la Renaissance (dont un jardin de style italien) après que la famille Radziwill en eut pris possession en 1569. Ces travaux furent probablement réalisés sous la direction de l'architecte italien Gian Maria Bernardoni.

À la suite de sièges en 1655 et en 1706, des travaux de reconstruction ajoutèrent au château quelques caractéristiques baroques. Il fut gravement endommagé sous la période napoléonienne, en 1794 et à nouveau en 1812, et resta dans un état d'abandon et de décrépitude jusqu'aux années 1920, époque à laquelle des travaux de restauration furent entrepris, lesquels ajoutèrent certains éléments typiques de la sécession. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il servit de camp de prisonniers et de ghetto. La restauration à proprement parler ne recommença qu'en 1982.

Description

Le château de Mir est situé sur la rive d'un petit lac, au confluent de la rivière Mirianka et d'un petit affluent.

Ses murailles fortifiées forment un quadrilatère irrégulier ; il y a quatre tours d'angle extérieures dotées de toits en croupe s'élevant sur cinq étages et une tour-porte extérieure de six étages du côté ouest. Toutes les tours ont des sous-sols aux plafonds voûtés ; les rez-de-chaussée et les étages inférieurs sont quadrilatéraux, les étages supérieurs octogonaux. Les étages supérieurs présentaient jadis des plafonds de bois, mais ceux-ci furent ensuite remplacés par des voûtes de briques.

Les façades sont en briques, avec un plâtrage encastré. À la fin du xvi^e siècle, des éléments de pierre furent ajoutés. Les huisseries et les balcons sont en grès. Quant aux toits, ils sont couverts de tuiles, dont certaines vernies.

Les beffrois flamands (Belgique)

No 943

Identification

<i>Bien proposé</i>	Les beffrois flamands
<i>Lieu</i>	Flandre
<i>État Partie</i>	Belgique
<i>Date</i>	1er juillet 1998

Justification émanant de l'État Partie

Les beffrois sont - avec la halle - d'éminents et premiers représentants de l'architecture civile et publique. L'évolution de la forme de « donjon seigneurial » à celle de « donjon communal » est à ce niveau significative. Les beffrois d'église témoignent par ailleurs, dans certaines régions comme le Brabant historique, des relations, au sein de la commune, entre le pouvoir civil et religieux. De par la variété au sein de leur typologie « fonctionnelle » et l'évolution relative de leurs formes, les beffrois – et complexes dont ils font le plus souvent partie – représentent donc un élément capital de l'architecture civile à partir du XIII^e siècle.

Critère ii

Les beffrois flamands font partie d'un groupe de constructions uniques témoignant de l'origine et de l'évolution de l'autonomie communale qui a marqué l'histoire de la Flandre à partir du Moyen Âge. Ces beffrois incarnent, de manière unique, une volonté d'émancipation résultant en une démocratie locale significative dans l'histoire de l'humanité. Leur évolution est révélatrice en soi puisque intimement liée aux aléas de l'histoire d'une région au cœur de l'Europe.

Critère iv

[**Note** Ce texte est une version abrégée du texte qui figure dans le dossier de proposition d'inscription.]

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*.

Histoire et Description

Histoire

Le terme beffroi est assez peu défini à l'origine. Désignant au départ les tours de bois mobiles utilisées durant les sièges, le terme s'applique dans le

Dictionnaire raisonné de l'architecture française de Viollet-le-Duc, aux tours de guet en bois des premières palissades entourant les portus ou centres pré-urbains. Il s'appliquera parfois à toute forme de tours mais plus précisément celle abritant les cloches ou à la limite seulement du clocher.

Palissades, cloches et droit de cloche sont étroitement associés au développement de la vie urbaine qui s'opéra dans nos régions après les raids normands du IX^e siècle. La situation géographique favorable au cœur de l'Europe, le rétablissement ou développement de grands axes tels que celui de Bruges - Cologne et l'amélioration des voies navigables à échelle régionale et internationale, en firent un lieu propice aux contacts et échanges commerciaux et culturels. Les marchands ambulants, réapparurent, commencèrent peut-être à s'organiser et à fixer leurs entrepôts à proximité des *castra* des seigneurs féodaux. Ces noyaux pré-urbains, souvent établis le long des vallées fluviales, sont à l'origine des villes telles que Tournai et Gand, le long de l'Escaut. La jonction de routes et de voies navigables fut particulièrement favorable à l'organisation de marchés d'abord temporaires, et plus tard de foires permanentes incitant les marchands à s'installer sur place. Par ailleurs, l'industrie drapière semble s'être développée dès le XI^e siècle, dans de petits centres tels que Lille, Ypres, Bruges, Gand, etc. Commerce et industrie drapière devinrent les facteurs de développement essentiels du noyau pré-urbain qui commença à s'affirmer comme entité organisée, via les associations professionnelles - guildes, corporations - et à se délimiter par des remparts/palissades, avec "beffrois", destinés à assurer la sécurité contre les pillards. Les remparts seront souvent construits "en dur" au XII^e siècle et étendus par la suite.

Ce développement se fit sous la protection, dûment rétribuée des *castra*, dont l'importance et le rôle diminuèrent progressivement, jusqu'à la récupération, dans certains cas, des châteaux abandonnés, par les "bourgeois" du lieu, comme à Gand et Anvers. Une telle évolution montre les conflits irrémédiables qui opposèrent châtellains et "bourgeois" désireux de s'organiser en "commune" avec une administration propre. Les comtes de Flandre successifs favorisèrent les bourgeois à partir du XI^e siècle, ce qui donna lieu, d'Arras à Bruges, à l'éclosion au cours du XII^e siècle de villes florissantes qui réclamèrent des preuves écrites de leurs droits et privilèges, sous forme de "chartes". Ces chartes, délivrées à partir du XII^e siècle, sont extrêmement diverses et fragmentaires et d'ordre pratique, confirmant souvent peu à peu et légalement un état de fait.

La commune était en fait constituée par l'ensemble des bourgeois, vivant dans la ville et ayant prêté serment de fidélité. A sa tête, se trouvaient les magistrats élus, les échevins, *scabini* aux fonctions administratives, et le "mayeur", sans pouvoirs spéciaux ; le premier des échevins occupait une place importante puisqu'il présidait le tribunal et les réunions administratives, gardait les sceaux de la ville, les clés des portes et commandait la milice communale qui devait le "ban" au suzerain. En tant que "seigneur féodal", la commune avait d'autres obligations envers le seigneur, telle que le paiement d'aides pour les quatre cas suivants :

Mostar (Bosnie Herzégovine)

No 946

Identification

<i>Bien proposé</i>	La vieille ville de Mostar
<i>Lieu</i>	Canton de Neretva-Herzégovine
<i>Etat partie</i>	Fédération de Bosnie et Herzégovine
<i>Date</i>	15 juillet 1998

Justification émanant de l'Etat partie

Mostar est le fruit de l'interaction entre un phénomène naturel et la créativité de l'homme au cours de l'histoire. Les caractéristiques des paysages culturels du sud-est de l'Europe sont un phénomène universel qui appartient à l'humanité tout entière. La valeur culturelle et historique du vieux Mostar offre une harmonie totale entre les structures bâties et l'environnement naturel de la Neretva. L'agglomération urbaine est née au XVI^e siècle, à l'apogée de l'Empire ottoman, autour du vieux pont, merveille technologique de ce temps révolu.

Au cours des siècles, des vagues successives d'expressions artistiques et plastiques ont embelli la vieille ville, en particulier à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, sous l'influence de l'Empire austro-hongrois et de l'architecture d'Europe centrale.

Le développement durable de la région a été mis en péril par les destructions humaines et les dévastations causées par la guerre. Mostar a toujours suscité l'intérêt du public tant au plan local qu'au plan international, comme en témoignent de nombreux documents historiques et ce, jusqu'à nos jours, où se manifeste à nouveau un regain d'intérêt. Des études ont été menées sur les origines des différents styles ainsi que sur leur expression, leur harmonie dans l'espace et leur préservation.

La protection, l'entretien, la réglementation et la relance de l'activité du centre historique supposent l'engagement d'un processus à long terme. Jusqu'à présent, les études portant sur ce sujet se sont limitées à quelques comptes-rendus succincts, quelques références littéraires éparpillées et quelques interventions à des conférences. Pour toutes ces raisons, au nom des principes relatifs à l'importance de la préservation des vestiges matériels du passé, en particulier le patrimoine architectural, et aussi à cause de l'impression erronée que cette partie de la ville n'est plus d'actualité et doit disparaître du paysage historique, l'UNESCO et la communauté internationale doivent accepter la

justification de cette proposition, d'autant plus que les vestiges préservés de la vieille ville offrent aussi un caractère urbain. Ils ont été intégrés au tissu urbain de la ville de Mostar comme faisant partie intégrante de la culture européenne. Le centre historique et les zones environnantes symbolisent la vie civilisée. Cela justifie presque automatiquement l'existence de la ville comme l'une des sources premières de l'identité et de l'histoire commune de la Bosnie et de l'Herzégovine.

La destruction de la ville a privé le visiteur cosmopolite du repos de l'âme et du corps qu'offrait cette ville, et de la possibilité de plonger dans son propre passé. Le paysage urbain vivant de Mostar est une classe à ciel ouvert pour les jeunes et le lieu pour eux d'évaluer leur propre destinée.

[**Remarque** L'Etat partie ne précise pas les critères au titre desquels il demande l'inscription du bien sur la liste du Patrimoine mondial.]

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

L'occupation humaine sur la Neretva, entre les hauteurs du Hum et les pentes de la Velez, remonte à la préhistoire, comme en témoignent les enceintes fortifiées et les nécropoles. Les vestiges de la présence romaine sont enfouis sous la ville actuelle.

On sait peu de choses de Mostar au Moyen Age, mais les basiliques chrétiennes de la fin de l'antiquité sont toujours utilisées. Le nom de Mostar apparaît pour la première fois dans un document de 1474, du nom des gardiens du pont, les *mostari* : cela fait référence à l'existence d'un pont de bois qu'empruntaient les soldats, les commerçants et les autres voyageurs pour se rendre dans la ville marchande située sur la rive gauche de la rivière. A l'époque, c'était le siège d'un *kadiluk* (district avec un juge régional). Du fait qu'elle se trouvait sur la route commerciale entre l'Adriatique et les riches régions minières du centre de la Bosnie, la bourgade s'étendit de l'autre côté du pont sur la rive droite de la Neretva. Elle devint la première ville du sandjak de l'Herzégovine et, avec l'arrivée des Ottomans, le centre du gouvernement turc.

La ville fut fortifiée entre 1520 et 1566 et le pont reconstruit en pierre. La deuxième moitié du XVI^e siècle et le début du XVII^e furent les périodes les plus importantes du développement de Mostar. On construisit des bâtiments religieux et publics tels que des mosquées, une *medersa* (école islamique) et un *hammam* (bains publics). Ces constructions se trouvaient sur la rive gauche de la rivière, dans un ensemble religieux (*kullia*). Dans le même temps, de

Viñales (Cuba)

No 840rev

Identification

<i>Bien proposé</i>	Vallée de Viñales
<i>Lieu</i>	Province de Pinar del Río
<i>Etat Partie</i>	République de Cuba
<i>Date</i>	22 juin 1998

Justification émanant de l'Etat Partie

La proposition d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial est basée sur la définition de "Paysage culturel" proposée par les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* dans ses articles 36, 37, 38 et 39ii, en tant que "paysage vivant".

Le territoire de la vallée de Viñales est un mélange de paysages naturels – les buttes – et d'interventions humaines – la culture du tabac, de fourrages et de plantes vivrières. Il en émane une valeur esthétique et socio-culturelle exceptionnelle. Les différences de relief et les contrastes des couleurs entre le sol ocre, les cultures de nuances vertes et les buttes de calcaire sombre produisent un tableau dont la beauté s'explique par la conjugaison des caractéristiques naturelles du site et les transformations dues à l'activité humaine.

[**Note** : L'Etat Partie n'avance pas de suggestion à l'égard des critères en vertu desquels le bien devrait être inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial.]

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, la Vallée de Viñales constitue un *site*. En prenant en considération l'environnement dans lequel elle s'insère, on peut considérer que la Vallée de Viñales est un *paysage culturel*.

Histoire et description

Histoire

Les nombreuses grottes situées aux flancs des buttes qui s'élèvent dans la Vallée de Viñales ont été habitées durant des siècles, bien avant l'arrivée des conquérants espagnols.

La qualité des sols et le climat favorable permirent le développement de l'élevage, la culture du fourrage et des plantes vivrières, avec recours au travail des esclaves importés d'Afrique. Les *cimarrones* ou esclaves en fuite, se réfugièrent souvent dans les grottes de la Vallée. Le site de Pan de Azúcar contient les ruines de la plus grande hacienda de dressage et de formation des esclaves aux différents métiers.

Suite à l'apparition et à l'extension considérable de la culture du tabac, le village de Viñales fut fondé en 1875, le long de la route conduisant de Pinar del Río, capitale de la province, à Puerto Esperanza, principal accès à la mer. En 1882, le chemin de fer de l'Ouest (*Ferrocarril del Oeste*) fut construit, dont il ne reste plus aujourd'hui que des vestiges.

Diverses opérations militaires furent menées dans la Vallée de Viñales durant la Guerre d'Indépendance, de même qu'à l'époque de la Révolution cubaine.

Aujourd'hui, la Vallée connaît une occupation agricole, avec une population de quelque 8000 habitants qui se livrent en particulier à la culture du tabac, culture qui y donne les meilleurs rendements.

Description

La Vallée est entourée par un ensemble montagneux. Elle est constituée d'une plaine de terres arables, dont s'élèvent de spectaculaires buttes de calcaire pouvant atteindre 300 mètres de hauteur, appelées *mogotes*. Elle comporte un système de cavernes très étendu, renfermant des fossiles ammonites. La végétation des buttes se caractérise par l'existence d'espèces endémiques locales, notamment le *Microcycas calocoma*, fossile vivant de la flore phanérogame du crétacé. Il y vit une faune d'oiseaux et de mollusques intéressante.

La plaine est toute entière vouée à l'agriculture traditionnelle. Des expériences récentes ont montré qu'une exploitation mécanique entraînait une perte de qualité du tabac. Par conséquent, les anciennes méthodes restent en usage, comme la traction animale. A travers les saisons et l'évolution des cultures, la Vallée subit des variations que vient encore renforcer son orientation est-ouest. Suivant la course du soleil, s'offre un spectacle unique, avec les formations rocheuses grises et vertes, les sols rougeâtres, les habitations blanches et grises et les nombreuses nuances vertes des cultures.

La plupart des constructions réparties dans la plaine sont de caractère modeste, construites avec des matériaux naturels locaux et destinées à l'habitation ou à l'exploitation familiale. Le village de Viñales a gardé sa configuration originelle, s'étirant le long de la rue principale ; il compte de nombreux exemples intéressants d'architecture coloniale.

La Vallée connaît une culture originale, synthèse des apports des indigènes, des conquérants espagnols et des esclaves noirs. Elle s'illustre notamment dans l'expression musicale du travailleur vega (*veguero*), dont Benito Hernández Cabrera (connu comme le

Vallée de la Loire (France)

No 933

Identification

<i>Bien proposé</i>	La vallée de la Loire entre la Maine et Sully-sur-Loire
<i>Lieu</i>	Départements : Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et Loire et Maine-et-Loire. Régions : Centre et Pays de la Loire
<i>Etat partie</i>	France
<i>Date</i>	29 juin 1998

Justification émanant l'Etat partie

La vallée de la Loire entre Sully-sur-Loire et la Maine a été, à la Renaissance, une aire culturelle majeure de rencontres et d'influences entre la Méditerranée italienne, la douce France et les Flandres. Cette aire culturelle a vu l'émergence d'une civilisation paysagère, française en premier lieu, puis européenne, qui a élaboré certains des modèles les plus achevés des paysages de la modernité.

Les habitants de la vallée avaient certes cultivé, soigné et aimé contempler leur pays avant la Renaissance, en l'aménageant selon la séquence classique *domus-hortus-ager-saltus* entre les deux grands milieux naturels du fleuve et de la forêt environnante. Mais c'est à partir de la Renaissance, et conjointement à l'apparition du mot "paysage" en Europe, que les développements originaux de cette organisation de l'espace commencèrent à faire l'objet de représentations littéraires, picturales et jardinières qui les érigèrent en modèles esthétiques et explicitement paysagers, conditions requises pour que l'on puisse parler de paysages culturels.

Avant la Renaissance, les premières représentations littéraires de ces paysages sont dues à Charles d'Orléans puis, sur un autre mode, à Rabelais, dont l'Abbaye de Thélème restera un modèle emblématique jusqu'à aujourd'hui. A la Renaissance, les représentations littéraires seront principalement dues à Pierre de Ronsard, Honorat de Racan et Joachim du Bellay. Elles décrivent et célèbrent les beautés de ces paysages, non sans marquer leur excellence par rapport à d'autres, pourtant fameux, ceux de Rome par exemple, où séjourna Du Bellay.

Parallèlement à ces célébrations du pays, les représentations jardinières proprement esthétiques – et dépassant donc les simples jardins de subsistance ornés de fleurs – accompagnèrent la métamorphose des grandes forteresses moyenâgeuses en châteaux de

plaisance et d'agrément. Dans ces jardins si nombreux, *l'aquosité*, ce terme typique de la Renaissance aujourd'hui tombé en désuétude, qui signifiait la jouissance de l'eau sous toutes ses formes, stagnantes, courantes et jaillissantes, ne le céda en rien à l'amour des plantes et des animaux dans des mises en scène amplifiant considérablement les dimensions et les ambitions des jardins du Moyen Age.

Cette émergence de modèles nouveaux, célébrés *in visu* par les poètes et mis en œuvre *in situ* par les architectes, ne fut pas sans lendemain. Le mouvement né de l'Humanisme sur les bords de la Loire allait se poursuivre et se répandre pendant des siècles, et ce fut la modernité. Les paysages ligériens allaient s'y inscrire et contribuer sans rupture au développement du paysage moderne.

Au XVII^e siècle, les paysages ligériens furent célébrés par Jean de la Fontaine et la marquise de Sévigné ; quant à l'art des jardins, il se prolongea dans les grands chefs d'œuvre classiques où l'aquosité s'étoffait si bien qu'ils devinrent en quelque sorte les laboratoires de « l'architecture hydraulique » qui devait s'épanouir dans la construction des grands canaux au siècle des Lumières.

Au XIX^e siècle, les paysages ligériens furent célébrés, entre autres, par Alfred de Vigny, Gustave Flaubert, Honoré de Balzac, Charles Baudelaire et même Victor Hugo, dont la sensibilité romantique rejoignait celle d'un Turner, peintre majeur de la Loire. Le Val de Loire fut également étudié et célébré par une pléiade de géographes dont certains, les deux Reclus par exemple, allèrent jusqu'à parler "du plus beau royaume sous le ciel" et affirmer que la Loire moyenne avait "plus que toute autre province contribué à la naissance et au développement de la nation". Quant aux grands initiateurs du tourisme moderne, les Joanne, Abel Hugo et autres Ardouin-Dumazet, ils joignirent leurs voix à ces savants pour faire du Val une des plus grandes destinations touristiques d'Europe puis du monde, ce qu'il est resté. C'est d'ailleurs le XIX^e siècle qui vit le développement des représentations picturales et photographiques du fleuve, lesquelles jouèrent le rôle que l'on sait dans la diffusion de son renom et dans le renforcement de la volonté de protection de ses trésors patrimoniaux, souci apparu au milieu du siècle et demeuré intact jusqu'à nos jours.

Les représentations picturales des paysages ligériens apparurent en effet plus tardivement que leurs représentations littéraires et jardinières. René Bazin a attribué ce décalage à la difficulté de peindre la Loire du fait des trop vastes dimensions de sa vallée et de sa lumière, "fine, voilée, que ne relève aucune ombre forte, aucun contraste". Il est vrai que, dans la vallée de la Seine par exemple, les peintres pouvaient trouver des points de vue leur permettant d'en embrasser la totalité, de coteau à coteau, de façon à représenter le fleuve dans son cadre. Les dimensions de la Loire sont telles que ce type de cadrage y est quasi impossible, exception faite – et les peintres et graveurs en ont largement profité – des ponts, des quais et des fronts urbains de ses villes, tous motifs très tôt et très souvent représentés. Tel fut du reste le cas, au XIX^e siècle, de Joseph Mallord William

Vigan (Philippines)

No 502rev

Identification

<i>Bien proposé</i>	La ville historique de Vigan
<i>Location</i>	Province d'Ilocos-Sur
<i>Etat Partie</i>	Philippines
<i>Date</i>	30 avril 1998

Justification émanant de l'Etat partie

Vigan, qui faisait partie du réseau des villes commerçantes d'Asie aux XVIII^e et XIX^e siècles, présente une architecture unique qui allie aisément les styles Ilocano, philippin, chinois et espagnol. Bien que construite en Asie tropicale et non dans le Nouveau Monde, c'est une ville de type colonial espagnol qui répond aux règles d'urbanisme définies dans la *Ley de las Indias* et qui, par conséquent, lie Vigan au réseau des villes coloniales d'Amérique latine. **Critère ii**

Vigan témoigne des traditions culturelles philippines et du mode de vie de ses habitants aux XVIII^e, XIX^e, et XX^e siècles. L'architecture locale, qui prévoit dans une même construction les locaux professionnels au rez-de-chaussée et l'habitation familiale à l'étage supérieur, reflète les liens profonds qu'elle entretient avec les pays asiatiques voisins où commerçants et entrepreneurs vivent et travaillent sur le même lieu. Ce mode de vie se traduit dans la ville de Vigan par des rues bordées d'échoppes où les maisons se dressent les unes à côté des autres en bordure de voies étroites. L'ensemble urbanistique de Vigan se compose d'un groupe de constructions qui, par leur architecture, leur unité et leur intégration dans le paysage, a une véritable valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire et de l'art. **Critère iii**

L'architecture de Vigan est un reflet authentique de ses racines. Les matériaux de construction - bois, pierre, coquillages (*kapis*) et terre cuite - proviennent de la région. Les maisons sont de style traditionnel *bahay na bato*, avec le rez-de-chaussée fermé par des murs de pierre et le niveau supérieur entièrement fait de bois. Certaines maisons de Vigan présentent une variante de ce style avec les deux niveaux construits en pierre ou en brique. **Critère iv**

Vigan est réputée pour être la dernière ville des Philippines à avoir conservé l'architecture et le plan urbanistique de la période coloniale espagnole. La modernisation et les progrès créent une forte pression en faveur de la transformation de nombreuses structures du centre de la partie historique de la ville ainsi que de la

zone tampon. Vigan est cependant déterminée à conserver son authenticité. **Critère v**

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Avant l'arrivée des Espagnols, il existait un village indigène installé sur une île, constitué d'un groupe de maisons de bois ou de bambou sur pilotis. En 1572 le *conquistador* Juan de Salcedo fonda sur ce site une ville nouvelle, qu'il baptisa du nom de Villa Ferdinandina. Il en fit sa capitale lorsqu'il fut nommé Lieutenant Gouverneur (*Encomendero*) de la région d'Ilocos. Conçue comme un comptoir commercial plutôt que comme une forteresse, elle était l'établissement urbain le plus septentrional installé aux Philippines par les Espagnols.

A la fin du XVII^e siècle, une nouvelle forme d'architecture est née, qui alliait la construction traditionnelle avec les techniques de construction en pierre et bois introduites par les Espagnols. Les frères augustins introduisirent la brique pour leurs églises et leurs bâtiments.

Le siège de l'archidiocèse de la Nueva Segovia fut transféré à Vigan en 1758 qui devint le centre de l'activité religieuse de la région. En 1778, en raison de son expansion, elle fut rebaptisée Ciudad Ferdinandina.

Le fleuve Mestizo joua un rôle central dans le développement de la ville du XVI^e au XIX^e siècle : son delta pouvait accueillir les grands navires tandis que des petites embarcations assuraient la navette avec l'intérieur des terres. Il n'est toutefois plus navigable aujourd'hui en raison de l'ensablement qui, en outre, fait que la ville n'est plus une île.

En tant que principal centre commercial de la région, Vigan entretenait des liens commerciaux directs avec la Chine. En tant qu'escale dans le commerce par galion entre Manille et Acapulco, qui dura pendant toute la période coloniale espagnole, elle fournissait des marchandises qui traversaient le Pacifique à destination du Mexique puis de là gagnaient l'Europe en traversant l'Atlantique. Ces liens commerciaux ont favorisé des échanges constants entre les peuples et les cultures Ilocanos, philippins, chinois, espagnols et (au XX^e siècle) américains du nord.

Description

Vigan est située dans le delta de l'Abra, en bordure de la plaine côtière de la Mer de Chine, près de l'extrémité nord est de l'île de Luçon.

Le territoire municipal actuel couvre environ 27km². Il est divisé en neuf districts urbains (*poblaciones*) et trente villages ruraux (*barangays*). Près de la moitié de la superficie est encore consacrée à l'agriculture. La partie historique de la ville, qui est proposé pour

Kalwaria Zebrzydowska (Pologne)

No 905

Identification

Bien proposé Kalwaria Zebrzydowska : ensemble architectural maniériste et paysager et parc de pèlerinage

Lieu Voïvodie de Bielsko-Biala, District de Kalwaria Zebrzydowska

Etat partie République de Pologne

Date 29 juin 1998

Justification émanant l'Etat partie

Dans son ensemble, le parc du calvaire maniériste Kalwaria Zebrzydowska constitue un bien culturel unique et exceptionnel composé de quarante-quatre édifices nichés dans un grand et bel espace naturel et disposés selon un savant système défini en fonction du contenu, du rôle et de la forme. Ce système, dominé par la nature, est un paysage historique unique au monde (**critère ii**). C'est aussi un superbe exemple de paysage de calvaire, représentatif de ce type de site (**critère iv**). Il renferme des messages symboliques majeurs au niveau des idées et du contenu, traduits en langage théâtral religieux traditionnel dans un décor naturel paysager. L'ensemble associe des effets de forme et des valeurs architecturales à un contenu symbolique et idéologique (**critère vi**).

Catégorie de bien

En terme de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. C'est aussi un *paysage culturel* tel que défini à l'article 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

Les travaux de construction du Calvaire commencèrent en 1600 sur ordre de Mikolaj Zebrzydowski, seigneur de Cracovie. Il y fit construire la chapelle de la Crucifixion et un petit ermitage sur les pentes du mont Zar où il avait l'habitude de se retirer pour méditer.

Puis les moines bernardins (cisterciens), Tomasz Bucki et Ludwig Boguski, le persuadèrent d'agrandir son

projet d'origine et d'édifier dans le paysage de nombreuses chapelles dont la forme et l'idée s'inspireraient de Jérusalem. Ce lieu serait destiné non seulement aux habitants de la région mais aussi aux croyants de toute la Pologne et des pays voisins.

Les plans du site sont dus à l'éminent mathématicien, astronome et topographe Feliks Zebrowski. Il se basa sur le paysage de Jérusalem au temps du Christ, utilisant un système de mesure qu'il avait mis au point afin de reproduire symboliquement le paysage urbain de Jérusalem sur le paysage naturel. Il fit usage de la topographie naturelle. Ainsi le mont Lackaranska représente-t-il le Mont des Oliviers et le mont Zar, le Golgotha.

Les sites choisis pour les chapelles, qui retracent les étapes de la vie de Jésus et les stations du chemin de croix, étaient reliés par des chemins tracés à travers la forêt et furent d'abord marqués par une simple croix. Celles-ci furent remplacées par des chapelles, dont la quasi-totalité fut construite entre 1605 et 1632. L'architecte des chapelles, le belge Paul Baudarth, a transmis l'influence de l'architecture Maniériste des Pays-Bas. En 1632 un mur encercla le site – il n'existe plus aujourd'hui – pour symboliser les limites de la Ville Sainte, de même qu'un réseau de chemins qui reliait les dix chapelles consacrées à la vie de la Vierge Marie.

Seules quatre chapelles furent ajoutées – celles dédiées à la troisième chute du Christ (1754), aux saintes Femmes (1782), à saint Jean Népomucène (1824) et à l'ange (1836). Le premier pont des Anges a été remplacé en 1907 par une nouvelle structure.

L'église de Notre-Dame-des-Anges et le monastère des bernardins sont l'œuvre de l'architecte italien Giovanni Maria Bernardoni. Toutefois, il ne termina pas les travaux qui furent repris par Baudarth en 1609. Le monastère fut considérablement agrandi en 1654-1656 et prit l'apparence d'un château baroque. Une chapelle des pèlerins, de style baroque, fut ajoutée à l'église en 1658-1667 afin de recueillir l'icône miraculeuse de la Vierge. L'église n'a pas été modifiée depuis le XVII^e siècle, mais le monastère fut encore agrandi au début du XIX^e siècle.

Lorsque le monastère fut fondé en 1617, les habitants de la ville de Kalwaria Zebrzydowska qui s'était agrandie eurent la possibilité de louer une partie des terres appartenant au parc du calvaire. Ils commencèrent par défricher pour créer des pâtures et, au milieu du XVIII^e siècle, ils eurent l'autorisation de construire des maisons sur leurs parcelles. Un processus de reboisement a été entamé au début du XIX^e siècle.

Au début du XVIII^e siècle, la famille Czartoryski, propriétaire du parc, construisit un palais près de l'église des pèlerins, qui fut en grande partie détruit au XIX^e siècle. A la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la parcelle sur laquelle se trouvait cette demeure ainsi que certains bâtiments annexes qui avaient survécu, devinrent propriété de l'Etat qui y construisit un séminaire.

Sighisoara (Roumanie)

No 902

Identification

<i>Bien proposé</i>	Centre historique de Sighisoara
<i>Lieu</i>	Région de Mures
<i>Etat Partie</i>	Roumanie
<i>Date</i>	29 juin 1998

Justification émanant de l'Etat Partie

La vieille ville de Sighisoara est un site représentatif de la civilisation allemande des colons saxons de Transylvanie. Elle témoigne d'une manière de construire qui a considérablement influencé, pendant tout le Moyen Age, le développement ultérieur des villes de Transylvanie, le type d'habitat urbain ainsi que l'architecture traditionnelle. **Critère ii**

Le tissu urbain et la structure géométrique et spatiale ainsi que les nombreux monuments d'une valeur incontestable, confèrent à cet ensemble, développé en symbiose organique avec le paysage, la valeur d'un accomplissement exceptionnel. **Critère iii**

La ville constitue l'un des types les plus représentatifs de la structure médiévale spécifique d'un site urbain de petite dimension possédant un ensemble architectural homogène et disposant toutefois d'une position géographique unique. **Critère iv**

Elle constitue l'exemple le mieux conservé de toutes les villes de Transylvanie, un témoignage de ce qui est caractéristique de la tradition de construction des colons saxons du Moyen Age, tradition exprimée par la conservation des styles architecturaux, des procédés de construction et de la forme de l'habitat urbain, maintenus jusqu'à nos jours.

Tout cela prouve que Sighisoara est un site représentatif de la civilisation allemande médiévale et moderne de Transylvanie, menacée par les mutations sociales et culturelles survenues durant les dernières décennies suite à l'exil massif de la minorité allemande. **Critère v**

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le Centre historique de Sighisoara est un *ensemble*.

Histoire et Description

Histoire

Situé au cœur de la Transylvanie, Sighisoara s'est développé sur un plateau, dominé par une colline, qui surplombe une boucle de la rivière Timava.

Au XIII^e siècle, des artisans et des marchands allemands, dits Saxons, sont appelés par les souverains hongrois pour coloniser la Transylvanie et protéger la frontière des Carpates contre les peuples des steppes. Ils s'établirent sur la colline, appelée colline de la Cité, qui a livré des témoignages d'occupation remontant au paléolithique.

À la suite des incursions tatars de 1241, l'établissement fortifié de la colline de la Cité sera renforcé de murs munis de tours qui seront étendus pour englober l'ensemble du plateau à la fin du XIV^e siècle. La ville, connue en 1280 sous le nom de *Castrum Sex*, développe ses activités commerciales grâce aux puissantes corporations d'artisans. Chacune des corporations s'est chargée de la construction d'une tour et de sa défense. L'importance de la ville est reconnue en 1367, lorsqu'elle obtient le titre de *Civitas* et devient la deuxième entité politique territoriale de Transylvanie (le « scaun » de Schässburg, appellation d'origine germanique de Sighisoara).

Soumise à la pression des Turcs entre 1421 et 1526, la cité surélève ses murs. Dans le même temps, un habitat se développe autour de l'église de l'hôpital Saint-Antoine (présence attestée par des documents en 1461) située au pied du plateau. Le noyau de la Ville basse protégé par des murs percés de portes défensives, s'étendra progressivement à l'est et à l'ouest pour atteindre aujourd'hui les deux rives de la Timava.

Au cours du XVII^e siècle, la ville de Sighisoara subit une succession d'événements tragiques. La population est réduite de près de moitié à la suite de deux épidémies de peste. En 1676, un incendie détruit les trois quarts de la ville dont réchappent les édifices de la colline de la Cité et les bâtiments sont reconstruits sur les anciennes fondations. La Ville basse est également frappée par deux incendies (1736 et 1788), des inondations (1771) et l'ensemble de la ville par le séisme de 1838.

En 1840, les corporations de marchands perdent le monopole qui leur avait été accordé dès le XIII^e siècle et elles disparaissent. Resté quelque peu en retrait du grand courant de développement économique du XIX^e siècle, Sighisoara a préservé son centre historique des transformations à grande échelle. Des interventions ponctuelles ont cependant entraîné la perte de quelques tours et d'une section des murs. En 1886, lorsque la Hongrie a transféré la constitution de « *Komitat* » (district) à la Transylvanie, Sighisoara/Schässburg devenant la capitale du district *Tirgu Mares/Neumarkt*, le monastère des dominicains a été démoli pour faire place au nouvel hôtel de ville.

Au XIX^e siècle, la partie haute de Sighisoara maintient sa fonction de centre administratif et culturel. Les

Eglises en bois de Maramures (Roumanie)

No 904

Identification

<i>Bien proposé</i>	L'ensemble « Eglises en bois de Maramures »
<i>Lieu</i>	Département de Maramures Commune: Bârsana, village : Bârsana Commune: Budesti, village : Budesti Commune: Desesti, village : Desesti Commune: Ieud, village : Ieud Commune: Sisesti, village : Plopis Commune: Poienile Izei, Village: Poienile Izei Ville: Tirgu Lapus, village : Rogoz Commune: Sisesti, village : Surdesti
<i>Etat Partie</i>	Roumanie
<i>Date</i>	29 juin 1998

Justification émanant de l'Etat Partie

Certains chercheurs soulignent le caractère exceptionnel des églises en bois de Maramures dû à leur forme, leur réalisation, leur authenticité, leur équilibre, leur dynamisme, et leur ambiance. Les superlatifs que tout un chacun serait tenté d'employer à la vue de ces églises ne sont certainement pas anodins, mais expriment l'émotion provoquée par tout ce qui est oeuvre d'art. Ces églises sont le fruit du travail de générations successives d'artisans géniaux, et le résultat de l'art de travailler avec un sens artistique inné. Le talent des maîtres tailleurs de Maramures leur a valu une renommée méritée, toujours reconnue aujourd'hui, ainsi que le prouvent leurs créations contemporaines. **Critère i**

Les églises en bois de Maramures, proposées pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, sont l'exemple d'un type de construction établi sur le système blockbau, et sont la représentation d'une interprétation du gothique utilisant exclusivement le bois, suivant une technique traditionnelle, qui s'est cristallisée au XVIII^e siècle pour se perpétuer sous cette forme jusqu'à nos jours, créant un modèle, voire même un style appelé «à la Maramures». **Critère iv**

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles que définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé pour inscription est un *ensemble*.

Histoire et Description

Histoire

Le territoire de Maramures, situé au nord de la Transylvanie, s'est constitué à travers le temps par la fusion de très anciennes entités géographiques et socio-politiques, appelées « pays » dont celui de Maramures, de Chioar et du Lapus où sont implantées les églises proposées pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Ces « pays » sont unis par le cadre géographique, composé de montagnes autrefois couvertes de forêts et de nombreux cours d'eau, mais également par leur histoire et la vie spirituelle.

Au Moyen Age, les structures sociales rurales sont fondées sur des villages de type communautaire qui sont regroupés par vallées sous la direction générale du voïvode de Maramures. Les églises de la région sont placées sous la juridiction du monastère orthodoxe de Peri. Le territoire de Maramures, connu sous le nom de *terra Maramorosiensi* (1324) et de *districtus Maramorosiensi* (1326), a bénéficié d'une certaine autonomie politique avant de passer sous l'autorité des souverains hongrois.

Il devient un « comitat » en 1385 et il est ensuite intégré à la principauté de Transylvanie (1538) qui sera annexée par les Habsbourg en 1711. La période comprise entre la fin du XVII^e et celle du XVIII^e siècle est particulièrement riche en événements politiques et culturels pour le Maramures où se sont croisés la tradition byzantine et les apports occidentaux (église uniate, Réforme et Contre-Réforme). La plupart des églises en bois de la région sont reconstruites après les destructions provoquées par la dernière grande invasion tatare en 1717.

Description

Les huit églises de Maramures qui sont proposées pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial sont des monuments de l'architecture traditionnelle en bois.

Elevées au XVII^e et au XVIII^e siècle, elles ont conservé leur plan traditionnel composé d'un pronaos et d'un naos lesquels forment un rectangle et d'un sanctuaire pentagonal en décrochement. Un portique a été ajouté à la façade occidentale des églises de Bârsana, Poienile Izei, Ieud Deal, Surdesti et Plopis. Elles sont couvertes d'une haute toiture double à pentes raides d'où s'élance une haute tour clocher munie d'une galerie qui rappelle les églises gothiques en pierre et confère aux églises une silhouette caractéristique.

Brimstone Hill (Saint-Kitts-et-Nevis)

No 910

Identification

<i>Bien proposé</i>	Parc national de la forteresse de Brimstone Hill
<i>Lieu</i>	Paroisse de Saint-Thomas, Saint-Christopher (Saint-Kitts)
<i>État partie</i>	Saint-Kitts-et-Nevis
<i>Date</i>	29 juin 1998

Justification émanant de l'État partie

La forteresse de Brimstone Hill est d'une grande valeur historique, culturelle et architecturale : c'est un monument dédié à l'ingéniosité des ingénieurs militaires britanniques qui l'ont conçue et ont supervisé sa construction et à l'habileté, la force et l'endurance des esclaves africains qui l'ont construite et entretenue.

Le parc national de la forteresse de Brimstone Hill mérite d'être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial pour les raisons suivantes :

- Cette adaptation des fortifications classiques européennes des XVII^e et XVIII^e siècles à la construction d'un vaste complexe militaire autonome sur les pentes abruptes et le sommet escarpé d'une colline aride, à quelques 230 m d'altitude, est une merveille d'ingénierie.
- Dans certaines de ses caractéristiques architecturales, notamment la citadelle, s'expriment des éléments des diverses étapes de la conception de la forteresse.
- Elle symbolise l'impérialisme européen, l'esclavage des Africains et l'émergence d'une culture propre aux Caraïbes.
- Elle illustre la compétition pour le pouvoir et la richesse à une période cruciale de l'histoire du monde.
- Elle fournit un outil permettant de comprendre la géologie, l'écologie et l'histoire des Caraïbes.
- Gérée, conformément aux critères établis, par un organisme local au nom du peuple d'une jeune nation, dont la majorité des citoyens descendent d'anciens esclaves, elle est le symbole de l'endurance des peuples africains colonisés et de

l'intégrité de la culture caraïbe, et en tant que telle peut être une source d'inspiration pour d'autres jeunes nations elles aussi dans leur ère post-coloniale.

[**Remarque** L'État partie n'avance aucune hypothèse dans le dossier de proposition d'inscription quant aux critères en vertu desquels il considère que le bien devrait être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.]

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*.

Histoire et description

Histoire

Saint-Kitts, que les natifs amérindiens avaient baptisée Liamuiga (île fertile), fut la première île des Caraïbes à avoir été occupée sans interruption tant par les Anglais (en 1623) que par les Français (1625), qui se la partagèrent entre 1627 et 1713, époque à laquelle elle passa sous seul contrôle anglais grâce au traité d'Utrecht, qui mirent fin à la guerre de Succession d'Espagne. Connue sous le nom de « l'île Mère », elle fut à la fois le modèle et le tremplin de la colonisation anglaise et française aux Caraïbes.

Des esclaves africains furent amenés dès les premières années de la colonisation européenne, et ce fut sur Saint-Kitts et les autres premières colonies que le système des plantations, basé sur la production sucrière et l'esclavage, s'enracina. La piste de certaines formes syncrétiques qui combinent des éléments des cultures européennes, africaines et, dans une moindre mesure, amérindiennes, peut être remontée jusqu'à Saint-Kitts.

L'usage militaire de Brimstone Hill commença en 1690, quand les Britanniques montèrent un canon du côté nord-ouest pour éloigner les Français de Fort Charles, au pied de la colline. Le site devint un lieu de refuge lors des invasions, par exemple par les Français en 1706.

En 1782, la forteresse, après un mois de siège, se rendit aux Français. Cependant, cette même année, les Britanniques remportèrent une victoire navale retentissante lors de la bataille des Saints, établissant ainsi leur supériorité navale. En 1783, le traité de Versailles (qui accordait l'indépendance aux treize colonies d'Amérique du Nord) rendit l'île aux Britanniques ; s'ensuivit une période de reconstruction intensive et d'investissement. Grâce à la reconstruction de ses formidables ouvrages défensifs, Saint-Kitts fut surnommée « la Gibraltar des Antilles ». Elle résista vaillamment à une attaque de la marine française en 1806. Par la suite, la marine britannique put assurer la sécurité des colonies insulaires aux Caraïbes.

Bellinzone (Suisse)

No 884

Identification

<i>Bien proposé</i>	Trois châteaux, muraille et remparts du bourg de Bellinzone
<i>Lieu</i>	Bellinzone - Canton du Tessin
<i>Etat Partie</i>	Suisse
<i>Date</i>	9 septembre 1998

Justification émanant de l'Etat partie

L'ensemble monumental de Bellinzone est le seul et unique exemple, encore visible sur tout l'arc alpin, d'architecture militaire médiévale qui se compose de trois châteaux, d'une muraille qui barrait l'entière vallée du Tessin et de remparts qui entouraient le bourg pour la défense de la population civile.

Il est parfaitement légitime de classer les fortifications de Bellinzone en tant que monument unique de l'architecture européenne de défense de la culture féodale.

[**Note** : dans le dossier de proposition d'inscription, l'Etat Partie n'émet aucune proposition sur les critères motivant selon lui l'inscription du bien sur la Liste du patrimoine mondial]

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*.

Histoire et Description

Histoire

L'origine de Bellinzone est liée à la situation stratégique du site contrôlant, par la vallée du Tessin, l'accès aux principaux cols alpins constituant le passage du Milanais, c'est-à-dire de tout le nord de l'Italie, vers les régions situées plus au nord jusqu'au Danube et au-delà.

Les fouilles récentes ont attesté que le site était occupé dès le néolithique. Les romains en firent un point avancé jusqu'à ce que la frontière de l'empire soit reportée plus au nord sur le Danube. Sous la pression des barbares venus du nord, Bellinzone fut de nouveau un point de défense face aux peuplades

qui descendaient des plaines danubiennes. Dans cette période troublée de fin d'empire, le site passa aux mains des Ostrogoths, des Byzantins, et enfin aux Lombards.

Les fouilles ont montré que la forteresse avait été incendiée vers l'an 800. Au X^e siècle Bellinzone fut inclus dans la possession d'Otton 1er, fondateur du Saint Empire. On peut situer l'origine des premières constructions qui nous sont parvenues vers cette époque.

Vers l'an 1000 le château et le comté furent cédés par l'empereur à l'évêque de Côme. Cette époque correspond à une division des espaces intérieurs du château de Castelgrande qui accueille des maisons à la manière d'une petite ville fortifiée.

Au XII^e siècle, Frédéric Barberousse prit possession de la forteresse. Progressivement la ville se construit autour de la citadelle et les fortifications s'améliorent.

Du XIII^e au XV^e siècle, le bourg s'agrandit autour du château. Le château de Montebello est construit vers 1300, bientôt englobé dans le système de fortifications. Le château de Sasso Corbaro construit en 1480 au sud-est de Castelgrande participe également au système de défense mais sera toujours indépendant du réseau de fortifications.

Bellinzone fut inclus dans l'état milanais sous le règne des Visconti. A partir du début du XV^e siècle, Bellinzone fut l'objet de luttes face aux Confédérés qui voulaient s'emparer de la place. Les Visconti augmentèrent considérablement les défenses et entreprirent la construction d'un mur qui partant de Castelgrande devait barrer la vallée du Tessin : la Murata. Castelgrande qui constitue le centre du dispositif fait l'objet de nouveaux travaux afin d'en rationaliser le plan. La cour est débarrassée des maisons qui l'encombrent, sa disposition tripartite se dessine et les constructions du flanc sud sont rattachées au château. De ce point fort part un ensemble de remparts qui protègent la ville et permettent le contrôle du trafic dans la vallée.

Au début du XVI^e siècle, Bellinzone fut soumis aux confédérés, les fortifications perdirent beaucoup de leur importance mais ne furent pas détruites. En 1515 une crue du Tessin emporta une grande partie de la Murata.

A partir du XVI^e siècle l'histoire n'active plus cet ensemble fortifié. En 1803 Castelgrande est utilisé comme prison et arsenal. La ville moderne se développe au détriment des remparts. En 1882, l'arsenal fut agrandi.

Avec le XX^e siècle, on entre dans la période de reconnaissance de la valeur historique du site et commencent les grandes opérations de restauration.

Description

L'ensemble se présente sous forme de trois châteaux et d'un réseau de fortifications avec émergence de tours et de dispositifs de défense qui commande la vallée du Tessin et domine le centre de la ville.

Merv (Turkménistan)

No 886

Identification

<i>Bien proposé</i>	Parc national historique et culturel de l'« Ancienne Merv »
<i>Lieu</i>	Région de Mary
<i>État partie</i>	République du Turkménistan
<i>Date</i>	7 novembre 1996

Justification émanant de l'État partie

Le mausolée du sultan Sanjar est un chef d'œuvre du génie créateur humain et, à lui seul, mérite déjà l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Il est préservé au centre de la ville, qui présente également des fortifications, un tracé de rues unique, une citadelle et d'autres monuments remarquables.

Critère i

Les villes de l'oasis de Merv ont exercé une influence considérable sur les civilisations d'Asie centrale et d'Iran depuis quatre millénaires. Situées dans une oasis qui se trouve sur un grand axe commercial est-ouest, couramment appelé la route de la Soie, elles ont facilité les échanges de produits et d'idées. La ville seldjoukide, en particulier, a influencé l'architecture et la décoration architecturale, ainsi que le développement scientifique et culturel.

Critère ii

La séquence des grandes villes séparées, l'ensemble de fortifications, la possibilité d'étudier les différents schémas de rue d'une ville à l'autre et le mausolée du sultan Sanjar sont uniques.

Critère iii

Les monuments ondulés, faits de brique crue, sont des exemples typiques des édifices d'Asie centrale, dont peu subsistent à ce jour. Ils se trouvent dans leur grande majorité dans l'oasis de Merv, avec deux exemples remarquables à l'ouest de la ville seldjoukide. Les fours islamiques pour la fabrication de l'acier récemment découverts indiquent que Merv était un centre technologique majeur.

Critère iv

Les monuments de brique crue de Merv, édifices ondulés, pavillons et glaciers, sont des structures traditionnelles caractéristiques de la région, fragiles par nature et vulnérables à l'impact d'une irrémédiable évolution environnementale et socio-économique.

Critère v

De nombreux événements majeurs et personnalités d'importance historique sont associés à Merv. Parmi eux, on compte Abû Muslîm, qui fut à l'origine du mouvement révolutionnaire abbasside, la dynastie des seldjoukides, et les érudits attirés par les bibliothèques et l'observatoire de Merv, tels le géographe Yâqût al-Hamavi, et le poète et astronome Umar Khayyâm.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*.

Histoire et description

Histoire

L'oasis de Merv, dans le désert du Karakoum, héberge depuis le III^e millénaire avant J.-C. toute une série de centres urbains. Les plus anciens centres, datant de l'âge du Bronze (2500-1200 avant J.-C., approximativement), étaient situés au nord de l'oasis, où le cours du Mourgab affleurerait à la surface et pouvait aisément être mis à profit. Au fur et à mesure que se développaient des techniques d'irrigation plus avancées, les centres se déplaçaient vers le sud ; on trouve dans cette région d'importants sites du premier âge du Fer.

Le centre historique urbain se développa aux alentours de 500 avant J.-C. à l'est de l'oasis, emplacement de prédilection pour tirer avantage des routes vers l'Orient. Il se compose d'une série de cités fortifiées adjacentes, qui couvre plus de 1 200 hectares. L'existence de la plus ancienne, Erk Kala, est déjà attestée par des sources écrites de la période achéménide (519-331 avant J.-C.), et plus particulièrement par la fameuse inscription trilingue de Darius le Grand à Bisitun, dans l'Ouest de l'Iran.

L'oasis faisait partie de l'empire d'Alexandre le Grand et Pline l'Ancien suggère, dans son *Histoire naturelle* (VI, 16-17) que la cité hellénique fut fondée par Alexandre lui-même. Le roi séleucide Antiochos I^{er} Sôter (281-261 avant J.-C.) la reconstruisit et la baptisa *Margiana Antiochia* ; elle est identifiée à Erk Kala et à Gyaur Kala. Elle fut occupée pendant quelques 1 500 ans, pendant l'intégralité des périodes parthe et sassanide et au début de la période islamique. Selon certains, des soldats grecs et romains, survivants de l'écrasante victoire des Parthes sur les Romains à Carrhes en 53 avant J.-C., pourraient s'être installés à Margiana. L'islam devint dominant avec la mort du dernier roi sassanide, Yazdgard III, en 651. Toutefois, du VIII^e au X^e siècle, Merv ne fut guère plus qu'une zone industrielle, même si la mosquée centrale resta fréquentée jusqu'aux XI^e - XII^e siècles.

La cité médiévale des Seldjoukides se développa à l'ouest de Gyaur Kala, la remplaçant en tant que centre urbain au fur et à mesure que cette dernière déclinait. Le sultan Malikchah (1072-1092) la fortifia, et d'autres

Mi-sön (Viêt-nam)

No 949

Identification

<i>Bien proposé</i>	Sanctuaire de Mi-sön
<i>Lieu</i>	Commune de Duy Phu, district de Duy Xuyen, province de Quang Nam
<i>État partie</i>	République socialiste du Viêt-nam
<i>Date</i>	28 juillet 1998

Justification émanant de l'État partie

Mi-sön, vallée encerclée de montagnes, a été choisie pour être le site du centre religieux de la capitale du royaume de Champâ. Le sanctuaire de Mi-sön et ses environs constituent l'un des plus célèbres monuments architecturaux et sculpturaux cham au Viêt-nam. Ces importants vestiges contribuent à la compréhension de l'évolution de la pensée cham.

La majorité des tours de Mi-sön ont été construites au X^e siècle après J.-C. Beaucoup ont été endommagées pendant la récente guerre ; elles sont actuellement préservées dans l'attente de décisions sur les futurs travaux de réparation.

Critères ii et v

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*.

Histoire et description

Histoire

Le royaume de Champâ est né en 192 après J.-C., quand le peuple de la région de Tuong Lam se dressa contre ses suzerains chinois et fonda un État indépendant dans l'étroite bande de terre qui longe la côte de l'Annam. Cet État est connu d'après des archives chinoises sporadiques, dans lesquelles il apparaît successivement sous le nom de Lam Ap, Hoan Vuong et de Chiem Thanh, une transcription de *Champâpura*, qui signifie « la cité du peuple cham ». L'économie cham était basée sur l'agriculture (culture en rizières), la pêche et le commerce maritime.

Les Chams tombèrent sous l'influence de l'hindouisme du sous-continent indien à un stade précoce de leur développement, quoique la date exacte ne soit pas connue. Ils construisirent de nombreux temples dédiés aux divinités hindouistes : Krishna et Vishnou, par exemple, mais par-dessus tout Shiva. Le bouddhisme mahayana, qui doit avoir pénétré la culture cham plus tard, probablement au IV^e siècle, s'implanta solidement au nord du royaume de Champâ, mais le l'hindouisme et plus particulièrement le culte de Shiva resta la religion officielle.

Ce royaume comptait deux cités sacrées, appartenant chacune à un grand clan. Mi-sön (dont le nom, en vietnamien, signifie « belle montagne ») était sacrée pour le clan Dua (*Narikelavansa* en sanscrit), qui vénérait le roi mythique Srisanabhadresvara et gouvernait Amaraveti, la région septentrionale du royaume ; c'était également la capitale de tout le royaume de Champâ. Si la signification religieuse de Mi-sön était importante, son emplacement lui donnait également une importance stratégique car, nichée au cœur d'un petit cirque montagneux, la cité était une place forte facile à défendre.

Les monarques qui se succédèrent du VI^e au VIII^e siècle favorisèrent Mi-sön et la dotèrent de temples magnifiques. Entre 749 et 875, le clan Cau prit le pouvoir et, pendant un temps, la capitale fut transférée à Vivapura, au sud du territoire. Néanmoins, Mi-sön conserva son importance religieuse, et reprit sa place au début du IX^e siècle, sous le règne de Naravarman I^{er}, qui remporta nombre de batailles contre les armées chinoise et khmère.

Dès le début du X^e siècle, l'influence du bouddhisme commença à s'étioler, au bénéfice de Mi-sön, où l'hindouisme avait toujours dominé. Quand arriva le règne de Giaya Simhavaram, à la fin du X^e siècle, il s'était hissé à un pied d'égalité avec le bouddhisme dans le royaume cham. C'est à cette époque que furent construits la majorité des plus beaux monuments architecturaux subsistants.

Pendant la plus grande partie du XI^e siècle, la guerre fit rage et Mi-sön, à l'instar d'autres sites sacrés de Champâ, en pâtit grandement. Harivarman IV ramena la paix dans le royaume. Vers la fin du siècle, il avait transféré sa capitale à Do Ban, mais entreprit néanmoins de restaurer Mi-sön. La guerre éclata à nouveau au XII^e siècle, quand Jaya Indravarman IV attaqua l'empire khmer et mit sa capitale à sac. Les représailles furent immédiates, et le royaume cham fut occupé par les Khmers de 1190 à 1220.

À partir du XIII^e siècle, le royaume cham déclina lentement et fut absorbé par le pouvoir croissant du Viêt-nam. Il cessa d'exister en tant qu'entité à la fin du XV^e siècle, et Mi-sön cessa parallèlement d'être un lieu de culte.

Description

Dans le site proposé pour inscription, qui représente l'ancienne zone de peuplement et celle du sanctuaire, huit groupes de tours sanctuaires ont été dénombrés, et

Sites villageois de Transylvanie (Roumanie)

No 596bis

Identification

Bien proposé Sites villageois avec églises fortifiées de Transylvanie

Lieu

- Département de Alba, commune de Călnic, village de Călnic
- Département de Brasov, commune de Prejmer, village de Prejmer
- Commune de Bunesti, village de Viscri
- Département de Harghita, commune de Dârjiu, village de Dârjiu
- Département de Mures, commune de Saschiz, village de Saschiz
- Département de Sibiu, commune de Biertan, village de Biertan
- Commune de Valea Viilor, village de Valea Viilor

Etat Partie Roumanie

Date 29 juin 1998

Justification émanant de l'Etat Partie

Les églises fortifiées s'imposent en tant qu'ensemble ; On ne trouve nulle part ailleurs un aussi grand nombre d'églises fortifiées dans un espace aussi restreint, preuve de la généralisation du phénomène au sein d'une zone géographique et culturelle (ethnique). Elles constituent une œuvre architectonique d'exception, grâce à la variété et à l'usage du répertoire de formes de l'architecture défensive du Moyen Age européen tardif. Si en Europe occidentale et septentrionale, certains types défensifs appliqués aux églises sont caractéristiques de certains territoires ou pays (par ex. l'église fortifiée en France et dans les pays nordiques, ou les églises à enceinte fortifiée en Allemagne et en Autriche), on constate, en Transylvanie, la présence dans l'espace restreint déjà mentionné, de trois types de fortification d'églises :

L'église à enceinte fortifiée (par exemple Prejmer), l'église fortifiée (exemple, Saschiz) et l'église forteresse (exemple de complexe : Valea Viilor). Il faut remarquer la façon dont ces fortifications reprennent et adaptent les conditions particulières des monuments antérieurs. La plupart des cas attestent la transformation, en vue de la fortification, du répertoire

entier des formes et des plans des basiliques romanes courtes, avec ou sans tour occidentale et des églises à nef unique appartenant au gothique tardif. Dans certains cas, ces fortifications créent des monuments ayant une double fonction – sacrée et défensive – parfaitement équilibrées du point de vue de la forme et de la fonction (exemples, Saschiz, Cloasterf, etc.).

A ces réussites d'architecture défensive s'ajoute la valeur intrinsèque des églises témoignant de la diffusion de certains styles d'architecture, depuis l'art roman au gothique tardif. Les églises gardent encore des éléments de décor et de mobilier précieux : des autels à Prejmer (env.1450), des fragments de peinture murale (Dârjiu), des meubles du XVIème siècle (Prejmer, Saschiz, Valea Viilor). L'habitation fortifiée des nobles est elle aussi authentique et précieuse pour l'architecture.

Critère iv

Les localités proposées pour inscription présentent toutes les caractéristiques des villages de colonisation saxonne construits sur les anciennes « terres royales », localités qui ont été préservées dans la plupart des deux cent cinquante colonies saxonnes de Transylvanie :

- le réseau régulier des rues, bien que parfois influencé par le relief, est exemplaire dans les sites proposés ; la plupart d'entre eux se sont développés le long d'une rue ou d'un vaste espace médian, parfois doublé d'axes secondaires (exemples, Călnic, Valea Viilor, Biertan, Viscri). D'autres exemples plus rares de village se sont développés en fonction d'une place, créée à la suite de la fortification de l'église (Prejmer).
- La zone protégée – le noyau historique – présente encore les parcelles étroites et longues attestées par les documents et les recherches, aussi bien que la façon d'organiser celle-ci : maison avec mur pignon donnant sur la rue et dépendances en enfilade ; on peut aussi reconstituer de manière historique la forme du lotissement des terres cultivées (par exemple Viscri), les toponymes désignant les anciennes propriétés étant encore utilisés dans la tradition orale.

Le caractère clos, typique de ces localités, est lui aussi préservé : rangée continue de maisons à cave à demi enterrée et à rez-de-chaussée surélevé, avec peu d'ouvertures et pignons et murailles de clôture à la hauteur de la façade, reprenant parfois la décoration de celle-ci.

L'emplacement des bâtiments à usage public est également conservé. Disposés autour de l'église fortifiée, certains de ces bâtiments fonctionnent encore de nos jours : le presbytère ou le logis du prédicateur de la paroisse, l'école et la maison de l'instituteur placée soit dans l'enceinte de l'école, soit à proximité, la mairie et la salle des fêtes, les granges pour les céréales. Le nombre des bâtiments et leur qualité architecturale est notable pour tous les sites proposés.

Dans les localités saxonnes qui se trouvent sur les anciennes « terres royales » et surtout dans les localités proposées, on peut trouver deux types

Butrinti (Albanie)

No 570rev

L'ICOMOS a été notifié trop tardivement de la demande soumise par l'Etat partie pour étendre ce site du patrimoine mondial pour qu'une évaluation écrite puisse être préparée pour cette brochure. Un texte sera préparé et distribué aux membres du Bureau extraordinaire et du Comité du patrimoine mondial à l'occasion de leurs réunions de novembre 1999 à Marrakech.

Elche (Espagne)

No 930

Identification

<i>Bien proposé</i>	La palmeraie d'Elche : un paysage culturel hérité d'Al-Andalus
<i>Lieu</i>	Communauté autonome de Valence
<i>Etat partie</i>	Espagne
<i>Date</i>	30 juin 1998

Justification émanant de l'Etat partie

Il s'agit de l'unique forêt de palmier de ce type sur le continent européen, ce qui lui confère une valeur de paysage exceptionnel dans ce cadre géographique. Les géographes arabes et les voyageurs européens attestent ce caractère exceptionnel à travers l'histoire.

En plus de la forêt authentiquement naturelle, de nombreux palmiers sont cultivés dans les jardins et vergers, vestiges de l'exploitation agricole qu'en firent les Arabes de la péninsule ibérique il y a huit siècles. Les données archéologiques des périodes romaines et ibériques indiquent que ces plantations sont en réalité bien plus anciennes que la palmeraie arabe.

C'est aussi la survivance d'un habitat et d'une conception de la ville qui est visible sur la cartographie de la région. Le noyau central de la ville est entouré d'une série de jardins de palmiers avant d'arriver à la partie rurale proprement dite, où les exemplaires apparaissent plus disséminés jusqu'à former des forêts naturelles, sans que la main de l'homme intervienne dans leur culture.

Le palmier est une composante indissolublement associée à la culture d'Elche et s'y manifeste de différentes manières – la procession du dimanche des Rameaux, la Nuit des Rois et même le blason de la ville.

[Remarque L'Etat partie ne fait pas de propositions particulières quant aux critères au titre desquels il envisage de proposer l'inscription de ce bien sur la Liste du Patrimoine mondial.]

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. On peut aussi considérer que la palmeraie est conforme

au critère de paysage culturel évolutif tel que défini au paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

L'origine de la palmeraie d'Elche est traditionnellement attribuée aux Phéniciens et aux Carthaginois du 1^{er} millénaire av. J.-C., car les dattes faisaient partie de leur alimentation. C'est au moment de l'invasion arabe au VIII^e siècle ap. J.-C. qu'elles commencèrent à être cultivées ; un réseau de canaux d'irrigation permit d'utiliser les eaux saumâtres du Vinalopo. La ville fut à l'époque transférée vers le nord et entourée de nombreuses palmeraies de manière à recréer un paysage rappelant l'Afrique du Nord d'où venaient les nouveaux habitants.

Elche fut reprise en 1265 pendant le règne de Jacques Ier et les terres furent redistribuées. Les terres fertiles de la rive gauche, irriguées par le canal principal (*Sequia Mayor*) furent accordées à ceux qui avaient participé à la reconquête ; cette zone comprenait de nombreuses palmeraies de dattiers, dont certaines existent encore. Les terres de la rive droite (le *Magram*) ne comprenaient pas de palmeraies et furent attribuées aux vassaux musulmans (*moriscos*) qui, en dépit de la moindre fertilité de la zone et grâce à leur savoir-faire, plantèrent des palmeraies et obtinrent de hauts rendements. Ces cultures devaient malheureusement se dégrader lorsque les *moriscos* furent chassés en 1606.

Les palmeraies continuèrent de produire de grandes quantités de dattes, mais les récoltes diminuèrent à mesure que la ville s'étendait dans cette direction au cours de la deuxième moitié du XVII^e siècle et pour finir les dattiers furent abattus. Ce processus s'accéléra avec l'industrialisation et l'arrivée du chemin de fer au XIX^e siècle. On ne reconnut le danger qui menaçait les palmeraies que dans les années 1920 et dans les années 1930, des mesures législatives furent prises pour assurer la survivance de ce qui restait, un processus qui fut complété par la promulgation de la Loi sur la protection de la palmeraie d'Elche par le Parlement régional de Valence en 1986.

Description

Les dattiers d'Elche sont de l'espèce *Phoenix dactylifera* L., native du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Ils peuvent atteindre 30m de haut et vivre plus de 300 ans.

Les palmeraies qui sont l'objet de cette proposition forment un groupe compact dans la partie est de la ville d'Elche. Les limites des jardins (*huertos*) sont rectilignes, les parcelles sont essentiellement carrées ou rectangulaires mais certaines sont triangulaires. Elles sont séparées par des *cascabots* (clôtures de branches de palme tressées) ou des murs de pierre de 1 ou 2 mètres de haut. Chaque parcelle comprend la maison du propriétaire ou du locataire. Ces maisons sont en général délabrées sur les parcelles les plus proches du

centre de la ville. Les palmiers sont plantés en rangs simples ou doubles, le long des canaux d'irrigation. Ils produisent des dattes pour la consommation alimentaire et des palmes d'un blanc laiteux qui sont expédiées dans toute la péninsule ibérique pour la décoration et les processions du dimanche des Rameaux.

Gestion et protection

Statut juridique

Les palmeraies privées ou publiques qui constituent cette proposition d'inscription sont protégées par la Loi régionale de 1986 sur la protection de la Palmeraie d'Elche. Tout abattage d'arbre, changement de pratique agricole, abandon délibéré ou enlèvement de clôtures, toutes actions pouvant nuire à la qualité ou à l'apparence des palmeraies sont soumises à autorisation. Les palmeraies sont l'objet d'un suivi systématique.

Gestion

Le bien proposé pour inscription est constitué de 282 palmeraies individuelles, dont 102 se trouvent en zone urbaine et 180 dans la zone rurale environnante. Parmi les palmeraies de la ville, 50 appartiennent à la municipalité, le reste à des particuliers. Une seule des palmeraies rurales est municipale.

Une Fondation chargée de la surveillance des palmeraies d'Elche a été créée en 1933, et son rôle a été confirmé en 1986 par une loi de la Province. Elle est composée de représentants des départements du gouvernement provincial (*Generalitat Valenciana*) chargés de la culture, de l'urbanisme et du développement agricole, de deux conseillers municipaux et d'un représentant des exploitants des palmeraies. Cet organe, présidé par le Conseiller culturel de la Province assisté par le maire d'Elche, est responsable de la politique et délègue ses fonctions administratives, conformément à la Loi de 1986, à la Commission de gestion locale (*Junta Local Gestora*).

Le plan d'urbanisme d'Elche de 1997 prend un certain nombre de dispositions concernant les palmeraies plantées sur le territoire de la municipalité. Cette dernière applique une politique d'achat des propriétés, de plantations de dattiers issus de la pépinière municipale et d'accroissement de la productivité.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La conservation du paysage d'Elche est prise en charge depuis les années 1920, mais c'est seulement la promulgation de la Loi provinciale de 1986 qui l'a rendue obligatoire.

Authenticité

Les parcelles sur lesquelles sont plantées les palmeraies sont fidèles au système d'origine de l'attribution des

terres et forment une unité avec l'ancien système d'irrigation installé pendant la période arabe.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Elche en février 1999. L'ICOMOS a également bénéficié des conseils de son Comité international sur les Jardins et les Sites historiques et de la Fédération internationale des architectes paysagers (IFLA).

Caractéristiques

Le paysage des palmeraies d'Elche et de ses environs est un exemple remarquable d'introduction d'une forme d'agriculture et d'acclimatation d'une espèce à rendement économique dans une nouvelle région. Il reflète aussi une époque importante de l'histoire.

Analyse comparative

Il y a bien sûr d'innombrables palmeraies en Afrique du Nord et au Moyen Orient. Toutefois, le caractère exceptionnel d'Elche provient du fait qu'il s'agit d'une implantation délibérée, par un envahisseur qui apporte une forme d'agriculture venant d'un autre continent et qui a, de plus, conservé sa forme d'origine jusqu'à nos jours. L'ICOMOS ne connaît pas d'autre concentration comparable d'une culture vivrière importée d'une région à l'autre qui ait survécu, immuable dans ses techniques et sa distribution sur un site unique et sur plusieurs siècles.

De nombreuses cultures vivrières comme le riz et les oliviers ont aussi été acclimatées à de nouvelles terres, au cours de la préhistoire ou de l'antiquité classique, mais il est impossible de trouver un exemple qui ait une continuité spatiale et technique comparable à Elche. De nombreuses cultures vivrières ont été importées en Europe en provenance d'un autre continent de façon similaire (tabac, pomme de terre, maïs), mais cela s'est produit beaucoup plus tard que l'introduction du dattier sur la péninsule ibérique. De plus, aucun lieu spécifique d'implantation ne peut être identifié avec certitude.

Observations de l'ICOMOS

Il existe près de 300 palmeraies dans Elche et ses environs - 102 à l'intérieur de la ville, 180 dans la zone rurale environnante. Leur superficie est de plus de 440ha et contient plus de 11,000 arbres. Le dossier d'inscription d'origine précise qu'il y a 1046 propriétés dans sept des 34 municipalités voisines qui possèdent des dattiers isolés, des petits groupes ou des alignements, ce qui suggère qu'il y ait quelque 20 000 propriétés de ce type au total.

Ces chiffres confirment les informations complémentaires contenues dans un document communiqué par la municipalité d'Elche. Cela montre que la zone qui comporte des palmeraies dans les dix communes situées au sud de la ville couvre une

superficie de 9362ha. Dans ce même document, il est fait mention d'une zone tampon dans la ville de 810ha.

Le matériel cartographique remis avec la proposition d'inscription, dont une partie est réutilisée dans la demande complémentaire, contient un ensemble de cartes résultant de la révision du Plan d'urbanisme général de 1992. La carte générale, dessinée à l'échelle de 1:30000, montre des groupes de palmeraies dispersés sur le territoire, avec une concentration dans la partie est de la ville. Ils sont indiqués dans le détail sur une série de plans détaillés au 1 :10000. Toutefois, il n'existe pas de carte qui spécifie la ou les zones proposées pour inscription ; il faut donc se reporter à la carte à l'échelle 1 :30000 indiquée ci-dessus.

S'il semble exister une zone tampon autour des palmeraies de la ville, comme l'exigent les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* (paragraphe 24.b), cela n'est indiqué sur aucune carte étudiée par l'ICOMOS. Ce type de zone existe apparemment pour les palmeraies dispersées dans les zones rurales, selon les indications du document complémentaire, mais les données cartographiques sont lacunaires.

La proposition d'inscription d'origine se rapportait à la palmeraie et au Mystère d'Elche (*Misteri*) ; ce dernier a été retiré. L'Etat partie n'a pas fourni de proposition d'inscription révisée suivant la forme traditionnelle mais une étude culturelle bien illustrée préparée par la Dirección General de Patrimonio Artístico de la Generalitat de Valence met en avant des arguments de poids en faveur de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

L'ICOMOS est disposé à considérer favorablement la proposition d'inscription de la palmeraie. Toutefois, il est toujours embarrassé par le manque d'information précise sur ce qui est proposé pour inscription. Il est également préoccupé par l'aspect éparpillé des nombreuses palmeraies qui lui semblent, par déduction, constituer le bien proposé pour inscription, quelques unes d'entre elles étant très exiguës, et par les difficultés de gestion que cela implique. L'ICOMOS estime qu'il serait préférable pour l'Etat partie de proposer pour inscription un groupe de palmeraies plus restreint, discret et compact, représentatif de la totalité.

Recommandation

Que l'examen de cette proposition d'inscription soit *différé* pour permettre à l'Etat partie de préparer une nouvelle proposition d'inscription concernant un groupe représentatif plus restreint et plus compact de palmeraies historiques .

ICOMOS, septembre 1999

d'habitations conservées telles quelles. Cependant la variété des solutions ornementales et certaines modifications importantes du répertoire marquent leur évolution au fil du temps.

Ces sites ont gardé jusque dans les années 80 de notre siècle leur caractère de localités pluriethniques, avec des quartiers ethniques – ce qu'on peut encore voir de nos jours. **Critère v**

Les sites proposés, typiques des localités de colonisation saxonne de Transylvanie, forment un « tout cohérent, une unité à valeur d'identité historique, qui possède un équilibre et une nature spécifiques, comprenant en même temps des organisations spatiales, des bâtiments et des traces d'activités humaines qui structurent l'environnement » ; elles représentent un phénomène de construction représentatif des conditions historiques, juridiques, religieuses et sociales de leurs créateurs ; il s'agit d'une culture et d'une civilisation fragilisées par l'émigration des Saxons vers l'Allemagne et l'Autriche, exode qui a commencé dans les années 1970 et qui s'est accentué dans les années 90. **Critère iii**

Les réalisations bâties et défensives des Saxons de Transylvanie ont influencé la région culturelle environnante - en tout premier lieu les villages saxons asservis, qui ont essayé d'imiter autant que possible les structures défensives et organisationnelles des communautés libres ; cette influence a touché les Szeklers (églises avec enceintes et aménagements de défense simples dont l'exemple le plus parlant est Dârjiu), ainsi que les Roumains. Cela a modifié non seulement l'aspect des quartiers roumains des villages saxons, mais encore celui des villages roumains de la colonisation saxonne, qui ont repris les fronts de maisons, le vocabulaire ornemental, ou le système du lotissement (par exemple, Rasinari). **Critère ii**

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles que définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé pour inscription est un *ensemble*.

Histoire et Description

Histoire

Le bien proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial se situe au sud de la Transylvanie, une région de collines délimitée par l'arc que décrivent les Carpates.

Au cours de l'occupation progressive de la Transylvanie par les souverains hongrois, le roi Géza II (1141-1161) établit les premières colonies d'Allemands, connus sous le nom de Saxons. En tant que colons libres et bénéficiant de privilèges, ils établirent des associations de colonies dans la région de Sibiu-Hermannstadt dirigées par des comtes. En 1224, le roi Andreas II signe la lettre de franchise appelée

Andreanum qui confirme les libertés des Saxons sur la base territoriale de la province d'Hermannstadt. La colonisation des communes saxonnes actuelles s'achève pour la plupart vers 1300 après de nouvelles implantations favorisées par les comtes et les chevaliers teutoniques.

Aux XIVe et XVe siècles, les statuts juridiques de l'Andreanum sont diffusés aux dernières régions de colonisation. L'unité de droit ainsi acquise prit le nom d'Universitas Saxonum, reconnue par le roi de Hongrie en 1486, statut qu'elle conserva au sein de la principauté de Transylvanie jusqu'à la deuxième moitié du XIXe siècle.

L'origine et le développement des fortifications d'église sont liées à l'histoire mouvementée de la Transylvanie depuis l'invasion des Mongols en 1241-1242, en passant par les incursions répétées des Turcs depuis 1395 et des guerres que se sont livrés les souverains des pays voisins jusqu'au début du XVIIIe siècle. Elles doivent également être considérées comme un phénomène spécifique lié à l'histoire de leurs bâtisseurs, les Saxons de Transylvanie.

La colonisation saxonne a introduit en Transylvanie un type de colonie adapté à l'emplacement des villages qui s'élèvent pour la plupart sur des collines faciles à atteindre et à protéger. Les terres arables sont partagées selon un système flamand et les villages compacts avec l'église au centre sont composés de maisons avec jardin alignées en rangs serrés le long des rues. La défense de ce type d'agglomération qui présente certains avantages a constitué une préoccupation constante des communautés qui sont soutenues dans leur démarche par les souverains hongrois et l'Eglise dès la deuxième moitié du XIIIe siècle. Elle a également été à la base du développement des fortifications d'églises.

Jusqu'à un passé récent, les églises forteresses ont été au centre de la vie de la communauté villageoise comme lieu de culte alors que les bâtiments adossés au mur d'enceinte ont accueilli l'école et la mairie.

Description

En dépit de transformations ultérieures et grâce aux découvertes archéologiques, il est possible de reconstituer l'aspect des premières fortifications d'églises de la deuxième moitié du XIIIe siècle. Les églises datant de la colonisation ont conservé une massive tour occidentale pourvue d'un chemin de ronde et de meurtrières et elles étaient protégées par un mur d'enceinte, une tour d'entrée et un fossé. Ces dispositions ont été inspirées des châteaux forts mais sans doute également des demeures fortifiées des comtes transylvains. Celle de Călnic-Kelling est la seule qui soit parvenue jusqu'à nous.

Les principes de fortification qui ont déjà connu un grand développement dans les villes (Sibiu-Hermannstadt, Sighisoara-Schässburg, Brasov-Kronstadt, etc.) ont été transposés au XVe siècle aux églises-forteresses. Les plus anciennes d'entre elles se trouvent dans la plaine de la région de Tara Barsei où

l'enceinte des églises a été rehaussée, munie d'un chemin de ronde couvert et de tours comme à Prejmer.

Dans les autres régions de colonisation où le paysage est vallonné, de nouveaux ouvrages défensifs sont distribués tant sur les églises que les enceintes qui offrent une grande variété de formes (Biertan, Valea Viilor et Viscri par exemple). La fin du XVe siècle marque la dernière étape importante pour les églises fortifiées : dans certains villages, comme à Saschiz, les églises sont démolies et remplacées par un bâtiment pourvu d'étages défensifs et munis de meurtrières et de bretèches qui reposent sur des consoles ou des arcs-boutants. Une tour clocher est intégrée au mur d'enceinte.

Les églises fortifiées conservent les structures qui étaient nécessaires à la vie quotidienne des villageois (moulins, fontaines, fours à pain et magasins à céréales) et les institutions traditionnelles, l'école, le presbytère et la maison du prêtre sont regroupées à proximité de l'église.

Les maisons des villages sont serrées le long d'une ou deux rues ou bien groupées autour de la place. Construites à l'origine en bois et couvertes de chaume, elles sont remplacées à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle par des bâtiments en pierre et brique avec une couverture en tuiles. La forme des parcelles d'origine et la disposition des dépendances en enfilade (étables, granges, etc.) sont conservées. Les maisons pour la plupart à pignon et au toit en demi-croupe sont reliées sur la façade côté rue par un haut mur percé d'une porte cochère et d'une petite porte. La décoration des façades se limite généralement à l'encadrement des fenêtres, une corniche et des niches ou des médaillons sur le fronton. Certaines façades ont reçu une ornementation plus élaborée composée de thyrses, de guirlandes ou bien au XIXe siècle de piliers à chapiteaux. Le village conserve les quartiers des différentes communautés (saxonne, roumaine et hongroise) qui ont cohabité pendant plusieurs siècles.

Les six sites villageois avec églises fortifiées de Transylvanie qui composent la proposition d'extension du Village de Biertan avec son église fortifiée, bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1993, sont les suivants :

- *Village de Călnic*

La demeure fortifiée construite vers 1260 par le comte Chyl de Kelling comprend une tour d'habitation de trois étages, une chapelle et une enceinte de forme ovale. En 1430, elle est offerte à la communauté du village qui rehausse les murs pourvus de deux tours et transforme la tour d'habitation en tour défensive. Au XVIe siècle, elle élève une deuxième enceinte pourvue d'un chemin de ronde, un bastion et renforce la muraille intérieure pour les magasins à provisions.

- *Village de Prejmer*

Au centre de la place du village se trouve l'église-forteresse. L'église de la Sainte-Croix est un édifice cruciforme du début du gothique qui a été entouré au XVe siècle d'une muraille de 12 mètres de haut formant

un quadrilatère aux angles arrondis renforcé de quatre tours en fer-à-cheval (deux ont disparu). L'entrée, une galerie voûtée, est protégée par une barbacane et flanquée d'une enceinte latérale. Le chemin de ronde est couvert et muni d'un parapet. L'ensemble est renforcé par des meurtrières et quelques bretèches. Les greniers et les pièces qui accueillent les habitants sont disposées sur quatre niveaux au-dessus des caves.

- *Village de Viscri*

Dans le premier quart du XVIe siècle, l'ancienne chapelle romane est agrandie pour former un édifice à nef unique dont l'étage fortifié repose sur des arcs en plein cintre soutenus par de massifs contreforts. La toiture conique de la tour clocher est rehaussée et pourvue d'un hourd. La première enceinte du XVIe siècle est renforcée par deux tours, équipée d'une galerie en bois au XVIIe siècle et, un siècle plus tard, son chemin de ronde sera aménagé pour recevoir les remises tandis qu'on élève une deuxième enceinte plus basse.

- *Village de Dârjiu*

L'ensemble fortifié de Dârjiu témoigne de l'influence des constructions de la Transylvanie dans le territoire voisin du Szekler. L'église de style gothique tardif est fortifiée vers 1520 et abrite un ensemble de peintures murales de 1419. L'enceinte rectangulaire réaménagée au XVIIe siècle est pourvue d'un bastion à chaque angle, d'un cinquième à l'ouest et d'une tour clocher au sud. Les murs et les bastions sont percés de meurtrières et de canonnières. Des remises à appentis où étaient entreposées les caisses de céréales ont remplacé le chemin de ronde.

- *Village de Saschiz*

L'ancien château fort du village, aujourd'hui abandonné, situé au sommet de la colline ne pouvant probablement plus assurer la protection des habitants, on décide de remplacer l'église romane à enceinte, plus facile d'accès, par une nouvelle construction de style gothique tardif (1493-1525). L'étage défensif donne à l'église Saint-Stéphane l'aspect d'un haut bastion avec la tour quadrangulaire de la sacristie en saillie. La tour clocher de l'ancienne enceinte démolie au XIXe siècle reproduit la forme de la tour de l'Horloge de la ville voisine et concurrente de Sighisoara.

- *Village de Valea Viilor*

L'église Saint-Pierre est transformée en style gothique tardif et fortifiée au début du XVIe siècle. Un ou plusieurs étages défensifs sont construits au-dessus du chœur, de la nef et de la tour qui communiquent entre eux. Les porches des entrées nord et sud sont protégés par des petites tours et dotés de herses. L'enceinte de plan ovale a également été remaniée. Le mur haut de 6 à 7 mètres qui soutient le chemin de ronde avec un toit de tuiles en appentis dessert les meurtrières, les mâchicoulis et des canonnières. L'accès se fait par la galerie voûtée du bastion ouest qui est en saillie par rapport à la ligne de l'enceinte.

Le dossier d'inscription propose également d'étendre la délimitation du *Village de Biertan avec son église fortifiée* déjà inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial et de sa zone tampon.

Gestion et Protection

Statut juridique

Les sept églises fortifiées incluses dans la proposition d'inscription étendue – Câlnic, Valea Viilor, Biertan, Saschiz, Viscri, Prejmer et Dârjiu – ont déjà été inscrites sur la première Liste des monuments nationaux roumains en 1959. Elles sont classées monuments historiques d'importance nationale, et dotées du statut de trésors nationaux aux termes des Articles 1 et 2 de la loi n° 11 de 1994 sur la Protection des monuments historiques. L'article 1 de cette même loi définit les zones de conservation qui entourent les monuments comme faisant « partie intégrante des monuments historiques ». Pour chacun des sept villages, la zone proposée pour inscription a été définie comme une zone de conservation soumise aux réglementations nécessaires ; agréées par la Commission des zones de conservation, sous l'égide du ministère des Travaux publics et de l'Aménagement du territoire, en vertu de la loi sur la construction, loi n° 50 de 1991 sur les Réglementations de la construction et l'Aménagement du territoire, elles jouissent d'un statut juridique.

Il convient de mentionner que la législation de protection des monuments historiques en vigueur, la loi n° 11 de 1994, contient des dispositions extrêmement strictes relatives à la protection, la préservation et la gestion des biens et des sites classés. Néanmoins, elle n'est que provisoire, et ne stipule aucun contrôle ni aucune gestion efficace au niveau du comté ou de la localité. Il n'existe aucun organisme ni aucune institution professionnels (depuis la dissolution de l'Office national en novembre 1994), la Direction des monuments historiques étant intégrée à l'administration du ministère de la Culture. Un projet de nouvelle loi sur la Conservation préparé ces dernières années, stipulant entre autres un Comité national et des structures décentralisées à l'échelle du comté, sera présenté au Parlement à la fin du mois de mars 1999.

Gestion

Les biens appartiennent à divers propriétaires. Les églises fortifiées, à l'instar des autres lieux de culte des villages (églises orthodoxes, catholiques, grecques catholiques ou unitariennes) sont la propriété de leur communauté religieuse respective. Si l'émigration vers l'Allemagne a causé sa disparition, c'est le Conseil supérieur de l'Église luthérienne de Sibiu qui prend le relais. Tel est le cas pour les fortifications de Câlnic, que le Conseil supérieur a confiées aux bons soins de la Fondation *Ars Transsilvaniae* de Cluj-Napoca afin de créer un Centre de documentation transylvain des monuments historiques. Les édifices publics des villages incluant des bâtiments administratifs, éducatifs ou commerciaux (écoles, conseil du village, tavernes, boutiques) appartiennent toujours à l'État (sous la tutelle des autorités locales), tandis que la plupart des fermes appartiennent à des particuliers. Certains des

Saxons émigrés après 1990 sont toujours les propriétaires de leur exploitation agricole.

Les propriétaires des bâtiments et des zones classés sont responsables de leur gestion, de leur réparation et de leur ouverture au public. Toute altération nécessite la permission du ministère de la Culture et de la Commission nationale des monuments historiques.

Il existe des zones de conservation clairement définies et adéquates (suite à la mission d'évaluation de l'ICOMOS, des plans révisés les délimitant ont été fournis pour Câlnic et Dârjiu) pour les sites villageois, ainsi que des zones tampons appropriées, incluant certaines parties du paysage culturel transylvain typique aux alentours des biens proposés pour inscription (elles ont également été redéfinies pour Biertan). Celles-ci sont énoncées par la loi n° 11 de 1994 sur la Protection des monuments historiques, la loi sur la construction, la loi n° 50 de 1991 sur les Réglementations de la construction et l'Aménagement du territoire, et les réglementations de chaque zone de conservation liées à l'urbanisme, conformément à l'arrêté du ministère des Travaux publics et de l'Aménagement du territoire concernant les zones de conservation.

La supervision globale des biens proposés pour inscription a été confiée au ministère de la Culture, qui remplit sa mission en collaboration avec la Commission nationale des monuments historiques, l'Office national de la protection du patrimoine et, si besoin est, avec le ministère des Travaux publics et de l'Aménagement du territoire, le ministère de l'Éducation, les Bureaux d'inspection culturelle du comté, les Offices du comté chargés du patrimoine et les autorités locales.

La gestion du bien proposé pour inscription est sous la responsabilité des autorités locales. Il n'existe aucun plan de gestion global pour l'ensemble des biens inclus dans la proposition d'inscription. D'après l'inventaire scientifique achevé suite au projet de documentation germano-roumain, deux des villages proposés pour inscription – Biertan et Viscri – font l'objet d'études de faisabilité en vue d'un programme de revitalisation, initié et financé par la Banque mondiale. Cette dernière a l'intention d'offrir aussi une aide financière pour les projets de conservation des églises fortifiées de deux des villages, la planification étant chapeautée par l'Office national de protection du patrimoine, sous l'égide du ministère de la Culture.

Le ministère de la Culture met une aide financière conséquente à la disposition des propriétaires privés – tout particulièrement les communautés religieuses et le Conseil supérieur luthérien – pour les projets de conservation et de restauration. Il est également possible d'obtenir des subventions auprès de la Fondation des Saxons de Transylvanie de Munich, qui parraine les églises fortifiées de Prejmer et Viscri, de la Fondation de Stuttgart pour le patrimoine allemand en Roumanie et également – spécialement pour les travaux de maintenance et de réparation dans les zones de conservation des villages – auprès des anciennes communautés saxonnes, organisées en Allemagne sous la forme du Conseil culturel des Saxons de Transylvanie.

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

Grâce au respect de la tradition et des lieux sacrés, les travaux de maintenance et de restauration se sont toujours poursuivis, même à l'époque communiste. Au début des années soixante, l'Office national de protection des monuments historiques a restauré l'église fortifiée de Prejmer. Au début des années soixante-dix, ce même office a exécuté des travaux de consolidation structurelle sur la principale tour familiale et les courtines extérieures du château de Câlnic, à l'époque propriété de l'État, au moyen d'un squelette de béton peu adéquat, mais sans altérer le monument. À la fin des années cinquante, le Conseil supérieur luthérien a créé un département de l'architecture et des monuments historiques au sein de son administration centrale, chargé de coordonner les travaux mineurs de réparation et de maintenance sur les églises fortifiées. Toutefois, ces dernières ont subi des travaux de maintenance permanents car elles ont fait office de centres de la vie publique quotidienne des communautés jusqu'à nos jours. La plupart des interventions sont d'une bonne qualité professionnelle, sans reconstruction, ajout ou utilisation de matériaux inappropriés. Le soin apporté à la maintenance et la réparation transparait également dans la disposition intérieure des églises, avec leur mobilier traditionnel. Les bancs, les galeries, les retables, les orgues et les peintures murales, dont certaines sont des chefs d'œuvre du gothique tardif, reflètent ainsi la continuité dans l'usage de l'espace liturgique par les communautés depuis la réforme et jusqu'à nos jours. Les célèbres retables de Biertan et de Prejmer ont été restaurés dans les années quatre-vingt par l'Atelier de conservation du Conseil luthérien supérieur, installé dans les années soixante-dix à Brasov.

À Valea Viilor et à Viscri, des travaux de maintenance et de réparation des fortifications des églises sont en cours depuis quelques années (après 1990). En ce qui concerne l'église fortifiée de Saschiz, en mauvais état du fait de l'absence de maintenance (émigration de la communauté) et des risques sismiques dans la région (qui a connu plusieurs tremblements de terre ces deux derniers siècles), un projet de consolidation des structures et de conservation a déjà été lancé par le ministère de la Culture : il sera exécuté en 1999. Des travaux de conservation ont eu lieu en 1981 à Dârjiu (notamment la restauration des peintures murales), à Prejmer entre 1994 et 1998 et à nouveau entre 1989 et 1992. Quant aux fortifications de Câlnic, la fondation *Ars Transylvaniae* a mis au point pour elles un plan de conservation en coopération avec l'Office national de protection du patrimoine, plan dont certaines parties sont déjà mises en œuvre.

Du fait du système socialiste introduit après 1945 dans l'agriculture, la plupart des dépendances des fermes, particulièrement les étables et les granges, sont tombées en désaffection et sont dans une grande majorité en mauvais état, voire même perdues en ce qui concerne certaines des granges typiques. Dans la majeure partie des cas, les maisons ont fait l'objet de travaux de maintenance, le problème majeur actuel étant posé par les demeures abandonnées ou vides des Saxons

émigrés. Un programme de conservation et de revitalisation des fermes devrait donc faire partie du plan de gestion des zones proposées pour inscription.

Authenticité

Le degré d'authenticité des divers biens proposés pour inscription est très élevé. En effet, comme il a déjà été mentionné, les travaux traditionnels de maintenance et de réparation des églises fortifiées, ainsi que les principes de conservation des années quatre-vingt dix, ont assuré le remplacement des éléments architecturaux endommagés ou dégradés dans le respect des matériaux et des techniques utilisés à l'origine par les premiers constructeurs. La disposition intérieure et le mobilier bien préservés des églises, qui abritent des chefs d'œuvre, sont d'authentiques témoignages de la vie religieuse traditionnelle des communautés réformées au fil des siècles.

Les sites des villages attestent d'une tradition vernaculaire spécifique : ils préservent le schéma original de l'établissement, avec l'église au milieu du village. Ainsi, en temps de danger, il était possible d'y accéder très rapidement de toutes parts. Par ailleurs, une rangée de parcelles étroites et tout en longueur s'alignent de chaque côté d'une ou deux rues principales (Câlnic, Valea Viilor, Saschiz, Viscri) ou se regroupent autour d'une place rectangulaire (Biertan, Prejmer). Ce genre d'aménagement du territoire est typique des premiers peuplements de colons allemands en Europe de l'Est, et a été conservé même si l'ancienne architecture de bois (constructions en rondins, en pan de bois) a cédé la place à la maçonnerie dans tous les peuplements saxons à la fin du XVIIIe siècle et à la première moitié du XIXe siècle. Les rangées de maisons à pignons, de murs de clôture aux entrées sous arcade (la « ligne franconienne ») face aux rues ou aux places, les dépendances des fermes alignées derrière le bâtiment principal le long d'un terrain étroit et tout en longueur, fermé par la grange transversale, le terrain se continuant ensuite sur un verger et s'arrêtant sur une clôture ou un muret : tous ces éléments sont caractéristiques de la tradition vernaculaire saxonne, préservée jusqu'à nos jours. Ce type d'architecture vernaculaire a également eu une influence très marquante sur l'architecture des populations roumaines et hongroises installées en Transylvanie, non seulement parmi les paysans roumains des villages saxons, qui ont adapté leurs fermes à cette tradition architecturale, mais aussi parmi les peuplements des Szeklers, tels le village de Dârjiu, où le type d'installation et l'architecture des fermes étaient similaires.

En conséquence du système socialiste, les fermes, et par conséquent les villages, n'ont eu à subir aucun dommage dû à la révolution industrielle dans l'agriculture, les bâtiments des fermes collectives ou étatiques étant situés en dehors du village : les villages sont donc des documents authentiques. Le cas de Dârjiu est différent : dans ce village, l'ancienne systématisation socialiste et le développement économique de ces dernières décennies ont entraîné plusieurs altérations, la zone de conservation se limitant à une petite zone autour de l'église fortifiée.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le bien en février 1999. Le Comité scientifique international de l'ICOMOS pour l'Architecture vernaculaire a également été consulté.

Caractéristiques

Les biens qui composent la proposition d'inscription des sites villageois de Transylvanie et de leurs églises fortifiées offrent une image vivante des traditions vernaculaires préservées malgré le passage des siècles dans les peuplements du sud de la Transylvanie : système d'aménagement du territoire, schéma de l'établissement et organisation des unités agricoles et de leur architecture typique des colons allemands, forte influence sur l'architecture et les traditions vernaculaires d'autres groupes ethniques de la région. La diversité des types d'édifices et des solutions défensives, préservés au fil des siècles et documentés par les fortifications des églises, doit elle aussi être considérée comme une expression vernaculaire unique des traditions culturelles de ces communautés.

Analyse comparative

La valeur particulière de ces sites villageois de Transylvanie et de leurs églises fortifiées réside dans le fait qu'ils constituent des exemples exceptionnels d'une tradition vernaculaire propre au sud de l'Europe de l'Est, les peuplements homogènes et bien préservés des Saxons transylvains et des Szeklers formant une unité compacte autour des églises fortifiées ; ils sont présentés au nom de quelques 200 peuplements préservés, avec leurs églises fortifiées, uniques au monde.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* soumettent l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial à la condition que chaque bien fasse l'objet d'un plan de gestion approprié en vigueur. Le dossier d'inscription d'origine ne donnait aucune information concernant les plans de gestion et la proposition d'inscription avait été renvoyée à l'Etat partie par le Bureau à sa réunion de juillet 1999. L'Etat partie a fourni des informations considérables sur les plans de gestion en cours qui répondent aux exigences du Comité.

Brève description

Les sites villageois de Transylvanie et leurs églises fortifiées dessinent un portrait vivant du paysage culturel du sud de la Transylvanie. Ils sont illustrés par le système particulier d'aménagement du territoire, le schéma des établissements et l'organisation des unités agricoles familiales préservés au fil des siècles depuis la fin du Moyen Age. Les villages sont dominés par leurs églises fortifiées qui illustrent les périodes de construction du treizième au seizième siècle.

Recommandation

Que l'extension du bien soit *approuvée*.

ICOMOS, septembre 1999

nommés de A-H, conformément à la classification de l'architecte et archéologue français Henri Parmentier, qui étudia Mi-sôn au début du ^{xx}^e siècle et recensa près de soixante-dix monuments.

En termes de date, ceux-ci couvrent la période qui va du ^x^e au ^{xiii}^e siècle, laps de temps assez long que reflètent les divers styles architecturaux. Tous sont construits en briques, avec des colonnes de pierre, et ornés de bas-reliefs de grès dépeignant des scènes tirées de la mythologie hindoue.

La disposition fondamentale d'une tour sanctuaire, qui reflète la cosmogonie hindoue, s'articule autour de la tour principale (*kalan*), symbolisant la montagne sacrée (*meru*) au centre de l'univers. La base carrée ou rectangulaire (*bhurloka*), qui représente le monde humain, est faite de briques ou de blocs de pierre et décorée de reliefs. Au-dessus s'élève la tour principale, (*bhuvakola*), construite entièrement en briques et dotée de pilastres et d'une fausse porte orientée à l'est, aux ornements foisonnants, une fois encore. Les intérieurs sont sobres, avec de petites niches destinées à accueillir des lampes ; quant au *Shivalingam*, symbole du monde spirituel, il se dressait sur un socle au centre. Les tours étaient séparées de leurs toits (*suarloka*) par une frise décorée. Ils consistaient en trois niveaux formant une pyramide, et représentaient *Kailasa*, la montagne sacrée de Shiva. On sait que bon nombre de ces toits étaient à l'origine couverts de feuilles d'or ou d'argent.

En face du *kalan* s'élève une petite tour d'entrée qui constitue une porte (*gopura*), faite de briques, avec des colonnes de pierre. La plupart des complexes des temples étaient dotés de longs bâtiments (*mandapa*) aux toits de tuiles, adjacents à ces « tours portes » et destinés aux cérémonies religieuses. On remarque souvent autour du *kalan* de petits temples à deux pièces (*kasagraha*) où étaient révéérées des divinités de moindre importance. Chaque complexe était entouré d'un épais mur de briques, mais ces murs ont presque entièrement disparu au fil des siècles depuis que Mi-sôn a cessé d'être un lieu saint.

Le style prédominant de l'architecture et de la décoration sculpturale des temples de Mi-sôn provient en droite ligne d'Inde. On y distingue toutefois certains éléments de l'art vietnamien du nord ; Il s'agit tout particulièrement des toits en forme de bateau d'un ou deux bâtiments parmi les édifices caractéristiques de l'architecture Đông Sơn.

On compte treize temples dans l'enceinte qui porte le nom de *Groupe A*, dont le principal, A1, est le plus haut de Mi-sôn (24 m). Le *Groupe A* secondaire, avec ses quatre temples, est tout proche. La plupart des temples ont été construits au ^x^e siècle, à l'exception d'A10, érigé avant 875.

Quant au *groupe B* et aux *groupes C et D* associés, il s'agit de la plus importante concentration de temples de Mi-sôn : 27 en tout. En termes de date, ils vont du ^x^e au ^{xii}^e siècle. Le temple B1, construit en 1275, était le plus grand de Mi-sôn ; toutefois, il a malheureusement été largement détruit par des bombardements. Le temple

B5, une structure auxiliaire utilisée pour les offrandes, est d'une beauté toute particulière.

Le *groupe E* compte deux temples principaux, l'un du ^{vii}^e siècle et l'autre du ^{xii}^e. La construction originale du premier des deux, E1, semble avoir contenu une importante proportion de bois. Il est remarquable par la complexité et la variété des sculptures qui le décorent.

Le *groupe F* ne compte que deux temples. Le temple F2 présente certaines caractéristiques décoratives qui, avec son style architectural global Hoa-lai, suggèrent une construction du début du ^{ix}^e siècle.

Au ^{xii}^e siècle, Jaya Harivarman I^{er} fit construire sur une colline les cinq temples qui composent le *groupe G*, entre les groupes A et E. L'un des temples était le lieu où se célébrait le culte des parents du monarque ; l'autre était dédié à son ange gardien. À noter, l'utilisation omniprésente de la terre cuite, caractéristique de l'art cham des ^{xii}^e et ^{xiii}^e siècles.

À l'ouest des autres, le *groupe H* se compose de quatre temples de la fin du ^{xii}^e siècle – début du ^{xiii}^e siècle parmi les derniers construits à Mi-sôn. Seul le temple principal H1 a survécu aux bombardements de la guerre.

En sus de ces groupes, il existe également trois petites tours sanctuaires isolées (K, L et M), mais toutes sont dans un état avancé de détérioration.

Gestion et protection

Statut juridique

Le sanctuaire de Mi-sôn, qui couvre une zone de 310 ha, a été classé Monument national en 1979. En 1989, le Comité populaire de l'ancienne province de Quang Nam – Da Nang édicta le décret n° 1484/QD-UB « relatif à l'enceinte de protection de la zone des monuments culturels et historiques de Hon-Den – Mi-sôn ». Il définit une zone de 1062 ha au sein de laquelle l'installation, le pâturage, l'exploitation forestière et autres activités néfastes à la préservation du site et de ses monuments sont interdits. Le décret assigne également les responsabilités afférentes à sa mise en application.

Gestion

La responsabilité globale de la protection du bien incombe au ministère de la Culture et de l'Information, par l'intermédiaire de sa direction de la Préservation et de la Muséologie. Elle est dévolue à la direction de la Culture et de l'Information de la province de Quang Nam, qui collabore étroitement avec le Comité populaire et la division de la Culture et de l'Information du district de Duy Xuen, qui a créé un Comité de gestion des monuments de Mi-sôn.

Les besoins propres au patrimoine historique sont pris en compte dans le Plan national de développement du tourisme au Viêt-nam et dans le Plan général pour le développement socio-économique du district de Duy Xuyen.

En outre, un Plan principal pour le renforcement, la préservation et l'exploitation des monuments de Mi-sôn a été élaboré par la direction de la Culture et de l'Information de la province de Quang Nam. Suite à une évaluation de l'état actuel de conservation des monuments, il définit et classe par ordre de priorité les objectifs de développement infrastructurel, de conservation, de promotion et de développement touristique. Il se divise en deux phases de mise en œuvre (1999-2005 et 2005-2010), pour lesquelles des budgets détaillés ont été préparés. La préservation et la conservation ont été placées sous la responsabilité de la direction de la Préservation et de la Muséologie du ministère de la Culture, tandis que les autorités provinciales et de district seront chargées de la maintenance, de la présentation et de la promotion touristique. À la date de la visite de la mission d'expertise de l'ICOMOS (cf. ci-dessous), ce dernier point attendait toujours l'agrément officiel.

Il n'y a aucun peuplement dans la zone proposée pour inscription ni dans la zone tampon, et aucun n'est autorisé par la législation de protection. Le Plan socio-économique principal de Quang Nam stipule la réhabilitation de la zone boisée aux alentours du site, afin d'améliorer l'environnement écologique et les conditions climatiques locales.

L'encadrement du bien se fait actuellement par six conservateurs diplômés et administrateurs, deux étudiants en conservation et muséologie, un comptable diplômé et huit gardiens. Le district fournit pour sa part des techniciens de maintenance.

Le nombre annuel de visiteurs a connu une progression régulière : de 3 570 en 1990, il est passé à 12 500 en 1997. Le plan de tourisme national prévoit de très conséquentes augmentations de ce nombre dans la décennie à venir.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

À la suite du travail d'étude et d'inventaire réalisé par Parmentier au début du xx^e siècle, l'École française de l'Extrême-Orient (EFO) a entrepris à Mi-sôn des travaux de restauration en 1938-1944, incluant la construction, entre 1939 et 1941, d'un barrage sur la rivière qui traverse le site, après une inondation désastreuse ; malheureusement, le barrage fut à son tour emporté par une autre inondation en 1946.

L'année 1965 marqua le début des hostilités ; Mi-sôn devint une base de guérilla et toute la région devint la cible des bombardements et des mines américaines. En août 1969, le sanctuaire lui-même fut lourdement bombardé, ce qui provoqua des dégâts considérables. Après la guerre, la zone fut progressivement débarrassée des mines, des bombes et des obus qui n'avaient pas explosé.

En 1980, une délégation d'experts polonais du PKZ collabora avec des spécialistes du ministère vietnamien de la Culture et de l'Information pour étudier les

vestiges de Champâ dans la région centrale du Viêt-nam. Un Comité conjoint pour la restauration des vestiges cham fut mis sur pied, et des travaux relatifs à la documentation et à la consolidation des temples des groupes A-D et au nettoyage général du site s'ensuivirent. Entre 1990 et 1996, le travail se concentra sur l'élimination de la végétation dans les structures et sur la consolidation des fondations des temples des groupes E-H.

Quant au travail de conservation actuel, il se limite au nettoyage de la végétation et de la terre dans les structures. Le Conseil de gestion et le Musée de la province de Quang Nam sont responsables d'un système de suivi régulier des monuments de Mi-sôn. Les rapports sont soumis à la direction de la Culture et de l'Information de la province et à la direction de la Préservation et de la Muséologie du ministère de la Culture et de l'Information.

En 1998, la Fondazione Lerici, institution italienne, a préparé un projet de cartographie archéologique assistée par ordinateur de la zone de Mi-sôn. Ce projet comprendrait l'interprétation d'images par satellite et de photographies aériennes, la reconnaissance archéologique et topographique, géomorphologique et hydrogéologique, l'exploration géophysique, une étude de l'état de dégradation des monuments, des fouilles, la création d'une base de données Système d'Informations Géographiques (GIS), et des stages de formation. Il s'étendrait sur trois ans. (Le dossier de proposition d'inscription ne fait aucune mention de ce projet, bien que le document de ce dernier soit inclus en annexe à la proposition ; son statut actuel est donc incertain).

Authenticité

En termes de conception, de matériaux, de construction et de cadre le degré d'authenticité de Mi-sôn est élevé. Les interventions de conservation réalisées sous l'égide d'experts français et polonais ont été relativement mineures et n'affectent aucunement le degré global d'authenticité, bien que certaines ne soient pas conformes aux principes de conservation contemporains.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue à Mi-sôn en janvier 1999.

Caractéristiques

Le sanctuaire de Mi-sôn est un ensemble architectural remarquable qui s'est développé sur dix siècles. Il évoque l'image vivante de la vie spirituelle et politique, au cours d'une étape majeure dans l'histoire de l'Asie du Sud-Est.

Analyse comparative

Le royaume de Champâ présente un certain nombre de caractéristiques qui font de lui un site historique unique au sein des royaumes majeurs d'Asie du Sud-Est. Trait

particulièrement important : l'association à la religion hindouiste, importée d'Inde, qui s'est entêtée à résister pendant des siècles à la concurrence du bouddhisme. On peut le comparer à d'autres sites plus spectaculaires, tels celui d'Angkor (Cambodge), de Pagan (Myanmar) ou de Sukhothai (Thaïlande), mais ceux-ci illustrent des cultures plus complémentaires de celle de Mi-sôn que concurrentielles, en termes culturels comme spirituels.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Il est essentiel que le plan de gestion soit mis en œuvre sans délai. En effet, en dépit des admirables efforts de l'État partie, l'état de conservation de nombre des monuments individuels est médiocre, et une action s'impose de toute urgence.

Nous recommandons le projet italien, car il vise à améliorer la compréhension du complexe tout entier, et il inclut également un important élément de formation. Il est souhaitable que les fonds nécessaires à la mise en œuvre du projet soient levés dans les plus brefs délais.

Brève description

Du IV^e au XIII^e siècle, la côte du Viêt-nam contemporain accueillait une culture unique, associée par ses racines spirituelles à l'hindouisme indien. Cette relation est illustrée par les vestiges d'une série d'impressionnantes tours sanctuaires, au cœur d'un site remarquable qui fut pendant quasiment toute son existence la capitale religieuse et politique du royaume de Champâ.

Recommandation

Le Bureau a *renvoyé* cette proposition d'inscription à l'État partie en lui demandant fournir des informations sur la mise en œuvre du plan de gestion du bien et des assurances quant à la mise à disposition du financement. Il a également demandé à l'État partie de réfléchir aux liens naturels et historiques entre ce bien et Hoi An qui se reflètent dans l'étroite association des deux biens à la même rivière. Si les informations demandées sont disponibles avant la 23^e session extraordinaire du Bureau du Comité du Patrimoine mondial de novembre 1999, l'ICOMOS recommande que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iii* :

Critère ii Le sanctuaire de Mi-sôn est un exemple exceptionnel d'échange culturel, de par l'introduction de l'architecture hindoue du sous-continent indien en Asie du Sud-Est.

Critère iii Le royaume de Champâ était un important phénomène de l'histoire politique et culturelle de l'Asie du Sud-Est, comme en témoignent remarquablement les ruines de Mi-sôn.

développements urbains au nord et au sud furent également fortifiés par le sultan Sanjar (1118-1157).

La cité, qui s'étendait sur plus de 600 hectares, était la capitale du grand empire seldjoukide (XI - XIII^e siècles), et l'une des principales villes de son époque. Ses célèbres bibliothèques attirèrent des érudits des quatre coins du monde islamique, notamment l'astronome et poète Umar Khayyâm et le géographe Yâqût al-Hamavi.

Ce brillant épanouissement prit brutalement fin en 1221-1222 : la ville fut mise à sac par les Mongols, qui massacrèrent une grande partie de sa population et détruisirent le complexe système d'irrigation. Elle survécut sous une forme très diminuée, en tant que partie de l'empire de Timour (1370-1405). La nouvelle ville, beaucoup plus petite et connue aujourd'hui sous le nom d'Abdullah Khan Kala, fut construite sur un autre site au sud par le successeur de Timur, le shâh Rukh (1408-1447).

Au XVI^e siècle, Merv tomba sous le joug des Ouzbeks, qui régnèrent depuis Boukhara, et, un siècle plus tard, fut intégrée à l'empire perse. Au XVIII^e siècle, l'essor démographique entraîna la création d'une extension fortifiée, connue sous le nom de Bairam Ala Khan Kala, aujourd'hui quasiment totalement en ruines.

Description

L'oasis de Merv occupe actuellement une superficie de 85 km sur 74 km dans le désert du Karakoum, à l'intersection de l'Amou-Daria et de la principale route est-ouest vers Boukhara et Samarkand. Elle fut formée par le limon charrié par la rivière Mourgab, qui créa un cône alluvial. Le paysage est plat, excepté lorsqu'il est bouleversé par des travaux d'irrigation, et il est quadrillé par un réseau dense de sites anciens datant de l'âge du Bronze jusqu'à la fin de la période post-médiévale.

- Les centres de l'âge du Bronze (2500-1200 avant J.-C.)

Les plus anciennes installations se trouvent au nord de l'oasis. Cinq d'entre elles doivent être incluses dans un programme de protection : Kelleli, Adji Kui, Taip, Gonur et Toguluk.

Kelleli est une zone d'installation regroupant deux sites majeurs. Kelleli 3 (4 ha) possède une double muraille extérieure, avec des tours flanquant quatre entrées symétriques ; une zone d'habitations a été nettoyée dans le secteur sud-ouest. Kelleli 4 (3 hectares) présente également une double muraille extérieure et des tours. Les deux sites sont dans un état de conservation médiocre, mais ils abritent des témoignages importants de la *Margiana* de l'âge du Bronze moyen. Adji Kui (8,5 ha) date de la même époque.

La transition de l'âge du Bronze moyen à l'âge du Bronze tardif, d'un schéma de peuplement à un autre, est illustrée par Taip. Deux tells proches mais distincts composent une zone carrée de 3,5 hectares entourée de murailles, avec un grand édifice et sa cour au sud.

Gonur Depe (55 ha) est le plus grand site de l'âge du Bronze dans le delta du Mourgab. L'énorme tell au nord

s'élève encore aujourd'hui à 4 mètres au-dessus de ses alentours. Les fouilles ont révélé l'existence d'un gigantesque palais, et très probablement d'un temple du feu, remontant tous deux à l'âge du Bronze moyen. Une grande nécropole contemporaine s'élève à l'ouest.

Sur le tell du sud, beaucoup plus petit (3 ha), se dresse un village de l'âge du Bronze tardif. Il est entouré d'une massive muraille carrée, avec des bastions d'angle circulaires et des tours semi-circulaires le long de chaque côté. Le site est bien préservé.

La zone de Toguluk accueillait une population dense pendant l'âge du Bronze. Des fouilles ont ainsi révélé les vestiges de plusieurs grands édifices fortifiés.

- Les centres de l'âge du Fer (1200-300 avant J.-C.)

Deux centres de l'âge du Fer doivent être inclus dans le programme global de protection – Yaz / Gobekli Depe et Takhirbaj Depe.

Une installation de l'âge du Fer se trouvait également au nord de l'oasis. Takhirbaj Depe est le site le plus remarquable de la région. Des fouilles ont révélé que le peuplement a commencé à l'âge du Bronze tardif, avec la construction d'une citadelle fortifiée et entourée de fossés, et qui s'est considérablement étendue par la suite. C'était le centre le plus important de l'âge du Fer dans la région, et il resta occupé jusqu'à la période achéménide.

Yaz Depe est d'une importance toute particulière, non pas tant par ses vestiges archéologiques que pour les abondantes céramiques qu'il contenait et d'après lesquelles on a pu établir la typologie fondamentale de la période. Tout près s'élève la forteresse rectangulaire partho-sassanide de Gobekli.

- Le centre historique urbain

Il se compose de trois éléments principaux – Erk Kala, Gyaur Kala et la cité médiévale du sultan Kala, ou Marv al-Chahijan.

Erk Kala (20 ha) est un site polygonal entouré de murailles et de fossés, dont les murailles subsistent encore sur quelques 30 mètres de long, et qui compte également une citadelle intérieure.

Gyaur Kala est de plan approximativement carré, avec des murs qui atteignent environ 2 km de long. À l'intérieur subsistent les vestiges de plusieurs structures importantes. La mosquée centrale de Beni Makhan est en partie cachée par les déblais des fouilles, mais sa citerne témoigne du mode de distribution de l'eau, au moyen de canaux souterrains. Le *stupa* et le monastère bouddhistes à l'angle sud-est sont les structures de ce type les plus à l'ouest qui aient été mises à jour à l'heure actuelle. L'« édifice ovale », dans le quartier nord-ouest, se compose d'une série de pièces autour d'une cour, sur une plate-forme surélevée.

Sultan Kala la médiévale, qui s'élève à l'ouest de Gyaur Kala, vit le jour comme un développement suburbain, et ce n'est qu'au XI^e siècle qu'elle fut fortifiée. Elle couvre

approximativement la même surface (4 km²), mais une autre zone fortifiée de 2-3 km² lui fut ajoutée ultérieurement. Le mausolée du sultan Sanjar (1118-1157) fut érigé au centre de la cité seldjoukide. La structure cubique qui subsiste faisait à l'origine partie d'un grand complexe religieux. Ses détails élaborés, tels que l'élégant briquetage, le stuc sculpté et les peintures murales intactes, en font l'une des plus remarquables prouesses architecturales de la période seldjoukide.

Les murailles de la cité médiévale et celles de la citadelle (Chahriyar Ark) sont uniques. Elles illustrent en effet deux périodes consécutives d'architecture militaire des XI^e - XIII^e siècles. Le circuit de 12 km des murailles est jalonné de tours, de poternes, d'escaliers, de galeries et, à certains endroits, de créneaux, les ouvrages les plus anciens ayant été préservés par leur intégration au sein des structures ultérieures.

En sus de ces éléments urbains principaux, on dénombre plusieurs importants monuments médiévaux dans leur voisinage immédiat. Le mausolée de Muhammad ibn Zayd fut construit en 1112 pour un descendant du Prophète. Sa chambre en forme de dôme présente une magnifique inscription coufique, et une partie de la décoration d'origine de sa façade de brique est toujours visible dans la salle de prière.

Parmi les traits architecturaux les plus caractéristiques de l'oasis, figurent les monuments connus sous le nom de *kōshks*. Il s'agit de structures carrées ou rectangulaires isolées, généralement de deux niveaux. Les murs au-dessus du niveau du glacis sont ondulés, ce qui leur donne un aspect caractéristique. Les Kiz Kala supérieur et inférieur sont deux des édifices les plus impressionnants : les pièces principales s'organisent autour d'une cour située au premier étage, les pièces au rez-de-chaussée sont faiblement éclairées par des fenêtres en fente.

- *La cité post-médiévale d'Abdullah Khan Kala*

À l'exception des murailles et des fossés du XV^e siècle, seuls quelques murs du palais subsistent dans la citadelle. Toutefois, les murailles sont d'un intérêt exceptionnel, car elles permettent de suivre de façon remarquable l'évolution de l'architecture militaire du V^e siècle avant J.-C. jusqu'aux XV^e - XVI^e siècles après J.-C.

De nombreux monuments majeurs de la période historique subsistent dans l'oasis. Les imposantes forteresses de Gobekli, Uly Kishman et Garry Kishman faisaient partie des remparts de terre de 30 km construits pour se défendre des menaces venues des steppes septentrionales.

L'oasis abrite encore beaucoup de splendides mosquées et mausolées de cette période. On note parmi eux les trois mausolées de la période timouride à Geok Gumbaz, la magnifique mosquée seldjoukide du XII^e siècle Talkhattan Baba, et le mausolée restauré de l'imam Bakr et de l'imam Shafi dans le cimetière de Talkhattan. On dénombre également plusieurs *kōshks* bien préservés et des tours défensives (*dings*) des XVIII^e et XIX^e siècles.

Gestion et protection

Statut juridique

Merv est couverte par les dispositions de la loi de 1992 sur la protection des monuments historiques et culturels du Turkménistan. Le parc national historique et culturel de l'« ancienne Merv » a été créé par décret en 1997. Toutes les interventions au sein du parc, notamment les fouilles archéologiques, nécessitent des permis officiels du ministère de la Culture.

Gestion

Le parc est la propriété de la république du Turkménistan. De même que les sept autres parcs nationaux, il est sous l'égide de la direction nationale de la Protection, de l'Étude et de la Restauration des Monuments, un organisme du ministère de la Culture. La gestion et la conservation des sites et monuments dans le parc et de tous les monuments subsistant dans l'oasis sont sous la responsabilité de l'Office du parc, sous l'égide de la direction nationale.

Le personnel de l'Office, dont le siège est situé près de Sultan Sanjar, se compose d'un directeur, d'un directeur adjoint, d'un archéologue, de secrétaires et de gardiens. Il y a deux offices annexes dans la région de Mary, responsables du suivi des monuments isolés.

Le Dr Georgina Herrmann (directrice du projet international de Merv – Cf. « Historique de la conservation » ci-dessous) a rédigé un projet de plan de gestion quinquennal pour le bureau de l'UNESCO à Tachkent. Ce projet avance plusieurs propositions spécifiques pour des travaux urgents à réaliser sur les monuments vulnérables. Les recommandations générales concernent la mise en place d'installations d'interprétation, des itinéraires recommandés pour les visiteurs et des améliorations de l'infrastructure (agrandissement des zones de stationnement, rénovation des routes, délocalisation des poteaux et pylônes électriques et téléphoniques situés à proximité des monuments). Il compte également des propositions spécifiques très détaillées portant sur les monuments individuels, leurs besoins en conservation, les installations d'accès et de sécurité pour les visiteurs, le nettoyage des débris, l'écoulement des eaux, les études structurelles, la démolition des structures modernes et des échafaudages indésirables et l'établissement de zones tampon effectives autour des monuments individuels.

Un programme de mise en œuvre en trois étapes est proposé pour l'amélioration des installations touristiques. La première étape se limitera à l'amélioration de l'interprétation et de l'accueil. La deuxième concerne l'amélioration des installations hôtelières de Mary, la construction de centres de visite et d'étude, de restaurants et de bureaux à Merv, ainsi qu'un programme majeur de formation du personnel et de guides. La troisième étape, qui dépend de l'accroissement du nombre de visiteurs et des recettes touristiques, envisage la possibilité de la création d'un complexe hôtelier à Merv même.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Il n'y a jamais eu aucune conservation systématique des monuments et sites de Merv, qui ont été négligés pendant la période soviétique. Ils ne sont traités comme un groupe que depuis la création du parc national et, depuis lors, les travaux ont pour la majorité été ponctuels, en réaction à des menaces urgentes. Les monuments islamiques, particulièrement ceux de brique cuite, ont fait l'objet d'actions de conservation d'urgence depuis le début du XX^e siècle. Toutefois, les monuments majeurs n'ont pas fait l'objet d'autres travaux, afin d'éviter les dégradations potentielles suite à leur mise à nu.

Tous les travaux de conservation sont effectués par le personnel du parc, sous le contrôle du Conseil méthodologique scientifique sur l'étude et la restauration des monuments historiques, présidé par le ministre adjoint de la Culture et composé d'experts issus de la direction de la Protection des Monuments, de l'Académie des Sciences, de l'université d'État et du ministère de la Culture.

Il n'y a eu aucun vandalisme ni intrusion depuis l'établissement du parc, et un frein définitif a été mis à la construction non autorisée dans le voisinage. Les seules intrusions modernes sont les routes d'accès de Sultan et de Gyaur Kala, qui servent à l'accès des visiteurs.

Le projet international de Merv est une collaboration archéologique turkmène-britannique entre IouTAKE, l'Expédition archéologique multidisciplinaire du Turkménistan du Sud, le Département d'histoire, l'Académie des Sciences (Achgabat) et l'Institut d'archéologie de l'université de Londres. Il est soutenu par divers organismes officiels et fondations privées, du Royaume-Uni, des États-Unis et d'ailleurs. C'est un vaste programme, couvrant l'étude, la cartographie, l'inventaire, les fouilles, la conservation et l'analyse.

Les enregistrements de tous les travaux effectués depuis la création du parc sont conservés au siège de ce dernier. Un dossier photographique de l'évolution des sites et monuments depuis la fin du XIX^e siècle a été préparé par le projet international de Merv et doit être publié, en 1999 pour ce qui est de celui qui porte sur les édifices séculiers, et en 2000 pour celui qui concerne les bâtiments religieux.

Authenticité

Il est difficile de généraliser sur l'authenticité d'un bien aussi vaste et complexe que le parc national culturel et historique de l'« ancienne Merv », qui fait l'objet de la présente proposition d'inscription.

Les sites archéologiques sont restés relativement intacts ; leur authenticité est donc irréprochable. Les interventions de restauration et de conservation sur certaines des structures islamiques au cours de ce siècle n'ont pas suivi les principes de conservation actuels, quoiqu'on puisse arguer qu'elles ont joué un rôle

essentiel dans la stabilisation et la continuité de ces monuments « vivants ». Elles ont en outre été bien documentées, et il est possible de revenir en arrière si besoin est. Dans tous les cas, elles ne représentent qu'une minuscule partie de la totalité de ce paysage ancien et de ses monuments.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Merv en décembre 1998. L'ICOMOS a également eu l'occasion de s'entretenir avec la directrice du projet international de Merv.

Caractéristiques

La longue histoire d'occupation humaine de l'oasis de Merv est préservée par ses sites, ses monuments et ses paysages dans une remarquable mesure. C'est une archive matérielle unique, en grande partie intacte, de l'histoire de cette région, d'une grande signification culturelle mais relativement inconnue, sur une période de plus de quatre millénaires.

Analyse comparative

En Asie centrale, la route de la Soie est jalonnée de nombre d'établissements préhistoriques et historiques. Aucune cependant n'est comparable à Merv en termes de richesse et de particularité des preuves matérielles sur une si longue période, et aucune ne présente à un degré si élevé ce schéma spécial d'évolution des installations urbaines.

Recommandations de l'ICOMOS

Le projet de plan de gestion quinquennal (cf. « Gestion » ci-dessus) est admirable et parfaitement adapté aux exigences actuelles de ce bien. L'ICOMOS recommande que le Bureau du Comité du patrimoine mondial cherche à obtenir des assurances quant à l'agrément et à la mise en œuvre intégrale du plan dans les plus brefs délais.

L'ICOMOS souhaite en particulier attirer l'attention de l'État partie sur la nécessité d'augmenter les effectifs de sécurité disponibles pour ce bien gigantesque et de leur fournir l'équipement nécessaire (véhicules, communications).

Brève description

Merv est la plus ancienne et la mieux préservée des cités oasis le long de la route de la Soie en Asie centrale. Les vestiges de cette vaste oasis couvrent quelques quatre milliers d'années d'histoire humaine, et un certain nombre de monuments, particulièrement des deux derniers millénaires, restent visibles.

Recommandation

Le Bureau a recommandé que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie, en demandant des assurances afin que le plan de gestion quinquennal soit agréé et intégralement mis en œuvre avant la fin de l'année 1999 et, une carte indiquant clairement les limites du site. Au moment où cette évaluation est préparée pour l'impression, aucune information n'est parvenue. Si ces assurances et la carte sont fournies pour le 1^{er} octobre, l'ICOMOS recommande que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iii* :

Critère ii Les villes de l'oasis de Merv ont exercé une influence considérable sur les cultures d'Asie centrale et d'Iran depuis quatre millénaires. La ville seldjoukide, en particulier, a influencé l'architecture et la décoration architecturale, ainsi que le développement scientifique et culturel.

Critère iii La séquence des cités de l'oasis de Merv, leurs fortifications et leur paysage urbain sont des témoins exceptionnels des civilisations d'Asie centrale sur plusieurs millénaires.

ICOMOS, septembre 1999

Les trois châteaux sont les suivants :

- Castelgrande (Château d'Uri, Château Saint Michel) ;
- Château de Montebello (Château de Schwyz, Château Saint Martin) ;
- Château de Sasso Corbaro (Château d'Unterwald, Château Sainte Barbara).

Castelgrande est la plus grande des trois forteresses ; de son promontoire rocheux, elle domine la ville. Ses deux caractéristiques les plus remarquables sont ses deux tours, la Tour Blanche et la Tour Noire. L'intérieur, spacieux, est divisé par des murs intérieurs qui rayonnent à partir de la Tour Noire et forment trois cours. Quant à la Tour Blanche, à l'est, elle est entourée de son propre ensemble de fortifications, connues sous le nom de Redoute. L'arsenal se compose d'une série de bâtiments massifs, du côté ouest de la cour méridionale. L'enceinte possédait deux chapelles, dont il ne subsiste plus que les fondations.

Le château de Montebello se dresse sur un éperon rocheux à l'est de Castelgrande, auquel il est relié par les murailles de la ville. Son plan au sol est en forme de losange et, à l'inverse de Castelgrande, il est entouré par de profondes douves. Le donjon central, de la fin du XIII^e siècle, en constitue le cœur ; au milieu du XIV^e siècle et à la fin du XV^e, il fut doté d'une protection supplémentaire, sous la forme de nouvelles murailles fortifiées.

Contrairement à Castelgrande et à Montebello, le *château de Sasso Corbaro* ne fait pas partie du périmètre défensif de Bellinzone. Construit sur un affleurement rocheux à quelques 600 m au sud-est de la ville, il protège une route d'approche vulnérable. Le château tout entier, composé d'un donjon principal et d'une cour aux fortifications solides, avec des ouvrages défensifs avancés, fut construit dans le dernier quart du XV^e siècle. Il présente un plan carré, le donjon faisant légèrement saillie dans l'angle nord-est et s'élevant au-dessus du niveau des murailles crénelées.

Les deux tiers de la ligne originale des *remparts de la ville* subsistent, jalonnés de tours, mais les portes ont disparu. À l'ouest de la ville se dressent les vestiges de l'impressionnante muraille fortifiée connue sous le nom de *La Murata*, commençant à Castelgrande et qui traversait à l'origine le Tessin. Si l'ouvrage fut tout d'abord construit au début du XV^e siècle, sa forme actuelle date des années 1480.

Gestion et Protection

Statut juridique

Les trois châteaux, la Murata et la zone tampon sont protégés par le décret émis le 18 mai 1926 et mis à jour le 23 octobre 1962 par le Conseil d'état du Canton du Tessin : toutes les fortifications figurent au plan d'aménagement du territoire de la Commune de Bellinzone en tant que monuments d'intérêt cantonal

et national et bénéficient ainsi de tous les instruments de protection prévus par la législation fédérale et cantonale en vigueur afin d'éviter tout abus.

Gestion

Les trois châteaux et les fortifications sont la propriété du Conseil d'Etat du Canton du Tessin.

Les organes compétents pour la gestion et l'entretien des monuments sont le Département Cantonal des Finances et de l'Economie et le Département du Territoire. Des pourparlers sont actuellement en cours pour confier la responsabilité de la gestion des trois châteaux à l'Office du Tourisme de Bellinzone.

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

En même temps qu'étaient conduites les fouilles, plusieurs projets de restauration furent étudiés. La première restauration conduite par Max Alioth eut lieu en 1953 : certains bâtiments furent démolis, les remparts furent remontés à leur hauteur présumée d'origine et dotés de créneaux. Dans les années suivantes des divergences d'opinion sur cette restauration conduisirent à en supprimer certaines parties. En 1967 fut confiée au Prof. Werner Meyer une mission de fouilles archéologiques qui devait livrer des résultats pouvant servir de base aux futures interventions.

Un double objectif semble aujourd'hui avoir été atteint : sauver de la ruine l'ensemble des trois châteaux et le réseau de fortifications, améliorer l'accueil des visiteurs en aménageant l'accès au site et la présentation des espaces intérieurs. Le château de Castelgrande a fait l'objet d'une restauration et d'un aménagement réalisés en 1981 par l'architecte Aurelio Galfetti. Ce projet a permis de faire aisément accéder le public depuis le pied du rocher jusqu'au niveau de la forteresse en pratiquant une faille et une circulation verticale (ascenseur et escalier) qui aboutit à la plateforme. Cet aménagement est d'une grande qualité tout comme les présentations intérieures des salles qui accueillent des lieux de réunion et de musée. Il n'est cependant pas souhaitable que les aménagements aillent au-delà de ce qui existe actuellement. L'ascenseur est la juste concession faite à la visite, un soin excessif dans la présentation risquerait l'altérer l'émotion que suscitent habituellement les forteresses médiévales, émotion toujours atténuée par le perfectionnisme des restaurateurs.

Authenticité

L'authenticité du bien est attestée par les nombreux documents concernant son évolution, elle est cependant considérablement atténuée par des reconstitutions excessives en particulier pour les parties hautes des murs, probablement documentées mais le dossier d'inscription ne permet pas d'apprécier l'importance des reconstitutions.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise s'est rendue à Bellinzone en février 1999.

Analyse comparative

Au XV^e siècle, bon nombre de seigneurs et de souverains féodaux se sont efforcés de protéger leurs frontières au moyen de grandioses fortifications (Helsingborg/Helsingör, Viborg, Peschiera, Hohentwiel). D'autres ont transformé leurs cités en forteresses pour leurs garnisons (Dubrovnik/Ragusa, Graz, Novara, Luxembourg). Parmi tous ces ensembles d'importance historique, Bellinzone constitue un cas à part à la fois pour la dimension de son architecture conditionnée par le site et pour l'excellent état de conservation de l'ensemble.

Avec la passation du pouvoir aux Confédérés suisses, le dispositif défensif de Bellinzone, qui avait été érigé contre eux-mêmes, perdit son intérêt militaire et ne connut donc pas d'extension ultérieure. Pour cette raison, les fortifications ont pu conserver inaltéré leur aspect typique du bas Moyen Age, abstraction faite des pertes substantielles dans la muraille et dans les remparts de la ville.

Dans le reste de l'Europe, contrairement à Bellinzone, les plus importantes fortifications ont, soit été détruites lors de guerres ou à la suite d'événements politiques, soit ont fait l'objet, au cours des siècles successifs, de telles adaptations aux connaissances du moment dans l'art de la construction de remparts qu'il n'en subsiste que quelques fragments, tels les murs de Wenzel au Luxembourg.

Commentaires de l'ICOMOS

Cet ensemble est authentique dans son plan mais il a connu des restaurations hypothétiques qui en ont affirmé l'aspect pittoresque au détriment de l'authenticité des élévations et des couronnements de mur. A sa 23^{ème} session à Paris en juillet 1999, le Bureau a renvoyé cet aspect de la proposition d'inscription à l'Etat partie en demandant des informations plus détaillées sur les travaux successifs de restauration et de reconstruction pour être en mesure d'évaluer l'authenticité du bien proposé pour inscription. La documentation fournie par l'Etat partie ne donne pas les informations demandées par l'ICOMOS. Il serait peut être nécessaire que l'ICOMOS entreprenne une nouvelle mission de manière à ce que le bien soit étudié plus en détail en relation avec des experts suisses.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Il n'existe pas dans le dossier de plan définissant précisément les limites du bien proposé pour inscription. Il est simplement indiqué que la surface à inscrire est de cinq hectares sans zone tampon. On peut s'interroger sur ce choix. Une forteresse est par nature un ouvrage conçu pour surveiller un territoire, en l'occurrence il s'agit d'un passage, mais dans les

deux cas, le paysage environnant est partie intégrante de la fonction de la forteresse. Il paraît donc nécessaire pour conserver en mémoire le rôle de cet ouvrage depuis sa création, de créer une large zone tampon qui permette de contrôler l'évolution urbaine des abords.

A la suite de la 23^{ème} session du Bureau à Paris en juillet 1999, l'Etat partie a fourni des informations précises sur la zone proposée pour inscription et la zone tampon. L'ICOMOS considère qu'elles sont tout à fait conformes aux exigences du Comité.

Breve description

Le site de Bellinzone est composé d'un ensemble de fortifications centré sur le château de Castelgrande qui occupe le sommet d'un rocher contrôlant la vallée du Tessin. Depuis ce château, une série de murs de fortification protègent l'ancienne ville et barrent la vallée du Tessin ; le second château est intégré au dispositif fortifié ; un troisième château isolé (Sasso Corbaro) a été construit sur un promontoire au sud-est de l'ensemble.

Recommandation

Que l'examen de cette proposition d'inscription soit *différé* en demandant à l'Etat partie des précisions supplémentaires sur l'histoire et la nature des restaurations concernant le monument (indépendamment des aménagements).

ICOMOS, septembre 1999

La forteresse fut abandonnée en conséquence de diminutions des dépenses militaires britanniques en 1853. Les édifices de bois furent vendus aux enchères et démantelés, tandis que les pierres taillées des bâtisses de maçonnerie furent pillées. Progressivement, la végétation reprit le dessus.

Description

Brimstone Hill est un soulèvement de roche volcanique de 230 m de haut, doté de deux pics, et recouvert de craie sur la majeure partie de sa surface. Elle est couverte de broussailles, avec parfois des zones de roche nue ; les endroits plus abrités et les ravins sont couverts de grands arbres et de sous-bois denses.

À la différence des forteresses espagnoles des Caraïbes, Brimstone Hill n'a pas été construite pour protéger un port ou une ville importante. De fait, son rôle consistait à protéger la partie de la côte de l'île colonisée par les Anglais contre les attaques venues de la mer et à servir de refuge en cas d'invasion jusqu'à ce que la Marine Royale puisse reconquérir les eaux environnantes et forcer les envahisseurs à se rendre. À ce titre, elle se distingue très nettement des forteresses espagnoles.

Les structures se trouvent à des niveaux différents, sur le tiers supérieur de la colline. Elles se composent d'une série de murs de maçonnerie discontinus, de quatre bastions défensifs, d'une citadelle sur le pic le plus au nord, et d'une série de baraquements, entrepôts, installations de captage de l'eau, citernes et autres bâtiments militaires, dont il ne reste plus aujourd'hui que des ruines. Ces divers éléments sont reliés par des embranchements de la route militaire, qui pénètre dans le complexe du côté nord.

Le principal matériau de construction est la pierre taillée (basalte), qui forme le parement d'une maçonnerie en blocaille. Se distinguant encore une fois des forts espagnols, ceux construits par les Britanniques n'étaient pas revêtus d'enduit. Toutefois, la craie locale servait d'élément décoratif pour les angles et le revêtement des encadrements de porte et des embrasures.

La première structure qui se dresse à l'entrée de la forteresse est la *redoute d'arrêt*, avec ses murailles fortifiées et une petite casemate qui faisait office de poste de garde et de poudrière. Ensuite vient l'*ouvrage défensif du nord-ouest*, qui comprend le massif bastion entrepôt, avec son installation de captage de l'eau et sa citerne.

Celui-ci est relié par un mur-rideau à l'*ouvrage du sud-est*, dont la principale caractéristique est le bastion à orillons, qui fait pendant au bastion entrepôt. Autre trait particulier : l'entrepôt fortifié d'artillerie. L'hôpital se dressait également dans ce bastion, mais seules ses fondations subsistent. À l'extérieur de l'enceinte se trouve un petit cimetière, avec des pierres tombales.

Derrière la ligne défensive formée par les ouvrages défensifs du nord-ouest et du sud-est, un peu plus haut, se dresse l'imposant *bastion du Prince de Galles*. Ses murs renferment une citerne, un entrepôt et un poste de garde (qui fait aujourd'hui office de petit centre de

conférence), avec une réserve au sous-sol. Ces bâtiments ont été restaurés avec un soin minutieux et une grande exactitude.

Tout près s'élèvent les *quartiers des officiers d'infanterie* et leurs impressionnants soubassements à colonnades. Les étages supérieurs, faits de bois, ont été détruits par un ouragan en 1844, et remplacés par des structures de pierre plus petites, dont une seule subsiste, sous sa forme reconstruite. Ces bâtiments font face au *grand système de captage de l'eau*, qui se compose d'une surface de captage pavée de plus de 150 m², de trois citernes souterraines et d'un réservoir à ciel ouvert, capables de stocker plus de 400 000 litres d'eau.

Il reste à peine quelques vestiges des murs des *quartiers des officiers d'artillerie*, mais la cuisine a été restaurée. Dans la *cour de l'intendance*, les *quartiers des adjudants* et l'*entrepôt d'intendance* ont été reconstruits et sont utilisés aujourd'hui comme centre d'accueil et magasin de souvenirs.

Derrière les systèmes de murailles connus sous le nom d'*ouvrage défensif du nord-est* se dressent plusieurs blocs de baraquement, mais ils n'ont pas encore été restaurés. Des fouilles archéologiques ont eu lieu en vue d'une éventuelle reconstruction.

Au cœur de la forteresse se dresse le *Fort George*, une massive structure de maçonnerie érigée sur l'un des deux pics qui surplombent le complexe. Toujours en excellent état, c'est le plus ancien exemple britannique subsistant du type de fortifications connu sous le nom de « système polygonal », et l'un des plus beaux dans le monde. On l'appelle généralement la citadelle, dénomination qui recouvre également les deux terrains de manœuvre associés. Une série de pièces se regroupe autour d'une cour centrale : sept d'entre elles ont été restaurées et abritent maintenant le musée. Sous le sol de l'une d'entre elles se trouve une grande citerne, qui reste à ce jour la principale source d'eau du parc national.

On compte encore beaucoup d'autres structures en ruines dans l'enceinte des murailles et sur les versants à l'extérieur.

Gestion et protection

Statut juridique

Les 15,37 hectares de la forteresse de Brimstone Hill constituent un parc national aux termes de la loi de 1987 sur la Conservation nationale et l'Environnement.

Gestion

Le bien appartient à la Fédération de Saint-Kitts-et-Nevis.

Il est protégé par le projet de loi de 1998 sur le Développement physique national et la planification de Saint-Kitts, entrepris avec l'assistance technique du Centre des Nations Unies pour les établissements humains et du Programme des Nations Unies pour le

Développement. La loi, en ce qui concerne le parc, contient les dispositions suivantes :

- Établissement d'une protection et d'une mise en valeur du parc national afin d'assurer qu'il continue à apporter son incommensurable contribution aux qualités esthétiques du paysage ;
- Établissement d'une zone tampon de 1,6 km autour de Brimstone Hill ;
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan détaillé de gestion du Parc national ;
- Assurance, par la conception et le contrôle du développement, que le développement de l'occupation des sols dans les zones adjacentes est compatible avec les objectifs de développement du parc.

La loi de 1987 confère à la Société du Parc National de Brimstone Hill « le pouvoir d'élaborer et de faire appliquer des réglementations concernant [sa] gestion et [son] administration. » La Société en question est un organisme bénévole à but non lucratif. Les décisions concernant sa politique relèvent de son Conseil de Gestion, composé de représentants élus par ses membres, à l'exception de deux représentants désignés par le Gouvernement.

Dans les années soixante, après sa fondation en tant que Société pour la restauration de Brimstone Hill, la Société tirait ses revenus des cotisations des membres, des dons privés et des subventions gouvernementales. Dans les deux décennies qui suivirent, elle reçut des fonds de l'Agence canadienne de Développement, de l'Organisation des États américains et, en particulier, de la Division britannique pour le Développement. Vers le milieu des années quatre-vingt-dix, une aide fut également obtenue du PNUD, du Fonds Mukti et de la Mission française, et depuis cette époque, le financement des projets a principalement été assuré par les droits d'entrée (qui ont doublé en 1994). Le Gouvernement continue de fournir l'électricité gratuite, des minorations des droits de douane sur les matériaux et les fournitures importés, ainsi que l'entretien de la route qui mène à la forteresse.

Le siège de la Société se trouve à Basseterre, où sont établis le président et le directeur général. L'assistance technique provient du Gouvernement, des professionnels locaux et des experts étrangers (Amérique du Nord, Venezuela et Royaume-Uni). On compte également un directeur du parc sur le site, sous les ordres duquel travaillent quatorze employés. Les responsables effectuent un suivi régulier, assistés de deux gardiens à plein temps.

Le projet de plan de gestion pour 1997-1999 inclut un programme échelonné de restauration et de stabilisation, de nivellement du sol, de reconstruction et de nouvelle construction, de développement des infrastructures, d'interprétation, de recherches archéologiques, de développement du musée, d'ameublement, de promotion, d'exploitation, de loisirs, de personnel, de

révision de la structure d'adhésion, et de propositions au Gouvernement. Il s'accompagne d'un budget détaillé.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Le Gouvernement a mis en œuvre un programme de débroussaillage sélectif entre 1900 et 1929, mais ce n'est qu'en 1965 que la réhabilitation du monument a commencé, avec la création de la Société pour la Restauration de Brimstone Hill, qui a pris le site sous concession auprès du Gouvernement. Les travaux se sont tout d'abord concentrés sur l'élimination de la végétation de certains murs et la stabilisation des structures principales. Avec l'assistance technique du Royaume-Uni et des États-Unis, des projets de reconstruction ont vu le jour afin de permettre la mise en place d'installations destinées aux visiteurs et au personnel.

Authenticité

En tant qu'ensemble historique militaire et défensif, la forteresse possède un degré élevé d'authenticité. Cependant, les projets de stabilisation, de restauration et de reconstruction mis en œuvre depuis 1965 ont impliqué l'utilisation discrète de matériaux modernes, habituellement combinés à des matériaux traditionnels. Ainsi, du ciment Portland a été utilisé pour la préparation des mortiers, mélangé toutefois à de la chaux dans les proportions recommandées. De la pierre neuve a été utilisée pour la reconstruction, mais elle a été travaillée à l'aide des techniques traditionnelles. Quand les travaux de reconstruction ont dû faire appel à du bois, il n'a pas toujours été possible d'obtenir les bois originaux, mais une grande attention a été apportée à l'application des dimensions et des techniques de travail authentiques.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue à Brimstone Hill en février 1999.

Caractéristiques

La forteresse de Brimstone Hill est un exemple exceptionnel de l'ingénierie militaire européenne des XVII^e et XVIII^e siècles dans le contexte des Caraïbes et dans un site naturel en hauteur.

Analyse comparative

Brimstone Hill faisait partie des sites fortifiés des Caraïbes étudiés par la réunion d'experts organisée à ce sujet par Colcultura et l'UNESCO, qui s'est tenue à Cartagena de Indias (Colombie) en juillet / août 1996. Ses antécédents multiethniques particuliers (amérindiens, anglais, français, africains) ont été identifiés comme une caractéristique exceptionnelle, de même que son statut de première colonie anglaise aux

Caraïbes. C'est l'une des cinq forteresses majeures qui ont fait l'objet d'une mention spéciale, les autres étant Shirley Heights (Antigua, 1786-93), The Garrison, Bridgetown (La Barbade, 1650-1750), The Cabrits (Dominique, 1770-1815) et Fort Rodney, Pigeon Island (Sainte-Lucie, 1778-1824). Toutes ont été construites par les Britanniques, mais hormis The Garrison (moins complètement préservée que Brimstone Hill), elles sont nettement plus tardives que Brimstone Hill. The Cabrits et Fort Rodney desservaient un objectif stratégique analogue à celui de Brimstone Hill, puisqu'elles faisaient à la fois office de forteresse et de lieu de refuge.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Au fur et à mesure que les visiteurs se feront plus nombreux, la direction du parc devra faire face à deux problèmes. En premier lieu, l'accroissement de la dégradation des monuments eux-mêmes, qui s'accompagnera d'une augmentation parallèle de l'entretien nécessaire. En second lieu, la nécessité d'accès et d'espaces de parking supplémentaires. Actuellement, les voitures stationnent sur le terrain de manœuvre, ce qui implique de passer par un portail étroit et de conduire le long d'une route tout aussi étroite ; il est bien évidemment impossible de les élargir sans que cela n'ait un impact négatif sur l'authenticité du bien. Il convient donc d'envisager l'éventuelle prestation d'un service de navettes pour les visiteurs, qui réduirait ainsi la menace pesant sur le site.

Ces dispositions devraient être incorporées dans le projet de Plan de gestion du parc national. Il est également essentiel que la loi sur le Développement national et la planification soit approuvée et mise en œuvre sans plus attendre, afin d'apporter un cadre législatif à toutes les activités futures à Brimstone Hill.

Selon le plan d'occupation des sols qui accompagne la proposition d'inscription, les terrains à l'est de Brimstone Hill et derrière celle-ci, actuellement boisés et utilisés comme pâturages, devraient devenir une zone touristique à faible densité (restaurants, petites maisons, etc.). L'ICOMOS estime que cette proposition devrait être reconsidérée, son état actuel contribuant grandement à l'environnement pittoresque du monument.

Brève description

Brimstone Hill est un exemple remarquable de l'application des principes de l'architecture militaire des XVII^e et XVIII^e siècles dans le contexte des Caraïbes. Elle est d'un intérêt tout particulier en ce qu'elle représente une solution exclusivement britannique, le choix de saillies naturelles comme site de forteresses servant à la fois d'ouvrages défensifs et de refuges.

Recommandation

Le Bureau a recommandé que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie, en demandant

des informations sur les progrès du projet de loi sur le Développement national et la planification. Ces informations ne sont pas arrivées au moment où cette évaluation est envoyée à l'impression. Dans le cas où ces informations seraient fournies, et si elles étaient acceptables, l'ICOMOS recommanderait que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii et iv*.

Critère iii Brimstone Hill est une forteresse britannique exceptionnelle, construite par des esclaves selon des normes précises, à l'apogée de l'expansion coloniale européenne aux Caraïbes.

Critère iv Du fait de ses disposition et construction stratégiques, la forteresse de Brimstone Hill est un exemple exceptionnel et bien préservé de l'architecture militaire britannique des XVII^e et XVIII^e siècles.

ICOMOS, septembre 1999

Les églises s'élèvent sur un socle de blocs de pierres et remplage de cailloux ; les poutres de bois (chêne ou bien sapin) sont disposées selon le système blockbau et assemblées par des jointures en forme de V, U ou T qui confèrent stabilité et flexibilité à la construction. Les poutres de la partie supérieure des parois se prolongent au-delà des points de jonction pour former des consoles d'appui pour la charpente. Les parois extérieures sont généralement ornées d'un motif de torsade et les éléments de la structure (consoles, encadrement des ouvertures, balustrade, galerie du clocher, etc.) sont le support de décorations sculptées.

Les trois espaces intérieurs sont couverts de plafonds ou de voûtes aux formes variées et une tribune est installée ultérieurement (fin XIXe-début XXe siècle) sur le naos pour accueillir les fidèles plus nombreux. L'intérieur est entièrement couvert de peintures qui ont été réalisées dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et la première du XIXe siècle par des peintres itinérants dont les noms nous sont connus. Ces peintures se rattachent aux traditions post-byzantines mais leur iconographie reflète également les idées véhiculées par la Réforme et la Contre-Réforme. Les canons de la peinture byzantine sont réinterprétés dans un style graphique et décoratif pour créer une peinture au caractère naïf et frais. Au début du XIXe siècle, une peinture de facture baroque et rococo fait son apparition dans les églises en bois de Maramures sans doute par l'intermédiaire des pays voisins.

- Eglise de la Présentation de la Vierge au Temple (Bârsana)

L'ancienne église du monastère de Bârsana, construite en 1720 est devenue église paroissiale en 1806 au moment où elle a été déplacée sur le site actuel. A cette occasion, un portique à deux niveaux, reliés par un escalier, est aménagé sur la façade occidentale. L'église s'inscrit par sa planimétrie dans la tradition des églises du département de Maramures mais s'en distingue par ses dimensions plus modestes. Le peintre Hodor Toader réalise en 1806 le décor peint dont l'iconographie et le style confirment les influences de la peinture baroque et rococo notamment dans le naos et le sanctuaire.

- Eglise Saint-Nicolas (Budesti)

L'église Saint-Nicolas est élevée en 1643 à l'emplacement d'une église antérieure au XVe siècle. Elle constitue un exemple éminent des églises en bois de Maramures qui a servi de modèle à d'autres églises. Elle se distingue également par la taille et la présence de quatre clochetons à la base de la flèche qui témoignent d'un lien avec la région voisine de Lopus. La peinture intérieure relève de deux périodes différentes : celle du narthex et du naos est l'œuvre d'Alexandru Ponehalski (1762) qui est également l'auteur de plusieurs icônes et celle du sanctuaire de Ioan Opris (1832).

- L'église Sainte-Parascève (Desesti)

Construite en 1770, l'église témoigne de la maturité artistique des constructeurs. Les éléments architecturaux sont soulignés à l'extérieur par des motifs décoratifs (dents de scie, feuilles, etc.) incisés ou taillés dans le

bois qui composent un ensemble homogène et de grande qualité. Le peintre Radu Munteanu, reconnu comme le promoteur d'une école de peinture religieuse au XVIIIe siècle, a réalisé avec l'aide du peintre Gheorghe la décoration intérieure (1780).

- L'église de la Nativité-de-la-Vierge (Ieud Deal)

L'église actuelle édiflée au milieu du XVIIIe siècle remplace l'édifice détruit par les Tatars en 1717. La structure de l'espace intérieur et plus particulièrement les voûtes qui couvrent le naos et le narthex témoignent de l'ingéniosité des bâtisseurs. Le peintre Alexandru Ponehalski, déjà actif dans la région, réalise la décoration intérieure qui se distingue par la richesse du programme iconographique (1782). L'ensemble que constituent généralement les églises en bois de Maramures avec le cimetière est complété à Ieud par une tour clocher en bois isolée et un chemin de croix dont les stations sont construites en maçonnerie.

- L'église des Saints-Archanges (Plopiș)

Située dans le « pays » de Chioar, l'église des Saints-Archanges (1796-1798) présente certaines analogies avec l'église de Surdesti comme le toit uniforme légèrement surbaissé au-dessus du sanctuaire, le clocher élancé avec ses quatre clochetons d'angles et certains éléments du décor sculpté à l'extérieur (torsade médiane des murs, motifs du socle et de la balustrade du belvédère). Le décor peint par Stefan en 1811, originaire du village, est conservé sur les voûtes et l'iconostase avec notamment une Descente de Croix.

- L'église Sainte-Parascève (Poienile Izei)

L'église Sainte-Parascève est une des plus anciennes églises en bois de Maramures (1604) et elle témoigne également des deux étapes de l'évolution de ces édifices. La première étape concerne la partie inférieure des murs avec un sanctuaire de plan carré, forme caractéristique des plus anciens bâtiments en bois. Au XVIIIe siècle, les murs sont surélevés, le naos est couvert d'une voûte en plein cintre et l'intérieur reçoit son décor peint (1794). Le portique qui protège l'entrée est ajouté dans la première moitié du XIXe siècle.

- L'église des Saints-Archanges (Rogoz)

L'église construite en 1663 a été déplacée de Suciul de Sus à Rogoz en 1883. Elle se caractérise par un sanctuaire en décrochement heptagonal, un pronaos polygonal, une entrée au sud et une large toiture asymétrique. Elle se distingue également par une abondante sculpture décorative (consoles à « tête de cheval », motif d'ancienne tradition roumaine, encadrement de l'entrée en accolade, torsade, rosette, croix, etc.). La peinture murale réalisée en 1785 par deux peintres du pays, Radu Munteanu et Nicolae Man, est en partie conservée.

- L'église des Saints-Archanges (Surdesti)

Elevée en 1767, l'église des Saints-Archanges de Surdesti synthétise toutes les caractéristiques des églises en bois de Maramures arrivées à leur pleine maturité

avec notamment un double auvent et des fenêtres superposées. Le portique à deux niveaux et sa haute tour clocher datent du XIX^e siècle. En 1783, trois peintres dont Stefan (iconostase et sanctuaire) se partagent la décoration intérieure de l'église.

Gestion et Protection

Statut juridique

Les huit églises de bois incluses dans la proposition d'inscription - Bârsana, Budesti, Desesti, Ieud-Deal, Plopis, Poienile Izei, Rogoz et Surdesti – sont classées monuments historiques d'importance nationale et dotées du statut de trésors nationaux (Liste des monuments, catégorie A) aux termes des Articles 1 et 2 de la loi n° 11 de 1994 sur la Protection des monuments historiques. L'article 1 de cette même loi définit les zones de conservation avoisinantes comme faisant « partie intégrante du monument historique ». Pour chacune de ces huit églises, une zone de conservation et une zone tampon ont été définies et soumises aux réglementations nécessaires ; agréées par la Commission des zones de conservation, sous l'égide du ministère des Travaux publics et de l'Aménagement du territoire en vertu de la loi sur la construction, la loi n° 50 de 1991 sur les Réglementations de la construction et l'Aménagement du territoire, elles jouissent d'un statut juridique.

Il convient de mentionner que la législation de protection des monuments historiques en vigueur, la loi n° 11 de 1994, contient des dispositions extrêmement strictes relatives à la protection, la préservation et la gestion des biens et des sites classés. Néanmoins, elle n'est que provisoire, et ne stipule aucun contrôle ni aucune gestion efficace au niveau du comté ou de la localité. Il n'existe aucune organisme ou institution professionnelle (depuis la dissolution de l'Office national en novembre 1994), la Direction des monuments historiques étant comprise dans l'administration du ministère de la Culture. Un projet de nouvelle loi sur la Conservation préparé ces dernières années, stipulant entre autres un Comité national et des structures décentralisées à l'échelle du comté, sera présenté au Parlement à la fin du mois de mars 1999.

Gestion

Les églises de bois, en tant que lieux de culte, appartiennent aux communautés religieuses orthodoxes

Les propriétaires des bâtiments et des zones classés sont responsables de leur gestion, de leur réparation et de leur ouverture au public. Toute altération nécessite la permission du ministère de la Culture et de la Commission nationale des monuments historiques.

Il existe des zones de conservation clairement définies et adéquates, ainsi que des zones tampons appropriées autour des biens. Elles ont été dessinées dès 1993 sur l'initiative du ministère de la Culture, en collaboration avec le ministère des Travaux publics et de l'Aménagement du territoire et l'administration du comté. Elles sont énoncées par la loi n° 11 de 1994 sur

la Protection des monuments historiques, la loi sur la construction, la loi n° 50 de 1991 sur les Réglementations de la construction et l'Aménagement du territoire, et les réglementations de chaque zone de conservation liées à l'urbanisme, conformément à l'arrêté du ministère des Travaux publics et de l'Aménagement du territoire concernant les zones de conservation.

La supervision globale des biens proposés pour inscription a été confiée au ministère de la Culture, qui remplit sa mission en collaboration avec la Commission nationale des monuments historiques, l'Office national de la protection du patrimoine, le Secrétariat d'État pour les Cultes et, si besoin est, avec le ministère des Travaux publics et de l'Aménagement du territoire, le ministère de l'Éducation, le Bureau d'inspection culturelle du comté de Maramures, l'Office du Patrimoine culturel du comté, l'archevêché orthodoxe de Maramures et les paroisses locales.

Le ministère de la Culture met une aide financière conséquente à la disposition des propriétaires privés – tout particulièrement les communautés religieuses – pour les projets de conservation et de restauration. Il est également possible d'obtenir des subventions du Secrétariat d'État pour les Cultes de l'archevêché orthodoxe. Entre 1992 et 1997, le ministère de la Culture a contribué au programme de conservation de 17 églises en bois dans le comté de Maramures et, depuis 1997, un projet pilote de conservation portant sur sept églises en bois (dont les biens proposés pour inscription), le « projet Maramures », est en cours. Autres initiatives à mentionner, les demandes d'aide financière de la Commission européenne pour les travaux de conservation des peintures murales de Surdesti et le Getty Grant Program, concernant des travaux de conservation du bois à Bârsana, Ieud et Rogoz.

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

Grâce au respect de la tradition et des lieux sacrés, les travaux de maintenance et de restauration se sont toujours poursuivis, même à l'époque communiste. Entre 1958 et 1977, l'Office national de protection des monuments historiques est parvenu à former plusieurs spécialistes à la conservation de l'architecture de bois du Maramures et à coordonner les interventions de conservation sur la quasi-totalité des églises proposées pour inscription. À Bârsana, entre 1963-1965, des travaux de conservation ont éliminé certains ajouts inappropriés de 1929 ; à Budesti, en 1970, les fondations de pierre ont été rénovées et la voûte du naos partiellement remplacée. À Ieud-Deal, entre 1957-1959 et 1960-62, le clocher a subi des travaux de consolidation structurelle et le toit en bardeaux a été remplacé ; à Plopis, des travaux de réparation et de consolidation ont eu lieu en 1961 (fondations et base de pierre), ainsi qu'une consolidation structurelle de la tour en 1973. À Poienile Izei, une restauration complète a eu lieu entre 1961-1962 (avec l'élargissement de la galerie en 1970) ; à Rogoz, en 1960-61, les fondations et la

base de pierre ont été remplacées, de même que de certaines billes, et le toit de bois a fait l'objet de réparations ; en 1968, une intervention a été conduite contre les attaques biologiques (*Merulius Lacrimans*). À Surdesti, entre 1960 et 1962, des travaux de consolidation structurelle ont été entrepris.

Tous ces travaux de conservation ont été exécutés avec un extrême souci professionnel et un grand respect ; seuls des matériaux, des méthodes et des techniques traditionnels ont été utilisés.

Après la dissolution de l'Office national en 1977, certains des artisans qualifiés ont eu la chance de pouvoir poursuivre leur travail dans le cadre des musées en plein air ; ainsi, les compétences traditionnelles ont survécu.

Depuis 1990, toutes les autorités responsables de la protection et de la conservation des églises en bois au niveau national et régional ont lancé différentes initiatives et projets de formation de spécialistes à la fois à la conservation traditionnelle du bois et au traitement biologique (professionnels spécialisés en Norvège, Grande-Bretagne, etc.). Un intérêt tout particulier est porté aux problèmes de conservation des peintures murales ; certains restaurateurs sont spécialisés et des stages internationaux organisés (à Rogoz en 1998). Pour le moment, on compte quatre entreprises de haut niveau dans le comté de Maramures, spécialisées dans la conservation, la maintenance et la réparation des églises. Ces travaux de conservation se sont poursuivis après 1990 sur les biens proposés pour inscription : à Bârsana en 1997, travaux de consolidation structurelle sur le clocher et le toit (protection de la voûte peinte) ; à Budesti, travaux de restauration actuellement en cours (remplacement du toit et de certaines parties du clocher). De même, à Desesti, des travaux du début du siècle (fondations remplacées par du béton, changement du matériau de construction du toit) ont été réparés pendant les travaux de conservation de 1996-1997 (incluant la conservation des peintures murales) ; à Poenile Izei, en 1996-97, la galerie a été réduite à ses dimensions originales et le toit rénové ; à Rogoz, en 1997-98, des travaux de conservation contre les attaques biologiques et sur les peintures murales ont été menés à bien ; à Surdesti, des travaux de conservation des peintures murales sont en cours depuis 1997.

Authenticité

Le degré d'authenticité des divers biens proposés pour inscription est très élevé. En effet, les travaux traditionnels de maintenance et de réparation des églises en bois, ainsi que les principes de conservation des artisans de Maramures, ont assuré le remplacement des éléments architecturaux endommagés ou dégradés dans le respect des matériaux et des techniques utilisés à l'origine par les premiers constructeurs.

La disposition intérieure et la décoration des églises, avec leurs peintures murales qui sont de véritables chefs d'œuvre, sont d'authentiques témoignages de la vie religieuse traditionnelle des communautés orthodoxes au fil des siècles.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise a visité les églises en bois de Maramures en février 1999. Le Comité scientifique international de l'ICOMOS pour l'Architecture vernaculaire a également été consulté.

Caractéristiques

Les biens qui composent la proposition d'inscription des églises en bois de Maramures offrent une image vivante de l'architecture de bois traditionnelle du nord de la Roumanie depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours, grâce à la tradition de construction en rondins de bois répondant à l'ordre de l'espace liturgique orthodoxe et combinée à une interprétation particulière de l'architecture gothique, matérialisée par le bois. Les églises proposées pour inscription, leurs peintures murales, leur enclos paroissial et leur cimetière sont des exemples représentatifs de régions géographiquement et historiquement distinctes de ces traditions vernaculaires dans les contrées montagneuses du nord des Carpates.

Analyse comparative

La valeur particulière des églises en bois de Maramures réside dans le fait qu'elles sont des exemples exceptionnels d'un type spécifique d'architecture religieuse en bois résultant de la combinaison entre les traditions religieuses orthodoxes et l'interprétation de l'esprit gothique dans le bois, l'expression architecturale, la conception et les proportions étant très différentes de l'architecture religieuse en bois des régions des Carpates plus au nord et au nord-ouest.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* soumettent l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial à la condition que chaque bien fasse l'objet d'un plan de gestion approprié en vigueur. Le dossier d'inscription d'origine ne donnait aucune information concernant les plans de gestion et la proposition d'inscription avait été renvoyée à l'Etat partie par le Bureau à sa réunion de juillet 1999. L'Etat partie a fourni d'importantes informations sur les plans de gestion en cours qui répondent tout à fait aux exigences du Comité.

Brève description

Les églises en bois de Maramures proposées pour inscription – une sélection d'exemples remarquables de différentes solutions architecturales issues de périodes et de régions différentes – dessinent un portrait vivant de la diversité des conceptions et des compétences artisanales exprimées dans ces constructions de bois hautes et étroites, dotées du caractère clocher haut et élancé du côté ouest du bâtiment et de toits simples ou doubles couverts de bardeaux. Il s'agit là d'une expression vernaculaire propre au paysage culturel de cette région montagneuse du nord de la Roumanie.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base du *critère iv* :

Critère iv Les églises en bois de Maramures sont des exemples exceptionnels d'une architecture religieuse et vernaculaire en bois, fruit des interactions entre traditions religieuses orthodoxes et influences gothiques, dans une interprétation particulière des traditions architecturales du bois, qui laisse apparaître une grande maturité artistique et d'immenses compétences artisanales.

ICOMOS, septembre 1999

activités commerciales et artisanales sont transférées dans la Ville basse qui perdra ses fortifications dans une phase d'extension ultérieure.

Description

Le centre historique de Sighisoara, proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, est constitué par le site fortifié qui s'étend sur le plateau aux versants abrupts dominé par la colline de la Cité, la Ville basse et les versants boisés situés en contrebas. Ces deux secteurs forment un ensemble indissociable qui correspond aux limites historiques de la ville médiévale.

Le centre historique de Sighisoara conserve, en dehors des implantations du XIX^e siècle, un tissu urbain d'origine médiévale avec son parcellaire, différencié suivant les phases successives de développement du site, et son réseau de rues étroites sur lesquelles s'alignent des rangées serrées de maisons.

La Citadelle est composée de trois rues longitudinales coupées de passages transversaux. L'axe principal (rue de l'Ecole) relie la Place de la Cité aux deux portes principales aménagées au nord, sous la Tour des Tailleurs et au sud, sous la Tour de l'Horloge. Cette dernière permet de passer dans la Ville basse qui s'étend en suivant la pente autour de la Place Hermann Oberth (ancienne Place du Marché), point d'intersection des rues transversales avec l'axe majeur (rue Ilari Chendi et rue 1 Decembrie).

Les fouilles archéologiques menées dans la Citadelle ont dégagé les vestiges de maisons en bois des XIII^e-XIV^e siècles dont les fondations ont été englobées dans les maisons en pierre des XV^e-XVI^e siècles reconstruites pour la plupart après l'incendie de 1676.

Les maisons, pour la plupart de simples maisons d'artisans à deux ou trois étages, sont construites en pierre ou en briques revêtues d'un crépi coloré et surmontées d'une haute toiture couverte de tuiles. Elles se distinguent par leur plan : façades étroites sur la rue avec disposition en L ou en U, tour d'habitation, maisons avec pièces enfilade, etc.

Les maisons au plan compact, sans doute les plus anciennes, sont caractérisées par une galerie d'entrée latérale et voûtée. En raison de l'exiguïté des parcelles, cette galerie d'entrée est parfois commune à deux maisons mitoyennes. Elles conservent généralement au sous-sol d'anciennes voûtes en berceau, les ateliers au rez-de-chaussée couverts de plafonds en bois ou bien de voûtes en briques et aux étages, les pièces d'habitation. Quelques façades (Place de la Cité, par exemple) présentent une architecture plus aristocratique d'inspiration baroque (XVII^e-XVIII^e siècle).

Un groupe de maisons, situées entre la ruelle de la Citadelle et la Place Hermann Oberth, se singularise par la disposition des étages, adaptation à la configuration du terrain en pente.

Un mur long de 930 mètres et muni de tours ceinture le plateau de la Citadelle. Il témoigne des différentes phases de construction depuis le XIII^e siècle jusqu'au XVII^e siècle. Il s'élève sur une hauteur de 8 à 10 mètres entre la tour des Cordiers et celle des Bouchers, partie la mieux conservée. Les neuf tours qui subsistent, sur les quatorze d'origine, se distinguent par leurs formes. L'imposante tour de l'Horloge occupe une place particulière comme symbole de la ville car elle était placée sous la responsabilité du conseil municipal qui y tenait ses assemblées jusqu'en 1556. Située au milieu du mur sud des fortifications, elle domine les trois places du centre historique et protège les escaliers qui relient la Ville haute de la Ville basse. Elle abrite aujourd'hui un musée.

Parmi les monuments du centre historique de Sighisoara, il faut citer l'église Saint-Nicolas, un édifice représentatif de l'architecture gothique de Transylvanie. Juchée sur la colline, on y accède par un escalier à rampes de 175 marches appelé escalier des Ecoliers qui est protégé par une couverture en bois depuis 1642. L'église Saint-Nicolas, construite par étapes du XIV^e au XV^e siècle sur les vestiges d'un édifice roman, adopte un plan de type halle avec une abside polygonale. La décoration sculptée de la façade témoigne d'influences provenant d'Europe centrale.

L'église Sainte-Marie du monastère des dominicains, démoli en 1886, est un monument gothique du XIII^e siècle de type halle aux façades dépouillées qui renferme un autel baroque de 1680.

Le monastère des dominicains, la tour des Tonneliers, au sud-est de la Citadelle, la tour des Serruriers et l'église du couvent des franciscains, au nord ont fait place respectivement au massif bâtiment de style néo-Renaissance de l'Hôtel de Ville (1886-1888) et à l'église romane catholique (1894).

Gestion et Protection

Statut juridique

Une nouvelle loi de conservation fait l'objet de discussions depuis plusieurs années ; le projet a déjà été amendé 15 fois. Une question particulièrement ardue se pose : dans quelle mesure la dénationalisation doit-elle être autorisée pour les édifices historiques qui appartenaient jusqu'à maintenant à l'État ou aux gouvernements communaux (par exemple les demeures des Saxons ayant émigré en Allemagne avant 1990) ? Une division en deux catégories est prévue. Les édifices historiques d'importance nationale (catégorie A) doivent rester propriété de l'État ; tous les autres peuvent être dénationalisés. À ce jour, la seule distinction se fonde sur les bâtiments historiques classés et les bâtiments importants pour le paysage urbain. Ainsi, à l'avenir, une troisième catégorie fera son apparition.

Sur le plan du district de conservation de Sighisoara, qui constitue une zone tampon adéquate, la quasi-totalité des édifices de la Ville haute est enregistrée sous l'une ou l'autre des deux désignations

actuellement utilisées. Les deux tiers des maisons sont des bâtiments historiques, un tiers est considéré comme important pour le paysage urbain. Dans la Ville basse, le ratio est inversé. La nouvelle loi imposera d'éliminer les édifices qui sont d'envergure nationale et ne peuvent donc être dénationalisés. Très probablement, cette catégorie comprendra essentiellement les deux églises, le cimetière, l'Hôtel de Ville, les fortifications et l'escalier des Écoliers.

Problème particulier de la dénationalisation : de nombreuses demeures sont occupées par plusieurs familles, qui devraient toutes avoir le droit d'acheter la partie dans laquelle elles vivent. D'autres réglementations devront être élaborées pour assurer la responsabilité mutuelle de toutes les parties en ce qui concerne la conservation et le traitement uniforme des parties communes des bâtiments (toit, escaliers, façades).

L'importance nationale de la Ville haute et de la Ville basse en qualité de district de conservation a déjà été établie en 1996, époque à laquelle elles ont été réunies en une « zone de protection du patrimoine architectural et urbain » ; ce district de conservation porte sur l'intégralité de la Ville haute, l'ancienne place du marché (place Hermann Oberth) et ses alentours, ainsi que sur les bâtiments à flanc de colline de la route du Moulin et de l'Hôpital. Les portes de la ville (la porte de l'Hôpital, la porte du Moulin et la porte de la route Baier), représentées sur les anciennes cartes et les vues de la ville, ont été utilisées pour déterminer les limites du district de conservation.

Ces limites deviennent incertaines dans les régions où des zones urbaines se sont élevées en dehors des fortifications. Cette remarque est particulièrement valable pour les quartiers aux alentours de la porte de la route Baier (aujourd'hui nommée rue du 1^{er} Décembre). Le développement historique homogène dans cette zone (les édifices datent principalement du XIX^e siècle pour ce qui est des éléments extérieurs, mais le noyau est souvent plus ancien) rend souhaitable d'ajouter celle-ci au district de conservation, en l'incluant aussi dans la zone proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Cela vaut également pour la courte route transversale qui part de la route de l'Hôpital jusqu'au sud, directement à l'ouest de l'ancienne porte de l'Hôpital, avec ses deux édifices historiques du XIX^e siècle (étude du notaire et ancien pensionnat).

Gestion

La conformité aux dispositions réglementant le district de conservation est contrôlée par l'office de construction municipal, qui répond de ses actes directement devant le maire. Un permis est requis pour tout travail de construction dans la zone de conservation. En principe, la démolition n'est pas autorisée, à l'exception de récents bâtiments à l'arrière de certains lots de terrain. L'agrément de l'Administration de la conservation historique, du ministère de la Culture, doit être obtenu pour les travaux de construction sur les bâtiments historiques. Les mesures prises illégalement doivent être défaites,

et donnent lieu au paiement d'une amende. Les édifices dans le district de conservation ayant tous été étudiés, et les résultats ayant été publiés, personne ne peut prétendre ignorer la situation.

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

Apparemment, aucun travail de conservation majeur n'a été effectué avant 1990 ; tout du moins, aucun rapport n'en fait état. Le plus important projet de ces dix dernières années a été la restauration de l'église Saint-Nicolas sur la colline, en étroite collaboration avec l'office de conservation roumain et la fondation Messerschmitt de Munich. Cette dernière s'est assignée pour mission de préserver le patrimoine culturel des Allemands en Europe de l'est et du sud-est, même après leur expulsion ou leur émigration vers leur ancienne patrie. L'église a été fermée et a subi des travaux pendant plusieurs années. Elle possède un nouveau toit de petites tuiles d'argile et un nouveau sol fait de dalles de grès ; l'édifice a été ré-enduit et peint. Des vestiges de l'enduit peint façon pierre de taille ont été conservés, de même que les peintures murales du gothique tardif qui ont survécu en plusieurs endroits. L'église de la colline, que la congrégation n'utilise que pendant les vacances, doit abriter un musée pour les peintures murales et les tableaux du gothique tardif ; les retables non réclamés des églises désaffectées doivent également y trouver asile.

Il n'existe pratiquement aucun fonds public disponible pour des travaux de conservation sur les maisons résidentielles ou pour la rénovation de l'infrastructure, qui s'impose pourtant de toute urgence. Il n'y a aucune chance pour que cette situation change bientôt ; le travail d'urbanisme est donc lui aussi limité à la formulation d'objectifs généraux tels l'amélioration du niveau de vie dans les appartements, la rénovation et l'enfouissement des lignes d'électricité, de gaz et de téléphone, et le pavage des rues.

Les fortifications de la ville posent un problème particulièrement important. Dans les discussions autour de la possibilité d'inscrire Sighisoara sur la Liste du patrimoine mondial, elles sont l'un des atouts maîtres. D'autres villes de Transylvanie, comme par exemple Sibiu, possèdent des fortifications plus vastes, associées à des événements historiques de plus grande importance (sièges, bombardements). Mais aucune ne peut prétendre, même de loin, posséder des fortifications aussi bien préservées que celles de Sighisoara. Toutefois, les murailles ne conservent leur hauteur originale qu'en quelques endroits. La plus longue section de mur présentant sa hauteur originale, qui s'étend entre la tour des Cordiers et celle des Bouchers (aux portes du cimetière, en contrebas de l'église de la colline), s'est effondrée sur près de la moitié de sa longueur pendant l'été 1998. La partie restante risque elle aussi de s'écrouler. Une action rapide et déterminée s'impose donc si l'on ne veut pas perdre totalement cette section du mur.

Authenticité

Le degré d'authenticité de Sighisoara peut être considéré comme très élevé, tant en termes de monuments que de tissu urbain, si l'on prend pour point de départ la situation créée au XIX^e siècle. Néanmoins, si la perte du monastère des dominicains et son remplacement par l'Hôtel de Ville en 1886-1888 ne sont pas acceptés comme un développement légitime de la forme urbaine, des conclusions différentes et moins positives s'ensuivent. La même remarque vaut également pour le couvent des franciscains et l'école allemande baroque, tous deux des nouveaux édifices illustrant le renouveau des styles historiques.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise s'est rendue à Sighisoara en janvier 1999. L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur les villes et villages historiques.

Caractéristiques

Sighisoara est une petite ville à l'intersection de routes commerciales qui viennent de l'ouest et du nord de la Transylvanie, poursuivent jusqu'à Brasov et de là enjambent les Carpates pour mener en Valachie. Pendant des siècles, elles ont permis l'échange de produits et d'idées entre les pays chrétiens de l'Europe centrale et l'empire ottoman.

Analyse comparative

Du fait de sa situation exposée dans l'arc des Carpates, qui a toujours formé une frontière dangereuse entre les Mongols et les Tatars (à l'est) et les Turcs (au sud), la Transylvanie était un pays où non seulement les villes, mais aussi les places de marché et les villages ne pouvaient survivre, que si leurs défenses (murailles, châteaux, églises fortifiées) étaient constamment renouvelées et étendues. Par opposition aux églises fortifiées, dont de nombreux exemples ont survécu, les fortifications des villes ont été laissées à l'abandon, exception faite de quelques fragments, du fait de la croissance qu'ont connue les XIX^e et XX^e siècles, si ce n'est en ce qui concerne Sighisoara.

Quand on envisage Sighisoara dans le contexte plus vaste de toutes les villes fondées aux XII^e et XIII^e siècles dans ce qui était alors le royaume de Hongrie par des marchands et artisans allemands (les Saxons), on trouve deux autres villes de la Slovaquie actuelle inscrites sur la Liste du patrimoine mondial il y a plusieurs années : Banská Štiavnica (Schemnitz) et Spissky Hrad (Zipser Burg). Toutes deux sont comparables, en taille et en âge, à Sighisoara. Dans l'une comme dans l'autre, les monuments les plus importants sont des édifices fortifiés. Mais là s'arrêtent leurs similitudes. En effet, Banská Štiavnica est née de l'industrie minière, Spissky Hrad est un

évêché. Les fortifications n'ont pas survécu. Dans le patrimoine culturel des Saxons qui s'installèrent en Transylvanie et à Spis (Zips), marquant de leur griffe les villes et villages de ces régions depuis 1150, environ, jusqu'en 1990, Sighisoara représente le type urbain d'une ville fortifiée d'artisans et de marchands. Elle est d'ailleurs le meilleur exemple de ce type.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

La question de la propriété doit faire l'objet de nouvelles réglementations. Il convient de donner aux habitants la possibilité d'acquérir les maisons dans lesquelles ils vivent, et d'encourager les propriétaires à investir des capitaux privés dans la conservation des bâtiments historiques. Les tours des fortifications devraient rester la propriété de la ville, mais des contrats peuvent être rédigés en vue d'un usage privé.

Les parties de la muraille en danger, tout particulièrement la section s'étendant entre la tour des Cordiers et celle des Bouchers, doivent être provisoirement renforcées afin d'empêcher d'autres pertes. Il convient en outre de se pencher, par des recherches approfondies, sur les causes du danger et du récent effondrement. Enfin, des plans pour la protection à long terme des murailles doivent être mis au point et discutés avec les experts internationaux recommandés par l'UNESCO.

Les limites du district de conservation (zone de protection du patrimoine architectural et urbain) devraient être révisées, en envisageant la possibilité d'inclure la route Baier (rue du 1^{er} Décembre) dans ce district. L'objectif : empêcher le type de démolition à grande échelle qui a malheureusement eu lieu sur la route du Moulin.

Un plan d'urbanisme devrait être élaboré pour la zone égalisée sur la route du Moulin, afin de définir les possibles emplacements d'un développement futur (lignes de construction, densité, limites de hauteur, etc.). Une fois les investisseurs trouvés, il serait bon de lancer un concours, afin d'aider au développement d'idées pour la conception future de la zone.

Le Bureau a renvoyé cette proposition d'inscription à l'Etat partie en lui demandant les informations supplémentaires suivantes :

- Pour quand est-on en droit d'attendre la promulgation de la loi sur la protection des bâtiments historiques ? Les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* stipulent absolument qu'un bien culturel proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial doit être protégé par la loi, par des accords contractuels ou par la tradition (paragraphe 24 b ii). Aucune de ces options n'est valable pour Sighisoara.
- Une version complète de l'arrêté local concernant le district de conservation (zone de protection du patrimoine architectural et urbain de Sighisoara) est requise.

- Une déclaration est également requise en ce qui concerne les mesures préventives prises pour empêcher d'autres pertes des murailles. S'il existe des plans de reconstruction des sections effondrées entre la tour des Bouchers et celle des Cordiers, ceux-ci devraient être soumis.
- Une requête est faite quant à la possibilité d'inclure la route Baier (rue du 1^{er} Décembre) dans le district de conservation.

Par la suite, l'Etat partie a fourni une importante documentation complémentaire. Elle a été étudiée par l'ICOMOS qui considère qu'elle répond à tous ces points.

Brève description

Fondé par des artisans et des marchands allemands, appelés Saxons de Transylvanie, le centre historique de Sighisoara a gardé de manière exemplaire les caractéristiques d'une petite ville médiévale fortifiée qui a eu pendant plusieurs siècles un rôle stratégique et commercial notable aux confins de l'Europe centrale.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii et v* :

Critère iii Sighisoara est un témoignage remarquable de la culture des Saxons de Transylvanie, culture qui s'achève après 850 années d'existence et qui ne perdurera plus que par ses monuments architecturaux et urbains.

Critère v Sighisoara est un exemple remarquable de petite ville fortifiée dans la région qui marque la frontière entre la culture latine de l'Europe centrale et la culture byzantine orthodoxe de l'Europe du sud-est. Le processus d'émigration des Saxons, apparemment impossible à endiguer, la disparition des couches sociales qui formaient et maintenaient les traditions culturelles de la région, tout cela menace également la survie de leur patrimoine architectural.

ICOMOS, septembre 1999

Les archives historiques montrent que Kalwaria Zebrzydowska a reçu de nombreux nobles et royaux visiteurs ainsi que des pèlerins. Beaucoup étaient attirés par les représentations religieuses et les cérémonies qui y étaient organisées. Dès 1613 Mikolaj Zebrzydowski avait reçu l'autorisation de fonder une confrérie religieuse pour organiser des cérémonies religieuses de ce type. Les paysans de la région se joignaient aux moines bernardins à Pâques pour prendre part aux représentations théâtrales de la Passion du Christ. Ces manifestations religieuses furent réprimées pendant l'occupation autrichienne, mais elles furent ranimées en 1947. En plus de la procession de la Passion à Pâques, une cérémonie semblable se déroule lors de la fête de l'Assomption de la Vierge Marie en août.

Description

Kalwaria Zebrzydowska se niche entre les vallées des affluents de la Vistule, la Skawa et la Raba, et s'inscrit entre les monts Zar et le mont Lanckoronska. La région est actuellement très boisée grâce au reboisement effectué au XVIII^e siècle. Les ruines de deux châteaux médiévaux encadrent le paysage sur les pentes de ces deux montagnes.

Le parc paysager tire partie des caractéristiques naturelles du site pour compléter et équilibrer les œuvres humaines. La disposition des édifices dans le paysage fait de ce site un exemple exceptionnel de parc maniériste : des caractéristiques des parcs et jardins de la Renaissance italienne et du baroque français se mêlent à la liberté et à l'irrégularité du maniérisme. Le plan général est en forme d'ellipse, d'une superficie d'environ 400ha. Les principaux édifices sont disposés sur le pourtour de cette zone et reliés par des chemins et des routes qui symbolisent ceux de l'ancienne Jérusalem et que les pèlerins empruntaient pour suivre pas à pas la Passion du Christ.

Une des caractéristiques du maniérisme est de multiplier les points de vue et les perspectives entre les différents édifices, ainsi que les panoramas magnifiques, non seulement sur le parc lui-même, mais aussi sur les Tatras et sur la ville de Cracovie.

Les chapelles et les églises complètent la composition du parc. Elles surgissent à l'improviste de l'épaisseur des bois ou ponctuent de longues allées. Les chapelles montrent un degré élevé d'originalité dans les formes et les compositions, parallèlement à une attention particulière au détail. Leur caractéristique la plus frappante est la diversité des formes qui s'inspirent de leur signification symbolique (comme par exemple la chapelle du Cœur de la Vierge Marie dont le plan est en forme de cœur). Les plans vont de la simple ellipse (la maison du Caïphe) au triangle (la maison d'Anne) à des formes plus complexes telles qu'un triangle lié à deux demi-cercles (la maison de Notre Dame), une croix grecque (la maison de Pilate), un plan rectangulaire avec des absides semi-circulaires (le Saint Sépulcre), un octogone contenant un carré (l'Ascension), un rectangle allongé (la Cène) et un carré flanqué de pilastres aux quatre coins (la porte Est de Jérusalem).

Les façades sont tout autant imaginatives et variées. Les matériaux et les techniques utilisés sont variés – pierre brute et brique, pierre de parement, briques brutes et briques enduites ; toits de cuivre, de zinc ou de tuiles vernissées. Les détails des façades rappellent nettement les Pays-Bas. Bandeaux et larges entablements divisent les façades horizontalement tandis que demi-colonnes ou pilastres les ponctuent verticalement. Des éléments des ordres toscan, ionique et composite, animés de visages, décorent les encadrements de portes et de fenêtres. Les petites fenêtres sont de formes diverses, souvent circulaires ou ovales. Parmi les autres éléments de décors, on trouve des tresses, des arcades aveugles et des pendants ornés ou non. Plusieurs chapelles ont des chaires en pierre, brique ou bois se détachant des façades. La couleur est utilisée savamment, par la diversité des matériaux et des peintures. Plusieurs chapelles ont des dômes richement décorés de stuc.

Par opposition, les décors et le mobilier intérieurs sont simples. De nombreuses chapelles renferment des blocs portant l'inscription *Terra Santa*, indiquant qu'elles contiennent de la terre de Jérusalem.

Il y a deux grandes églises à Kalwaria Zebrzydowska. L'église du Tombeau de la Vierge de style baroque est construite en cailloutis et en blocs de pierre pour les ornements et la base massive sur laquelle elle repose. L'église est de plan rectangulaire avec une abside orientée et un porche d'entrée ou narthex à l'ouest. Elle comporte deux niveaux, la partie inférieure représentant le tombeau lui-même et l'étage supérieur, l'Ascension. Son toit en bâtière est surmonté d'une mince flèche centrale.

L'église de la Crucifixion est de plan rectangulaire allongé, l'intérieur est divisé en deux parties par des voûtes composées et le toit en bâtière est surmonté d'une flèche. La façade composée de trois parties possède trois entrées et quatre saillies. Des pilastres doubles de style toscan soutiennent un large entablement décoré de frises représentant des sujets symboliques.

L'église Notre-Dame-Des-Anges et le monastère des bernardins, situés au sommet des pentes du mont Zar dominent le paysage. L'église possède une seule nef et un chœur allongé fermé par le maître-autel. Trois chapelles surmontées de dômes s'ouvrent sur le côté sud. La façade à deux étages est surmontée d'un fronton triangulaire flanqué de deux tours à toiture baroque. L'intérieur richement décoré est de style baroque et le chœur comporte quelques stalles sculptées exceptionnelles.

Le monastère construit autour de deux cloîtres intérieurs se trouve au nord de l'église. Il possède une façade à trois niveaux et cinq ornements en saillie, il est couronné de corniches à lunettes.

Un certain nombre de bâtiments séculiers sont édifiés dans le parc. Ce sont des pavillons qui pour la plupart bordent les avenues. Les premiers, datant du XVIII^e et du XIX^e siècles sont en bois dans le style particulier de la région. Ils comportent généralement un étage, un

grenier et des vérandas en façade. Les toitures en bâtière sont faites en différents matériaux.

Gestion et protection

Statut juridique

L'ensemble du parc est un monument protégé car il est inscrit sur la liste des monuments historiques de la Voïvodie de Bielsko-Biala. La protection ainsi offerte est définie dans la Loi polonaise de la protection des biens culturels de 1962 amendée ultérieurement, et le Code de la procédure administrative.

Il est soumis aux politiques spéciales du Plan général local du développement de la ville et du District de Kalwaria Zebrzydowska, approuvé en 1982. Une partie est couverte par le plan correspondant du District du parc de Lanckorona.

Gestion

Le paysage culturel de Kalwaria Zebrzydowska et ses avenues traversant le parc, ses chapelles, ses prairies et ses forêts de la partie nord-est, sont la propriété du monastère des bernardins. Les forêts du mont Zar sont en partie la propriété du monastère et en partie celle de l'Etat. La forêt de Lanckorona ainsi qu'un certain nombre de petites exploitations agricoles et de zones résidentielles sont divisées en plusieurs propriétés privées.

En tant que monument historique national, Kalwaria Zebrzydowska relève de la compétence du Service de l'Etat pour la Protection des Monuments. A ce titre, des fonds destinés à la conservation lui sont attribués par le ministère de la Culture et des Arts par l'intermédiaire du Coordinateur général des Monuments et du Conservateur régional des Monuments.

La gestion locale est confiée au propriétaire, à savoir le monastère des bernardins qui travaille avec le Conservateur du District qui représente l'Etat. Ce dernier est employé par le Conseil de la ville et par le District de Kalwaria Zebrzydowska et travaille en collaboration avec l'architecte de la ville. Le monastère est doté d'un conseil scientifique composé d'architectes, d'architectes paysagers, de conservateurs des monuments historiques, de spécialistes des jardins historiques, d'historiens d'art, etc. Ce corps supervise les personnes responsables des chantiers et les conseillent sur les politiques de conservation et de gestion.

Il n'existe pas de plan global de gestion pour le parc. Toutefois, il existe un programme constamment remis à jour de projets de restauration et de conservation convenu entre les responsables de la gestion du parc et approuvé par le conseil scientifique. Actuellement, sont en cours ou prévus les projets suivants : rénovation et consolidation des églises et des chapelles, conservation des décorations intérieures, entretien des routes du parc, gestion de la végétation et contrôle du développement immobilier dans le parc.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Depuis sa création, le calvaire est placé sous l'autorité et la gestion du monastère des bernardins. Plusieurs campagnes de restauration ont été menées par les pères supérieurs successifs de la communauté de Kalwaria Zebrzydowska : au milieu du XVIII^e siècle, à trois reprises au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. La plus grande partie des travaux, qui visaient la consolidation des fondations des chapelles, le remplacement des matériaux de couverture et des structures et la conservation des intérieurs, a été effectuée par les moines eux-mêmes, bien qu'il ait été fait appel à des spécialistes pour réaliser certaines tâches spécialisées comme la conservation et la restauration des peintures.

A la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le parc fut nationalisé et devint domaine de l'Etat. Parallèlement, on a tenté de limiter l'usage du calvaire par les pèlerins. En 1981, le classement du calvaire comme monument protégé a permis d'améliorer la situation, mais cela a coïncidé avec la construction de nouvelles habitations privées dans la zone et la création de nouvelles routes d'accès. Cela a suscité une série d'interventions de la part du Conservateur régional des monuments. En 1986, le poste d'Architecte du parc a été créé puis remplacé en 1992 par le poste de Conservateur des monuments par celui de Conseil de la ville et du District de Kalwaria Zebrzydowska.

Il a d'abord été procédé à une étude pour le rétablissement du réseau des routes et des avenues, qui a abouti à une réglementation de la circulation, à la réhabilitation de la végétation et à la conception et la construction de nouveaux bâtiments. Une grande partie de la zone des avenues a ensuite été restituée par l'Etat au monastère des bernardins. Le plan de développement de 1994 a mis les avenues sous contrôle strict en tant que zone de conservation du parc paysager et en même temps des zones tampon ont été constituées pour l'ensemble du site.

Actuellement, la construction de nouvelles maisons d'habitation dans la zone protégée est interdite et un contrôle est effectué sur les bâtiments dans la zone tampon. La forêt fait l'objet d'une exploitation contrôlée intensive pour le bois de charpente.

Authenticité

Kalwaria Zebrzydowska conserve globalement son authenticité en tant que paysage culturel. Les réalisations humaines et l'environnement naturel, totalement préservés, conservent presque intacts les liens symboliques et topographiques du plan de 1604.

Les créations de l'homme ont été soigneusement préservées par la communauté des bernardins au cours des siècles. Les travaux de conservation ont été réalisés avec soin et dans le respect de l'authenticité des matériaux et des techniques.

L'authenticité des fonctions est également intacte, car le Calvaire attire toujours les pèlerins qui viennent voir ce

paysage qui symbolise la Passion du Christ et la vie de la Vierge Marie.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Kalwaria Zebrzydowska en janvier 1999. L'ICOMOS a également consulté son Comité international Scientifique des Jardins et Sites historiques.

Caractéristiques

Kalwaria Zebrzydowska est un ensemble de constructions exceptionnelles dans un paysage naturel d'Europe centrale, une représentation symbolique des éléments du paysage urbain de Jérusalem au temps de la Passion de Jésus Christ, un lieu de pèlerinage depuis quatre siècles, parvenu intact jusqu'à nous.

Analyse comparative

Le concept du Calvaire - groupe de chapelles disposées dans l'espace symbolisant le chemin de croix du Christ dans un paysage urbain ou un paysage ouvert (*Sacri Monti*) - a évolué dans le temps. Il a pris une importance particulière au moment de la Contre-Réforme à la fin du XVI^e siècle, et fut aidé en cela par la publication de la reconstitution par Androchomius en 1584 d'un plan exact de Jérusalem à l'époque du Christ.

Beaucoup ont été construits au XVII^e siècle en Italie, dans la péninsule ibérique, les Pays-Bas et en Europe centrale, sous des formes très variées. Kalwaria Zebrzydowska appartient au petit groupe des « grands calvaires » qui sont de vastes projets s'étendant sur de grandes superficies dans des paysages qui possèdent des caractéristiques topographiques particulières et adoptent une approche dérivée de la conception du parc baroque. Kalwaria Zebrzydowska est d'une importance particulière en raison de la manière dont les routes et les avenues sont disposées entre les chapelles, amplifiant leur signification symbolique.

En Italie, un certain nombre de ces calvaires sont préservés dans le cadre de parcs naturels nationaux ; Plusieurs *Sacri Monti* de ce type sont maintenant préservés et protégés dans le Piémont, par exemple. Leur préservation est cependant presque uniquement liée à leur valeur historique, l'élément religieux étant subordonné et le pèlerinage n'étant pas considéré comme essentiel à leur gestion et leur présentation. Kalwaria Zebrzydowska, par opposition, joue encore un rôle spirituel prédominant dans la vie du peuple polonais et sa gestion est toujours confiée à la communauté monastique qui en est le gardien depuis le début du XVII^e siècle.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS s'inquiète du projet de jardin néobaroque près du nouveau séminaire, à l'emplacement du palais des Czartoryski. Ce projet moderne ne conviendrait pas

à l'environnement dans lequel il s'insérerait. Il faut envisager quelque chose de beaucoup plus simple qui utilise le verger existant, et créer un jardin plus en harmonie avec les bâtiments qui l'entourent.

Les poteaux métalliques modernes qui environnent la zone de pèlerinage sont surmontés pendant la saison touristique par des haut-parleurs, des drapeaux et autres accessoires. Ils sont totalement hors contexte et devraient être remplacés par des équipements plus discrets.

Il y a un groupe de maisons anciennes pittoresques près de la basilique. Elles ne sont pas la propriété du monastère des bernardins qui ne peut en contrôler le développement, de sorte que certaines ont été "modernisées" avec des matériaux et des techniques impropres. D'autres portent de grandes antennes paraboliques sur leur façade. Il conviendrait de prendre des mesures pour améliorer leur apparence et empêcher tout enlaidissement de ce type.

Au vu de ce qui précède, l'Etat partie pourrait envisager de rétablir les droits de pleine propriété au monastère des bernardins qui s'est montré parfaitement apte à gérer et à conserver la zone proposée pour inscription.

Il n'existe pas de plan de gestion du parc de Kalwaria Zebrzydowska, tel que l'entend le Comité du Patrimoine mondial (*Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* paragraphe 24.b.i) bien que certains éléments d'un tel plan soient déjà en place. L'Etat partie devrait sans délai travailler avec les différentes institutions concernées à la préparation de ce plan pour le soumettre au Comité pour évaluation.

Breve description

Kalwaria Zebrzydowska est un exemple de paysage naturel quasi immuable depuis le XVII^e siècle dans lequel s'inscrivent des lieux symboliques de dévotion relatifs à la Passion de Jésus Christ et à la vie de la Vierge Marie. C'est encore aujourd'hui un lieu de pèlerinage.

Recommandation

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'Etat partie, en lui demandant de préparer un projet de plan de gestion du bien pour évaluation avant la réunion du Comité du patrimoine mondial de décembre 1999. Cette information n'est pas arrivée au moment où cette évaluation est envoyée à l'impression. Au cas où ce projet serait fourni et favorablement évalué, l'ICOMOS recommande que le bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii Kalwaria Zebrzydowska est un monument culturel exceptionnel dans lequel le paysage naturel a été utilisé comme cadre d'une représentation symbolique de la Passion du Christ sous la forme de chapelles et d'avenues. C'est donc un paysage culturel d'une grande beauté et d'une

grande qualité spirituelle dans laquelle les éléments naturels et ceux dus à l'homme se marient harmonieusement.

Critère iv La Contre-Réforme à la fin du XVI^e siècle conduisit à la multiplication des calvaires en Europe. Kalwaria Zebrzydowska est un exemple exceptionnel de ce type de paysage à grande échelle, qui intègre la beauté naturelle, les objectifs spirituels et la conception d'un parc selon l'idéal baroque.

ICOMOS, septembre 1999

inscription sur la Liste du patrimoine mondial, occupe une superficie de 17,25ha délimitée en deux endroits par les cours d'eau Govantes et Mestizo.

Le plan espagnol traditionnel de la ville en damier comporte une place principale en L, la place Salcedo dans la partie la plus longue et la place Burgos dans la plus courte. La première est dominée par la Mairie et le Capitole provincial et la seconde par la cathédrale.

Le plan de la ville est conforme au modèle urbain en quadrillé de la Renaissance décrit dans la *Ley de las Indias* qui s'applique à toutes les villes nouvelles de l'empire espagnol. Vigan se distingue cependant des villes de l'empire colonial espagnol implantées en Amérique latine par son centre historique (que l'on appelle Mestizo), où la tradition latine est tempérée par de fortes influences chinoises, Ilocanos et philippines. Comme son nom l'indique, dans ce quartier s'installèrent de riches familles métisses d'origine chinoise et Ilocano.

Les matériaux de construction utilisés à Vigan sont la terre cuite, le bois, les coquillages (*kapis*), la pierre et la chaux, qui sont des matériaux provenant de la région. L'architecture typique de la maison de Vigan s'inspire de l'habitation philippine traditionnelle, la *bahay kubo*, qui est une petite case d'une pièce construite en matériaux légers tressés (bois, bambous et paille) et reposant sur pilotis pour la ventilation et la protection contre les inondations de la mousson.

On ne trouve plus de ces maisons à Vigan, mais leur influence est discernable dans les maisons de pierre de plus grandes dimensions que sont les *bahay na bato*. Celles-ci possèdent une structure beaucoup plus solide, le niveau inférieur est construit en pierre et il est surmonté d'un étage à pans de bois et d'un toit à forte pente recouvert de tuiles, inspiré de l'architecture traditionnelle chinoise. Les murs extérieurs de l'étage supérieur sont percés de panneaux vitrés décorés de coquillages *kapis* et encadrés de bois, qui coulissent pour assurer une meilleure ventilation. La plupart des bâtiments existants ont probablement été construits entre le milieu du XVIII^e siècle et la fin du XIX^e siècle. Peu ont échappé aux réorganisations internes qu'il a fallu réaliser pour suivre l'évolution des usages qui a accompagné le déclin de la prospérité de la ville.

Les marchands et les négociants chinois menaient leurs affaires dans les bureaux et les entrepôts situés au rez-de-chaussée de leur maison, leur habitation se trouvait au niveau supérieur. Cette pratique est typique de la société chinoise et on peut l'observer dans d'autres villes d'Asie comme Penang, Singapour et les quartiers les plus anciens de Bangkok.

Le paysage urbain qui en résulte est d'une qualité spécifique qui ne se retrouve nulle part ailleurs. C'est une manifestation unique de la nature multiculturelle de la société philippine, laquelle résulte du mélange harmonieux d'éléments Ilocanos, philippins, chinois et nord américains et qui, au total, produit un ensemble homogène.

Outre l'architecture commerciale et résidentielle, Vigan possède un certain nombre de bâtiments publics qui eux aussi montrent des influences multiculturelles. Parmi ceux-ci, il faut citer la cathédrale Saint Paul (1790-

1800), le Palais de l'archevêché (1783), le collège Saint Paul (1892), la chapelle du cimetière catholique (1852), et le Capitole provincial de style néoclassique élevé au début du XX^e siècle.

Gestion et protection

Statut juridique

Vigan est actuellement protégée au niveau national par les instruments juridiques suivants :

- Décret présidentiel No 374, 1974 "modifiant certains articles de ... la Loi sur la protection et la préservation des biens culturels" ;
- Décret présidentiel No 756, 1975 "modifiant le décret présidentiel No 260 afin d'inclure dans son champ le quartier Mestizo, les maisons du père José Burgos et de Leona Florentino" ;
- Décret présidentiel No 1505, XIX78 "modifiant le décret présidentiel No 260, tel qu'amendé, visant à interdire toutes modification, altération, réfection et démolition non autorisées d'éléments architectoniques d'origine dans tous les sanctuaires, monuments et autres édifices nationaux importants"
- Décret-loi No 358, 1996 "créant une Commission présidentielle pour la restauration, la conservation et le préservation du village historique de Vigan"

Une nouvelle "Loi prévoyant la protection et la préservation du patrimoine culturel philippin..." devrait prochainement entrer en vigueur.

Au niveau local, l'Ordonnance No 05 "prévoyant la préservation et la protection des maisons ancestrales et autres biens de Vigan, province d'Ilocos-Sur, en particulier dans le quartier Mestizo" a été promulguée en 1990 par la municipalité de Vigan. A la suite de la deuxième Conférence internationale de Vigan en mars 1997, les Ordonnances municipales suivantes ont été approuvées par le Sangguniang Bayan (conseil municipal) :

- Ordonnance No 12 "définissant le centre et les zones tampon de la ville historique de Vigan ainsi que les paramètres historiques, pédagogiques, esthétiques et économiques qui président à sa préservation et à son développement" ;
- Ordonnance No 14 "définissant les orientations de la politique de conservation de la ville historique de Vigan."

L'Ordonnance qui prévoit la "création d'une Agence pour la conservation de Vigan" est encore à l'étude.

Gestion

Les espaces publics et bâtiments inclus dans la proposition d'inscription ont des régimes de propriété variables. Selon les cas, les bâtiments publics sont la propriété du gouvernement provincial d'Ilocos-Sur, de la municipalité de Vigan ou du diocèse romain catholique de Nueva Segovia, et la plupart d'entre eux sont accessibles au public. Toutes les maisons situées dans le centre de la ville ou dans les zones tampon sont

des propriétés privées qui ne sont pas ouvertes au public.

Le centre de la ville et les zones tampon sont soigneusement définis afin de préserver le tissu et le paysage urbain. Cette mesure a été prise après que la proposition d'inscription ait été différée en 1987 du fait que les zones n'étaient pas correctement délimitées.

La responsabilité de la préservation du centre historique incombe officiellement à la Commission du Patrimoine Historique de Vigan créée par le décret-loi No 358 de 1996, en collaboration avec la municipalité de Vigan. De plus, la Commission entretient des liens avec la direction du Tourisme, l'Institut historique national, le Musée national, l'Administration Intra-muros (Manille), la Commission nationale pour la culture et les arts et les organisations non gouvernementales impliquées dans la conservation de la ville. Les biens de l'Eglise sont administrés par la Commission archidiocésaine pour la conservation du patrimoine culturel de l'Eglise.

Dans l'attente de la création de l'Agence spécialisée pour la conservation, la gestion quotidienne est assurée par la municipalité de Vigan.

Un série de plan d'occupation des sols et autres plans prend en compte les besoins particuliers de Vigan à des degrés divers. Parmi ceux-ci :

- Plan directeur national du tourisme aux Philippines, 1991- 2010 ;
- Plan de conservation du centre historique de Vigan, 1995 (Tourconsult/International pour la Commission de l'Union européenne) ;
- Plan directeur du développement du tourisme pour la Région I, 1992 ; Vigan, 1995 (direction du Tourisme) ;
- Plan de développement du Nord-Ouest de Luzon (Northwestern Luzon Growth Quadrangle Development Plan, 1995, Projet USAid) ;
- Plan d'investissement pour le Nord-Ouest de Luzon (Investment Promotion Package for the Northwestern Luzon Growth Quadrangle, 1997, Projet USAid) ;
- Mise en application des lois et réglementations : Plan d'action, 1996 (Commission du patrimoine de Vigan).

La deuxième Conférence internationale pour la conservation et le développement de Vigan, qui s'est tenue en 1997, a préparé plusieurs projets de politiques et d'ordonnances pour le développement et la préservation de la cité historique.

Des négociations sont actuellement en cours avec la Agencia Española de la Cooperación Internacional pour la préparation d'un "Plan global de conservation et de développement de Vigan".

Les fonds alloués aux projets de conservation proviennent actuellement du budget limité de la municipalité de Vigan. Les organisations non gouvernementales locales étudient des mécanismes de collectes de fonds ; des projets spécifiques ont bénéficié de financements privés. Une fois constituée, la Commission du patrimoine de Vigan, qui sera chargée

de coordonner les programmes de conservation de la ville, recevra des fonds du gouvernement national.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

En 1975, le Musée national a entrepris une première action de sensibilisation des propriétaires et administrateurs de biens historiques à Vigan à la nécessité de suivre des règles de conservation appropriées. A cet effet un séminaire a été organisé au cours duquel il fut question du patrimoine de la ville et de la nécessité de le préserver. A l'issue de ce séminaire, un groupe d'architectes et d'ingénieurs a été mandaté par le Musée pour réaliser une étude sur les biens et mener une mission de conseil auprès des propriétaires sur les mesures de conservation nécessaires. Le manque de financement a cependant limité l'impact de cette action.

Le Plan de conservation du centre historique de Vigan, 1995 (se reporter plus haut) a effectué une enquête sur les bâtiments existants (56 maisons comportant un étage supérieur en bois, 130 maisons entièrement construites en maçonnerie ou briques), et constaté que 86 de ces structures étaient en bon état et 84 dans un état de conservation médiocre à mauvais.

Un inventaire détaillé de 120 maisons, financé par la Fondation Toyota, a été effectué en 1996 afin de servir de base au futur projet de conservation.

Authenticité

Le tracé des rues est totalement authentique et entièrement conforme au plan dessiné par les Espagnols au XVI^e siècle. L'authenticité de l'ensemble du paysage urbain et des espaces publics est également élevé.

Pour ce qui concerne les bâtiments, le manque de réglementation sur la conservation s'est traduit par l'utilisation de matériaux modernes comme l'acier galvanisé en remplacement des tuiles de couverture.

La prise de conscience de la nécessité de préserver l'authenticité de Vigan est récente. On voit émerger des pratiques de restauration et de conservation qui respectent l'authenticité de la ville laquelle a évolué au cours des siècles et qui puisent dans les ressources considérables que constituent les métiers traditionnels qui survivent aux Philippines.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Vigan en janvier 1999. L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur les villes et villages historiques.

Caractéristiques

Vigan est unique parmi les villes des Philippines car c'est la seule qui conserve en grande partie intacte son caractère colonial espagnol. Elle se distingue également par la manière dont les différentes traditions architecturales – européennes, Ilocanos, philippines et

chinoises – se sont alliées pour créer un paysage urbain homogène de grande importance culturelle.

Analyse comparative

Vigan appartient à un groupe de grandes villes commerçantes d'Extrême-Orient dans lesquelles se mêlent des éléments asiatiques et européens, comme Malacca, Macao, Singapour et Hoi An. L'exemple le plus proche est probablement Hoi An où l'on trouve le même type de construction, combinant magasin et habitation, fortement influencé par le modèle chinois.

Vigan est cependant unique en ce qu'elle est la seule de ce groupe à conserver intact le plan rigide à damier de villes coloniales espagnoles. Les seuls exemples de ce type d'urbanisme parvenus jusqu'à nous se trouvent en Amérique latine, mais ceux-ci ne présentent pas la fusion multiculturelle de Vigan.

Observations et recommandations de l'ICOMOS pour les actions futures

La proposition d'inscription de Vigan sur la Liste du patrimoine mondial a été examinée par le Comité lors de sa 13^e Session à Paris en décembre 1989. Le Comité a recommandé qu'elle ne soit pas inscrite sur la Liste, mais a exceptionnellement "suggéré que les autorités philippines contactent l'ICOMOS et le Secrétariat afin d'étudier la possibilité d'élaborer une nouvelle proposition d'inscription composée d'éléments particulièrement significatifs du patrimoine historique très spécifique des Philippines" (Rapport du Comité, XIV.46.C).

L'ICOMOS avait recommandé le rejet en 1989 du fait que "ce bien culturel ne montrait pas d'exemplarité suffisante, et les caractéristiques urbaines et architecturales de Vigan n'étaient en aucun cas comparables à celles des villes espagnoles des Caraïbes comme Carthagène (Colombie) ou Trinidad (Cuba)." L'ICOMOS reconnaît maintenant que la comparaison avec les villes coloniales espagnoles d'Amérique latine et des Caraïbes n'est pas pertinente car les villes historiques doivent être évaluées dans un contexte régional et non pas mondial.

La mission d'expert qui a visité Vigan en Janvier 1999 a fait un certain nombre d'observations qui devraient être rapportées à l'Etat partie :

- Des modifications mineures sont suggérées concernant la délimitation de la zone centrale historique. Le collège de Vigan « Divine Word » situé dans la partie nord-est de la zone centrale, qui est une structure moderne à quatre niveaux, doit être exclu, de même que certains bâtiments dont l'usage ne convient pas (magasin de boissons, pompe à essence).
- De même, les limites de la zone tampon devraient être modifiées de manière à exclure l'ancienne école centrale de Vigan qui sert maintenant d'annexe à la gare terminale routière.
- La mission s'inquiète de ce que la Commission du patrimoine de Vigan, créée en 1996, ne soit pas complètement opérationnelle, apparemment par manque de personnel professionnel. Il y a également un problème de dédoublement des responsabilités

entre la Commission et le Musée national, qui est l'organisme auquel toutes les demandes relatives aux bâtiments historiques protégés doivent être adressées.

- L'ordonnance municipale devant créer l'Agence pour la Conservation était sur le point d'obtenir l'agrément lorsque la mission a eu lieu. Etant donné qu'elle prévoit la constitution d'une équipe de spécialistes de la conservation, l'ICOMOS craint que cela ne crée un problème de répartition des tâches dans un avenir proche.

L'ICOMOS recommande qu'il soit demandé à l'Etat partie : a. de modifier légèrement les limites des zones centrale et tampon de manière à les rendre plus conformes pour l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial et b. de délimiter clairement les responsabilités et les compétences de chaque organisme - existant et en cours de création - impliqué dans la préservation de la ville historique, afin d'éviter tout conflit d'autorité et une éventuelle répétition du travail.

Breve description

Vigan est l'exemple le plus intact de ville coloniale espagnole fondée au XVI^e siècle en Asie. Son architecture reflète la réunion d'éléments culturels en provenance d'autres régions des Philippines, de Chine et d'Europe, ce qui crée une culture unique et un paysage urbain sans équivalent en Extrême-Orient.

Recommandation

Le Bureau a recommandé que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'Etat partie, en demandant que la modification des limites de la zone proposée pour inscription et de sa zone tampon, comme le suggère l'ICOMOS, et la définition claire et sans ambiguïté de la structure de conservation du bien proposé soient fournies pour le 1^{er} octobre. Ces informations ne sont pas arrivées au moment où cette évaluation est préparée pour l'impression. Si ces informations sont fournies et jugées acceptables, l'ICOMOS recommande que le bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii Vigan représente une alliance unique de la conception architecturale et de la construction asiatiques avec les caractéristiques urbanistiques et architecturales coloniales européennes.

Critère iv Vigan est un exemple exceptionnellement intact et bien préservé de ville commerçante européenne en Extrême-Orient.

ICOMOS, septembre 1999

Turner. Mais il sut aussi inventer d'autres points de vue et, de plus, utiliser les transparences de l'aquarelle pour suggérer la finesse de la lumière ligérienne dans le Val. La série des tableaux qu'il réalisa lors de son voyage entre Nantes et Orléans en 1826 reste un monument et une consécration.

Et l'on peut regretter que Delacroix, qui peignit la Loire avec une sensibilité prémonitrice des œuvres modernes, ne se soit pas davantage consacré à ces motifs si dignes de ses visions de grandeur. Regrettons enfin, pour tout dire, qu'un Stendhal n'ait pas eu connaissance, à ce qu'il semble, de ces œuvres majeures. Son génie romantique aurait sans doute découvert dans ces paysages une dimension qu'il semble avoir ignorée.

L'époque moderne compte de nombreux peintres de la Loire, un Debré, un Boller, un Kolsek, un Verdenet. Mais les photographes sont bien sûr les plus nombreux. La photographie a pu, en Loire comme dans bien des paysages naturels de montagne inventés au siècle dernier, suppléer aux limites de la peinture pour exprimer le caractère monumental et grandiose du fleuve. Pour autant, ces représentations picturales et photographiques n'ont pas supplanté celles des écrivains et de poètes. Dans cette longue lignée, c'est surtout le nom de Maurice Genevois qui vient à l'esprit, mais il ne doit pas faire oublier les autres, très nombreux, qui ont trouvé et trouvent encore dans la Loire leur source d'inspiration, on pense à Charles Péguy, René Bazin, René Boylesve, Julien Gracq, Francis Ponge, et à ceux qui ont formé l'École de la Loire à la fin du siècle dernier autour d'Hubert-Fillay.

Les célébrations séculaires des artistes, non seulement ligériens mais encore français et étrangers, auront toutes contribué à l'éclosion du mythe ligérien. Tous auront longuement décrit et souvent apostrophé la Loire avec l'admiration mêlée de respect et de crainte qui conviennent à un très haut personnage, un personnage royal en vérité. Un ouvrage tout récent, résumant le sentiment unanime, la célèbre précisément comme une reine dont le cours moyen marque le couronnement. Comme telle en effet, elle est digne d'admiration, de respect et de crainte, car quel est le souverain qui, tout soumis qu'il soit aux exigences de l'étiquette et des rituels de sa fonction, ne resterait souverainement libre, jusque dans ses colères, parfois dévastatrices ? Ainsi en va-t-il de la Loire en son royaume. Consciente des exigences de son rang, elle se soumet aux contraintes des savoir-faire et des besoins de ses sujets et accepte de les voir aménager son lit pour mieux les combler de ses bienfaits, tout en restant souverainement libre. La Loire "dernier fleuve sauvage d'Europe" ? Proposons plutôt cette autre figure du mythe : "La Loire dernier fleuve libre d'Europe".

Critère ii

Les modèles paysagers élaborés au cours de la Renaissance dans la vallée de la Loire se sont développés sur le fond de l'ordonnement *domus-hortus-ager-saltus*. L'apport spécifique de la Renaissance se mesure par les développements qu'elle a apportés à trois des domaines de ce schéma d'organisation de l'espace.

L'invention majeure fut la métamorphose de l'*hortus* en jardin de plaisance attendant au château, puis, au fil du temps, aux autres demeures, et finalement à une part très importante de l'espace séparant les deux *saltus*, du fleuve d'un côté et de la forêt de l'autre. Non pas que cet espace fût explicitement conçu comme un jardin de plaisance, mais parce que les cultures relevant spécifiquement du jardin, notamment les vergers et la vigne, où la taille et les soins les plus attentifs tiennent une place prépondérante, y occupèrent progressivement la majeure partie de l'espace, en y supplantant souvent les labours de l'*ager*. Cette extension du jardin et de ses techniques au territoire ligérien entre fleuve et forêt a trouvé son expression la plus forte en Touraine, très tôt célébrée comme le Jardin de la France, lui-même fréquemment érigé en modèle représentatif de l'ensemble du territoire national : la France n'est-elle pas d'abord, pour beaucoup, un pays dont le caractère le plus frappant est d'être jardinée ?

Les autres modèles développés dans le Val à la Renaissance sont ceux du bâti, sous la forme des célèbres châteaux, mais aussi des villes et des villages de la vallée. Les villes sont toutes des ports, construits sur un schéma simple et puissant reprenant à sa façon le *cardo* et le *décurmanus* romains. Les motifs maîtres en sont ainsi le quai, longé par l'esplanade puis par le front bâti, et, perpendiculairement à eux, le pont, prolongé par la voie monumentale sur laquelle ou près de laquelle, s'organise la place, elle-même entourée des édifices de la vie publique. Ce sont ces motifs qui ont été les plus représentés et répandus comme modèle par les dessinateurs et les graveurs. Quant aux villages, leur typologie se partage entre ceux qui s'installent dans le lit majeur, au pied du coteau, sur la terrasse fluviale la plus élevée et ceux qui occupent le bord du coteau en jalonnant les grandes voies de communications telle la route de Paris à Tours. Ces modèles nous semblent aujourd'hui encore tellement achevés dans leur conception et leur mise en œuvre qu'ils font partie intégrante de l'image du Val et bénéficient des mesures de protection, voire de restauration, les plus attentives. Ainsi, les ponts de Loire détruits lors de la deuxième guerre mondiale furent-ils tous reconstruits à l'identique.

Quant aux deux *saltus* caractéristiques du Val, le fleuve lui-même d'un côté et la forêt de l'autre, ils reçurent aussi la marque des créateurs de la Renaissance et eurent à leur tour un rôle exemplaire dans l'organisation d'autres territoires. On en prendra pour exemple le traitement des grandes forêts en parcs voués au loisir de la chasse royale. Les motifs qui se lisent encore dans les forêts ligériennes telles que celle de Chambord, allées rectilignes de plusieurs kilomètres de longueur, clairières et carrefours, se retrouvèrent plus tard dans toutes les forêts d'Ile-de-France, et donnèrent lieu à la fameuse série des cartes dites Cartes des Chasses, dont un des avatars les plus connus fut la série aquarellée de l'Abbé Lagrive.

Critère iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du

Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé en un *site*. C'est aussi un paysage culturel, tel que défini au paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

L'occupation humaine de la vallée de la Loire remonte à la préhistoire et à la protohistoire. L'influence romaine a profondément marqué le paysage et reste aujourd'hui très forte puisqu'en dépendent encore les lieux et la forme (urbaine particulièrement) des établissements humains et des voies de communication. La Loire était l'un des axes majeurs de communication et de commerce de la Gaule.

Dans la dernière période gallo-romaine, vers 372, St Martin, évêque de Tours, fonda l'abbaye de Marmoutier qui servit de modèle à de nombreux établissements monastiques du Val de Loire dans les siècles suivants. Le sanctuaire de Tours était l'un des principaux lieux de pèlerinage en Europe jusqu'à ce qu'il soit remplacé par Saint-Jacques-de-Compostelle. Les nombreux monastères servirent de points de convergence pour les implantations au Moyen-Age.

Le pouvoir seigneurial se développa au X^e siècle et marqua profondément le paysage. La société féodale investit les terres et les seigneurs se construisirent des châteaux fortifiés qui attirèrent également autour d'eux l'installation de villages. La vallée de la Loire fut une zone frontière pendant la guerre de Cent-Ans et le lieu de nombreuses luttes entre Français et Anglais. Les châteaux furent reconstruits, agrandis, et devinrent des forteresses massives, les ancêtres des *châteaux* d'aujourd'hui.

Le danger permanent que représentaient les Anglais pour Paris a poussé la cour du roi à séjourner longuement à Tours. La paix revenue au milieu du XV^e siècle, la vallée fut le lieu idéal où s'enracinèrent l'Humanisme et la Renaissance en France. Ainsi furent démantelées les grandes forteresses médiévales, remplacées par des châteaux de plaisance et d'agrément.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, parallèlement à la survivance féodale de l'*Ancien Régime*, se développa une économie séculière basée sur l'industrie, l'artisanat, le commerce, les transports, le fleuve et les villes. A la fin du XVIII^e siècle furent réalisés les premiers ouvrages de régulation du fleuve, qui furent complétés tout au long du XIX^e siècle.

Les représentations romantiques de la vallée que donnèrent les écrivains et les peintres du XIX^e siècle attirèrent les touristes vers la Loire, venus d'abord de France, puis d'Europe, puis, au XX^e siècle, du monde entier. L'intérêt porté aux attraits naturels du Val et à ses monuments encouragea les efforts de préservation du patrimoine paysagé et de ses monuments, de ses villes et de ses structures rurales.

Description

Le Bassin de la Loire s'étend sur une vaste région dans le centre et l'ouest de la France, du sud du Massif Central jusqu'à la côte Atlantique. Quelque 200km du cours moyen du fleuve sont l'objet de la présente proposition, de Sully à l'est d'Orléans jusqu'au confluent de la Loire et de la Maine près d'Angers, à l'ouest. Il s'agit essentiellement de la « nouvelle » Loire car le fleuve à l'origine s'écoulait vers le nord-est dans le bassin parisien. Cette partie du fleuve traverse deux régions, le Centre et les Pays de la Loire, et quatre départements.

Le paysage culturel proposé s'inscrit dans la vallée le long du fleuve orienté ouest-sud-ouest à est-nord-est et qui reçoit les vents dominants du sud-ouest. La Loire est alimentée par deux grands affluents qui prennent leur source dans le Massif Central à quelque 350km au sud. Sur la partie proposée pour l'inscription, le fleuve reçoit de nombreux autres affluents, tous venant du sud, dont trois très importants : le Cher, l'Indre et la Vienne. Ils drainent des zones calcaires, argileuses et sableuses et charrient des alluvions dans la vallée.

Le long de la Loire, entre Orléans et Angers, la vallée comporte des petites falaises de tuffeau et de calcaire, souvent une ou deux terrasses formées par le fleuve et une plaine alluviale parcourue d'anciens chenaux. Le fleuve lui-même est parsemé de nombreux îlots et bancs de sable ou de gravier ; sa profondeur et sa largeur fluctuent énormément d'une saison à l'autre et d'une année à l'autre. Une partie de la vallée inondable est régulièrement sous les eaux en hiver, phénomène accueilli par les habitants comme une revivification des sols plutôt que comme un danger. La vallée a cependant une longue histoire de crues et d'inondations catastrophiques, dont la mémoire est soigneusement gardée par des niveaux d'eau taillés dans des blocs de pierre en de nombreux endroits de son cours, et encore à ce jour, les habitants vivent sous la menace de graves inondations. Des travaux d'aménagement du fleuve ont été réalisés pour réduire ce risque.

Sur la partie de son cours proposé pour l'inscription, la Loire coule le plus souvent entre des digues. Ses rives sont ponctuées tous les quelques kilomètres par des villages, des bourgades et des villes. A noter parmi les villes, du nord-est au sud-ouest, Sully, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Saumur et Angers. L'utilisation des terres est très diversifiée : villes denses, horticulture, vignoble (certaines activités dépendant des inondations) et chasse en forêt. En général, l'économie de la région est prospère, en partie seulement basée sur l'industrie du tourisme, d'abord soucieuse d'exalter la qualité de la vie qu'offre le patrimoine en général et les châteaux en particulier.

La zone choisie pour la proposition d'inscription se distingue par l'homogénéité des valeurs du patrimoine. De nombreux monuments, villes et villages sont en eux-mêmes d'une grande valeur patrimoniale. Il faut les considérer, selon les mots mêmes du dossier de proposition comme "les pierres précieuses d'un diadème." Cependant, c'est le paysage dans sa globalité, qui a évolué au cours des âges, qui est considéré comme

ayant une valeur universelle exceptionnelle, de sorte que la proposition est centrée sur le Val de Loire en tant que paysage culturel (comme le fait cette évaluation).

Gestion et protection

La zone proposée couvre une superficie de 745km² et elle est entourée d'une zone tampon de 400km².

Les formes de propriété des milliers de parcelles qui constituent la zone proposée sont variées, allant du domaine public à la propriété privée. Le fleuve et ses rives sont propriété publique.

Les modes de protection sont également très diversifiés. Différentes zones naturelles peuvent être inscrites sur la liste des sites à protéger au titre de la Loi de 1930, conçues comme des réserves naturelles, des biotopes, des Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF) ou des Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) ou encore intégrées dans un parc naturel régional. Toutes ces formes de classifications légales impliquent le contrôle des interventions humaines.

Les monuments culturels peuvent être protégés au titre de la loi sur les Monuments Historiques de 1931, dans le cadre des *Secteurs sauvegardés* ou des Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).

Le gouvernement français a décidé en 1994 de mettre en œuvre un plan de dix ans pour la planification et la gestion cohérentes de la vallée de la Loire (*Plan Loire Grandeur Nature*). Celui-ci prévoit la protection de l'environnement et le développement économique de la région. Il est mené en étroite collaboration avec les organisations et institutions concernées – collectivités territoriales, agences économiques et associations. Les objectifs principaux sont les suivants : protection des habitants contre les inondations ; mesures spécifiques de planification pour la Loire moyenne et maritime ; mesures pour assurer l'approvisionnement en eau ; restauration de la diversité écologique. En 1997, une section "paysage" a été ajoutée à ce plan ; parmi d'autres caractéristiques, elle envisage d'augmenter le nombre de monuments historiques protégés dans la zone proposée.

Le contrôle global du paysage proposé au niveau national est assuré par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (Direction nature et paysages, Sous-direction des sites et des paysages) et par le ministère de la Culture et de la Communication (Direction du Patrimoine, Sous-direction des Monuments Historiques). Les régions Centre et Pays de la Loire ont chacune des directions régionales de l'environnement et directions régionales des affaires culturelles, et les départements du Loiret, du Maine-et-Loire, du Loir-et-Cher, de Loire-Atlantique et d'Indre-et-Loire ont des Services départementaux de l'architecture et du patrimoine.

Sur le périmètre de la zone proposée se trouve le parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine dont la gestion est déterminée par sa charte.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La conservation des différents éléments qui composent la zone proposée est un processus en cours depuis longtemps. La plupart des *châteaux* et de nombreux autres bâtiments historiques sont protégés en tant que monuments ou sites historiques depuis de nombreuses années, un certain nombre depuis le début du XX^e siècle. Avec la promulgation de la loi de 1962, certains centres urbains sont protégés en tant que *Secteurs sauvegardés*, et des ZPPAUP ont été déclarés dans plusieurs villages suivant la promulgation de la loi de 1983.

Toutes ces mesures de classement et de protection ont apporté dans leur sillage des programmes systématiques de conservation.

Authenticité

L'évaluation du paysage culturel de la vallée de la Loire fait ressortir un haut degré d'authenticité. Sa trajectoire historique est clairement visible dans le paysage actuel. Il existe bien ici et là quelques éléments modernes gênants tels qu'une carrière en exploitation, une concentration de lignes électriques et quelques immeubles de logements modernes de qualité médiocre, incluant des mobile homes, mais la réglementation des intrusions de ce type est prévue au plan directeur.

Etant donné que cette proposition concerne un paysage culturel, il ne convient pas d'étudier l'authenticité de chaque composante culturelle ou naturelle. A noter cependant que le rapport de la mission d'expertise de l'ICOMOS porte un jugement favorable à l'authenticité globale des matériaux et des conceptions des nombreux monuments culturels visités.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité la Vallée de la Loire en mars 1999.

Caractéristiques

La relation dynamique entre le fleuve et le paysage est un phénomène puissant qui marque la vallée depuis deux mille ans. La diversité des établissements humains, des fermes isolées aux villes de province en passant par les villages, traduit à la fois les caractéristiques physiques des différentes parties du fleuve et leur évolution historique. L'histoire politique et sociale de la France et de l'Europe de l'ouest au Moyen-Age et à la Renaissance est illustrée par les magnifiques demeures et châteaux qui ont fait la célébrité de la vallée de la Loire. L'utilisation des sols est également riche

d'indications de l'évolution sociale et économique au cours du dernier millénaire.

de la Renaissance et du siècle des Lumières sur la pensée et la création de l'Europe occidentale.

Analyse comparative

Les grands fleuves ont joué un rôle fondamental dans l'évolution et le rayonnement culturel : les anciennes grandes civilisations ont évolué le long de voies fluviales telles que le Tigre et l'Euphrate, le Nil, l'Indus, le Mekong et le Yangtse. En Europe, le Danube, le Rhin et le Rhône ont tous été des vecteurs culturels et économiques de première importance.

ICOMOS, septembre 1999

Le caractère particulier de la Loire réside dans la cohérence de sa relation avec son environnement naturel. Les cours d'eau et leur vallée montrent en général d'abondantes traces de leur utilisation et des établissements humains au cours des temps. Cela se ressent encore plus nettement et est mieux préservé dans son intégrité historique dans la vallée de la Loire qui est un modèle de l'interaction humaine dans un paysage culturel fluvial.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Le rapport de la mission de l'ICOMOS a fait certaines recommandations concernant les limites de la zone proposée pour inscription et sa gestion future. Ces recommandations ont été renvoyées à l'Etat partie et la zone proposée pour inscription a été légèrement modifiée en accord avec les recommandations de l'ICOMOS. Un comité de pilotage composé de représentants des autorités gouvernementales et des institutions impliquées a été établi pour superviser la gestion de la zone.

Breve description

Le Val de Loire est un paysage culturel exceptionnel d'une grande beauté, comprenant des villes et des villages historiques, de grands monuments architecturaux (les *châteaux*) et des terres cultivées et façonnées par des siècles d'interaction entre les hommes et leur environnement physique, essentiellement la Loire elle-même.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii Le Val de Loire est un paysage culturel exceptionnel le long d'un grand fleuve. Il porte témoignage sur un échange d'influences de valeurs humaines et sur le développement harmonieux d'interactions entre les hommes et leur environnement sur deux mille ans d'histoire.

Critère iv Le paysage du Val de Loire, et plus particulièrement ses nombreux monuments culturels, illustre à un degré exceptionnel les idéaux

Viñalero) fut le principal interprète. Il s'y pratique aussi un artisanat traditionnel.

La beauté du site et sa charge historique et culturelle ont fait de la Vallée de Viñales un lieu de grande identification pour les Cubains. Dans le domaine des arts visuels, des artistes comme Domingo Ramos et Tiburcio Lorenzo ont conféré à la Vallée de Viñales une valeur emblématique du paysage des Caraïbes.

Gestion et protection

Statut juridique

92% du périmètre proposé pour l'inscription est entre les mains de propriétaires privés, à concurrence de 30% de paysans dispersés et, pour le reste, de l'Association nationale des petits paysans.

La Vallée de Viñales est protégée sur la base des dispositions de la Constitution de la République de Cuba de février 1976, et de sa déclaration comme Monument national, le 27 mars 1979, en application de deux lois du 4 août 1977, l'une portant sur la protection du patrimoine culturel et l'autre, relative aux monuments nationaux et locaux.

Gestion

L'autorité supérieure en charge de la gestion est le Conseil national du patrimoine culturel et naturel de l'Etat. La supervision locale est assurée par le Centre provincial du patrimoine culturel de Pinar del Río, la Délégation provinciale du ministère des Sciences, de la Technologie et de l'Environnement, et la Délégation provinciale du ministère de l'Agriculture.

La conservation des valeurs naturelles et culturelles du site est considérée comme un impératif, et toutes dispositions réglementaires et administratives sont prises pour l'assurer. Dans le même temps, les besoins sociaux des populations locales et la nécessité de promouvoir l'activité économique et les conditions de vie sont pris en compte. Des campagnes de sensibilisation de la population locale comme des visiteurs, visent à mettre en lumière les valeurs naturelles et culturelles du site.

C'est dans la Vallée de Viñales que fut lancé, dès 1959, le premier plan national de tourisme, selon des principes respectueux de l'environnement. C'est alors que fut construit le premier hôtel, *Los Jazmines*, qui a gardé ses qualités originelles. En 1997, selon les indications de l'Etat Partie, le site a été visité par plus de 30.000 touristes étrangers. Il faut s'attendre à un accroissement de cette fréquentation. Aussi les autorités ont-elles des plans pour l'infrastructure et les voies d'accès, de nouvelles installations hôtelières et des projets de développement du tourisme écologique.

Les autorités œuvrent en ce moment à l'établissement d'un Parc national de 13.200 hectares, qui inclurait la Vallée de Viñales en lui offrant une protection accrue de son environnement.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Le site a connu, depuis toujours, une gestion traditionnelle, avec entretien régulier lié à l'exploitation agricole. L'importance du site dans l'imaginaire cubain a procuré une conservation coutumière, jusqu'aux mesures légales et réglementaires de 1979.

Authenticité

Le site proposé à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial est un "paysage vivant" qui présente un haut degré d'authenticité. Il a pu garder son caractère spécifique, tout en accueillant des conditions de vie modernes et un afflux de visiteurs.

Prévention des risques

La zone n'est pas exposée à des catastrophes naturelles. Les mesures générales de protection et de gestion doivent permettre de prévenir les dommages dus au fait de l'Homme.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en février 1999.

Caractéristiques

La Vallée de Viñales présente un exemple de valeur exceptionnelle d'interaction entre l'activité humaine et un cadre naturel de grande beauté. Tout en connaissant une vie économique et sociale active, elle a conservé l'harmonie et l'équilibre élaborés par des générations d'agriculteurs, en formant un creuset d'influences culturelles diverses.

Analyse comparative

Ce paysage extraordinaire de buttes s'élevant du sol n'est pas unique pour Cuba. Des formations karstiques similaires peuvent être observées dans quelques autres régions du monde : en République Dominicaine, en Slovénie, en Thaïlande, à Madagascar, au Vietnam ou en Chine. La Baie d'Ha Long, de même composition géologique, est inscrite sur la Liste du Patrimoine mondial.

Le caractère singulier de la Vallée de Viñales tient à son occupation importante et à son affectation à des activités humaines, notamment l'agriculture et, en particulier, la culture du tabac, dans le respect des méthodes traditionnelles. Cette dimension culturelle confère au site une valeur exceptionnelle.

Cependant, l'ICOMOS considère que ce bien ne possède pas une valeur universelle exceptionnelle qui justifierait son inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Si la fréquentation touristique est actuellement bien maîtrisée, il faut s'attendre à ce que son développement comporte des menaces pour l'intégrité du site. Il est recommandé de renforcer l'attention portée à ces développements dans les plans de gestion. Un programme de recueil des traditions orales et du "patrimoine immatériel" serait opportun pour conserver la mémoire de cet établissement humain singulier, dans les domaines de la musique, de l'artisanat, et des diverses formes de culture populaire.

Il serait heureux de doter le site d'une signalisation bien intégrée, avec des sentiers balisés permettant le développement d'un tourisme écologique.

Des itinéraires culturels pourraient être identifiés à partir des types de production agricole traditionnelle, comme le sucre, le tabac ou le café, pour établir des liens avec les autres îles caraïbes.

Recommandation

Le Bureau a recommandé que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'Etat partie en lui demandant que des informations complémentaires devant être examinées par l'ICOMOS soient fournies pour le 1^{er} octobre 1999. Ces informations ne sont pas disponibles au moment où cette évaluation est préparée pour l'impression. Une deuxième mission de l'ICOMOS se rendra sur le site en octobre 1999 et une présentation révisée sera faite oralement à la réunion du Comité de Marrakech.

ICOMOS, septembre 1999

nombreux bâtiments commerciaux et privés, organisés par quartier, appelés les *mahalas* (résidentiel), et le bazar, furent érigés.

La Bosnie-Herzégovine fut d'abord occupée (1878) puis annexée (1908) par l'empire austro-hongrois. C'est à cette époque que de nombreux bâtiments administratifs, militaires, culturels et chrétiens furent construits. Ils étaient essentiellement bâtis sur la rive droite, où un nouveau quartier s'est élevé selon le plan "Rondo". Ce quartier est très différent de celui de la rive gauche où la ville a grandi en s'accrochant aux pentes des collines, formant des rues étroites et des espaces publics occupés par des marchés (*pazar*), des lieux de loisir (*mejdan*), et de prière (*musallah*). A l'époque, une voie de chemin de fer et de nouvelles routes reliaient Mostar à Sarajevo et à l'Adriatique.

Description

La zone proposée pour inscription s'étend sur les deux rives de la Neretva, avec le pont au centre.

La rivière Radobolja est très importante pour la ville. Elle se jette dans la Neretva sur sa rive droite et offre une source d'eau qui accompagna le développement urbain. De ce cours d'eau partaient des petits canaux d'irrigation sur lesquels tournaient des moulins à eau.

Le bazar se trouvait au centre de la ville qui s'étendait des deux côtés de la rivière, les deux parties étant reliées par le pont. A partir de là partait un dédale de rues qui formaient les *mahalas*. Ce système a été considérablement modifié pendant la période austro-hongroise avec la construction de nouveaux quartiers selon les principes européens d'urbanisation ainsi que des nouveaux ponts sur la rivière.

La zone proposée pour inscription renferme de nombreux bâtiments historiques importants. Sur les treize mosquées d'origine construites aux XVIe et XVIIe siècles, sept ont été détruites au cours de ce siècle pour des raisons idéologiques ou par les bombardements. Une des églises deux orthodoxes du XIXe siècle a disparu et la synagogue du début du XXe siècle a été gravement endommagée pendant la seconde guerre mondiale, puis transformée en théâtre.

Plusieurs hôtels de voyageurs de l'époque ottomane subsistent aussi, avec d'autres bâtiments de la même période de l'histoire de Mostar, tels que des fontaines et des écoles.

Les bâtiments administratifs appartiennent tous à la période austro-hongroise et présentent des styles néoclassique et sécessionniste.

Il reste quelques villas de l'époque ottomane (XVIIIe et début XIXe siècle) qui présentent les principales caractéristiques de cette forme d'architecture : entrée, étage supérieur réservé à l'habitation, cour pavée, véranda sur un ou deux niveaux. Les villas de la fin du XIXe siècle sont toutes de style néoclassique.

Certains anciens bâtiments industriels et commerciaux sont également encore nombreux, en particulier des

boutiques basses en bois et pierre, des entrepôts en pierre et un groupe d'anciennes tanneries bâties autour d'une cour. Là encore, les bâtiments commerciaux du 19^e siècle sont essentiellement de style néoclassique.

Certains éléments des premières fortifications sont encore visibles. La tour Hercegusa date de la période médiévale, tandis que les défenses ottomanes sont représentées par les tours Halebinovka et Tara, les tours de guet surplombant l'extrémité du vieux pont, et une portion des remparts.

Gestion et protection

Statut juridique

La ville historique de Mostar est protégée par la Loi de 1985 sur la Protection et l'utilisation du patrimoine culturel, historique et naturel de Bosnie et d'Herzégovine, les statuts provisoires de 1996 sur la ville de Mostar et la Loi de 1998 sur l'eau. En 1998 le conseil municipal de Mostar a voté une série de règlements relatifs à la réhabilitation et à la conservation des bâtiments dans la zone protégée de la ville, interdisant toute intervention non autorisée.

Gestion

Les formes de propriété de la zone proposée pour inscription sont variables – organes gouvernementaux, communautés religieuses, institutions et particuliers.

Au niveau national, le contrôle général est exercé par le Centre du Patrimoine de Bosnie et d'Herzégovine qui se trouve à Sarajevo. La responsabilité directe au niveau régional incombe à l'Institut pour la Protection du Patrimoine Culturel Historique et Naturel, situé à Mostar. Cet organisme collabore avec l'Institut de l'Urbanisme et de la Planification de l'Espace basé à Mostar et la municipalité de Stari Grad, et travaille aussi étroitement avec la Fondation du vieux Mostar et le Centre de Recherche pour l'Histoire, l'Art et la Culture Islamique d'Istanbul (Turquie).

Toutes les demandes d'autorisation de projets entrant dans le cadre des dispositions municipales doivent être soumises à la municipalité de Stari Grad. Elles sont étudiées par l'Institut pour la Protection du Patrimoine Culturel, Historique et Naturel qui soumet ses recommandations à la municipalité qui prend la décision finale.

Un plan de Réhabilitation de l'UNESCO a été entrepris en 1997 et la Fondation Aga Khan a elle aussi produit un plan directeur et entrepris des études approfondies pour la réhabilitation de monuments importants et de quartiers sur les deux rives. Toutefois, il n'y a pas de plan de gestion global actuellement en vigueur pour le centre historique de Mostar.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Les premières étapes de l'histoire de la conservation de Mostar remontent à 1878, lorsque le Grand vizir

promulgué un décret « interdisant l'exportation d'antiquités et la destruction des bâtiments anciens. »

La vieille ville a subi de graves dommages pendant la deuxième guerre mondiale. Une série de lois votées entre 1945 et 1965 fournissent la base d'une politique de conservation des bâtiments historiques et leur étude scientifique. Plusieurs institutions chargées de ces questions ont été créées à Mostar. Un certain nombre de grands projets de restauration ont été entrepris pendant cette période, entre autres, la reconstruction de la *medersa* de Koski Mehmed Pasha et du vieux pont.

Les hostilités qui se sont déclarées au début des années 1990 ont entraîné la destruction systématique d'une grande partie de la vieille ville par les bombardements et les incendies en 1992-95, accompagnée d'une déstabilisation structurelle du bâti et des détériorations causées par l'abandon. Parmi les structures totalement ou partiellement détruites, il y avait le vieux pont avec ses tours, les anciens entrepôts et magasins près du pont, toutes les mosquées à dômes, de nombreux autres bâtiments islamiques et un certain nombre de bâtiments administratifs austro-hongrois.

Certains des travaux de reconstruction réalisés, en particulier par des institutions religieuses et des fondations humanitaires étrangères, sont franchement décrits par l'Etat partie dans le dossier de proposition comme étant contraires aux principes reconnus de la conservation. De plus, de nombreux bâtiments ont été érigés qui ne répondent pas aux exigences d'un centre ville historique.

Authenticité

Sur la base du test d'authenticité, tel que défini au paragraphe 24.b.i des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial*, nous émettons des réserves importantes quant à l'authenticité de Mostar. En terme d'authenticité de conception et de paysage, la vieille ville peut être considérée comme acceptable, car le site de l'établissement médiéval est encore occupé et le tissu urbain qui s'est développé pendant les périodes ottomane et austro-hongroise se distingue encore relativement clairement.

Toutefois, comme le montre le chapitre précédent, la reconstruction de Mostar est assez importante, du fait des destructions causées pendant la guerre, et l'Etat partie lui-même conteste l'authenticité des matériaux et des techniques mises en œuvre pour une grande partie de ces travaux. De plus, la part de bâtiments reconstruits est élevée ; ce commentaire s'applique à bon nombre des bâtiments islamiques les plus importants et au célèbre vieux pont.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Mostar en février 1999. L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur les villes et villages historiques.

Caractéristiques

Mostar est une ville historique de grande importance qui représente la rencontre des cultures orientale et européenne, comme en témoigne la présence du patrimoine ottoman et des monuments de la période austro-hongroise. Son cadre naturel est exceptionnel. Les gorges de la Neretva et l'établissement humain ont évolué harmonieusement.

Analyse comparative

La comparaison s'impose avec Sarajevo (également proposée pour inscription en 1999). Les deux villes sont toutes deux des villes frontalières ottomanes du XVI^e siècle fondées sur des axes commerciaux qui ont connu une économie florissante au XVI^e siècle et ont conservé des traces importantes de leur passé islamique, malgré l'europanisation qui se produisit lors de la brève mais influente occupation austro-hongroise. Enfin, toutes deux ont subi d'énormes dommages entre 1992 et 1995 pendant une période de violentes hostilités.

Toutefois, il y a une différence significative entre les deux villes qui provient du site spectaculaire de Mostar et de la symbiose entre l'établissement humain et le cadre naturel.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'absence de plan de gestion pour Mostar est gênante, surtout à la lumière de quelques-uns des commentaires faits par l'Etat partie dans le dossier de proposition d'inscription concernant la qualité et la nature de quelques-uns des projets de restauration et de reconstruction qui ont été réalisés depuis 1995. L'ICOMOS est incapable de faire des recommandations concernant cette proposition d'inscription tant qu'un plan de gestion n'aura pas été préparé et tant qu'il n'aura pas eu l'occasion d'étudier ce plan et d'évaluer sa mise en œuvre. Ce plan devrait contenir une description détaillée des projets proposés, le calendrier d'application et les ressources (y compris financières) disponibles et approuvées. L'ICOMOS comprend qu'un tel plan est en préparation, mais aucun détail n'est donné dans le dossier de proposition d'inscription.

L'expert de l'ICOMOS a rencontré quelque embarras pendant sa mission. Il ressort de son entrevue avec le maire de Mostar que la proposition avait été préparée sans consultation de l'administration croate. Tout en étant convaincu que la nature biculturelle de Mostar est complètement et justement présentée dans la proposition, l'ICOMOS estime qu'il serait souhaitable que l'Etat partie entame des discussions qui fassent que la proposition reçoive le soutien entier des deux communautés.

Brève description

Mostar est une ville ancienne située dans un site spectaculaire qui s'étend dans la vallée profonde d'une rivière. Le tracé de ses rues et ses édifices historiques illustrent avec éclat son rôle de point de rencontre des

cultures orientales et occidentales pendant plusieurs siècles et qui est symbolisé par son célèbre pont médiéval.

Recommandation

Cette proposition a été *renvoyée* à l'Etat partie en lui demandant des informations complémentaires sur le plan de gestion de la vieille ville. Au moment où cette évaluation est préparée pour l'impression, l'ICOMOS n'a pas reçu ces informations. Au cas où elles seraient fournies avant le 1^{er} octobre et considérées comme conformes aux exigences du Comité, l'ICOMOS recommande que la vieille ville de Mostar soit inscrite sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères iv et vi* :

Critère iv La vieille ville de Mostar est un exemple exceptionnel de ville européenne multiculturelle.

Critère vi Mostar est un symbole exceptionnel du pouvoir des hommes de rassembler avec succès en une communauté homogène civilisée des groupes différents par la culture, l'ethnie et la religion.

Le Bureau a proposé que la dénomination du bien proposé pour inscription soit changée en «La vieille ville de Mostar» afin de conserver une unité avec les dénominations des autres biens inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial.

ICOMOS, septembre 1999

- départ pour la croisade ;
- chevalerie du fils aîné ;
- dote de la fille aînée ;
- rançon du seigneur prisonnier.

Le seigneur, en contrepartie, jurait de protéger la commune et de respecter ses droits.

Nombre de beffrois actuels ont été précédés par une construction en bois, le plus souvent disparue lors d'un incendie et seulement connue par les archives qui ne les décrivent pas. Le beffroi à destination multifonctionnelle fut rapidement construit en dur pour éviter qu'il fût à nouveau incendié. Son volume s'imposa comme élément isolé, central ou latéral des halles - ou marchés couverts - elles aussi rapidement construites en pierre.

Description

Le type des premiers beffrois XIII^e - début XIV^e siècles s'apparente à celui des donjons seigneuriaux dont il emprunte la forme carrée et massive, l'élévation à baies parcimonieuses et l'étagement de niveaux voûtés ou destinés à l'être. La souche se termine par le chemin de ronde bordé d'un parapet entre échaugettes ; la flèche centrale présente une toiture ardoisée à campanile et amortissement de formes variables. Les épis des tourelles d'angle et du sommet sont garnis d'animaux ou de personnages symboliques protégeant la commune.

Le beffroi d'Ypres du XIII^e siècle représente bien ce type, encore qu'il soit intégré dans le complexe de la halle, comprenant plus tard l'Hôtel de ville, dont la construction dura jusqu'au XVII^e. La majorité des exemples s'échelonne sur les XIV^e-XV^e et XVI^e-XVII^e siècles illustrant de la sorte le passage de la transition romano-gothique au gothique plus tardif, qui se mêle par la suite aux formes Renaissance et baroques.

Le type du beffroi de Gand du XIV^e, offre un type transitoire sur le plan rectangulaire, et développe déjà un volume plus élancé.

Les beffrois abandonneront aux XIV^e-XV^e siècles leurs allures de donjon pour adopter davantage celles de tours à surface plus réduite et souche élancée, tels que ceux de Termonde, Lierre et Alost. L'insertion par la suite, au-dessus de la souche, d'un volume plus petit et de forme différente, servant de soubassement au campanile, contribuera à conférer à l'ensemble la monumentalité désirée, de plus la toiture même adoptera des formes bulbeuses parfois étirées, comme à Furnes (XVII^e). Comme déjà indiqué, ces couronnements furent sujets à des réparations et même à des transformations multiples auxquelles s'applique dès lors une autre chronologie que celle de la souche qui reste l'élément constant.

Lorsque les halles et beffrois devinrent insuffisants pour héberger les lieux de réunions échevinales, s'imposa alors un nouveau type, celui de l'Hôtel de ville, clairement conçu en fonction de l'organisation

administrative et assumant à partir du XV^e et XVI^e siècle un rôle représentatif évident, obtenu par l'intégration du beffroi symbolique comme Bruxelles et Audenarde par exemple.

Dans l'Hôtel de ville d'Anvers de 1564, exemple par excellence de la transposition des principes de la Renaissance, le risalithe central avec superposition de registres dégressifs flanqués d'obélisques et volutes et amortis d'un fronton, reprend en fait le thème du beffroi central.

Le XX^e siècle sera confronté aux problèmes de la reconstruction après les deux guerres mondiales. La reconstruction du beffroi et de la halle d'Ypres après la Première Guerre mondiale, déchaîna les polémiques au niveau international et se termina par une reconstruction à l'identique basée sur les relevés précédant la restauration en cour au moment de la guerre. Le même type de reconstruction "archéologique" fut appliqué à Nieuport. Dans cette même période de l'entre-deux guerres se construisent de nouveaux Hôtels de ville à beffroi, présentant des variations sur les principes du régionalisme à Dixmude et Eeklo, mêlés à des formes modernistes à Roulers. Ils présentent dans les trois cas une valeur symbolique évidente et nuancée selon l'endroit : le beffroi de Roeselare étant destiné à célébrer la renaissance de la ville après les destructions de 1914-1918, et à renouer avec la tradition du beffroi disparu au XVIII^e siècle. A Eeklo, qui n'avait jusque là qu'un beffroi d'église, l'extension nécessaire de l'Hôtel de ville servit de point de départ à la construction d'un beffroi destiné en même temps à la commémoration des morts pour la patrie. La reconstruction après la Seconde Guerre mondiale, suscita à Ostende un déplacement de la fonction d'Hôtel de ville sinistré, avec beffroi, vers la périphérie. Au centre même, le "Palais des Fêtes" fut construit sur la même parcelle, reprenant à l'angle le thème du beffroi dont le profil sobre et extrêmement stylisé s'associe encore à l'image traditionnelle.

Les exemples de beffrois conservés présentent une typologie variée avec deux catégories de base, à savoir :

1. les beffrois (de halles) civils ;
2. les beffrois d'églises.

Les beffrois des vingt-quatre villes suivantes sont proposés pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial :

Aalst (Alost)
 Antwerpen (Anvers)
 Brugge (Bruges)
 Dendermonde (Termonde)
 Dijksmuide (Dixmude)
 Eeklo
 Gent (Gand)
 Herentals
 Ieper (Ypres)
 Kortrijk (Courtrai)
 Lier (Lierre)
 Leuven (Louvain)
 Lo-Reninge

Mechelen (Malines)
Menen (Menin)
Nieuwpoort (Nieuport)
Oudenaarde (Audenaarde)
Roeselare (Rosiers)
Sint-Truiden (Saint-Trond)
Tielt
Tienen (Tirlemont)
Tongeren (Tongres)
Veurne (Furnes)
Zoutleeuw (Léau)

Gestion et Protection

Statut juridique

Les beffrois de halle et d'église, font partie d'un complexe ou édifice qui est protégé comme monument historique dans son intégralité et est de plus parfois compris dans un site urbain protégé, ce qui renforce le rôle de la division des Monuments et Sites.

Les arrêtés de protection légale comme monument datent tous de la première période d'application de la première loi sur la Conservation des Monuments et Sites de 1931, ce qui prouve que les beffrois répondaient aux critères imposés, tant pour leurs valeurs artistique qu'historique et archéologique.

Les arrêtés de protection s'appliquent à la totalité des édifices et complexes, sauf à Menin où un arrêté supplémentaire a protégé, environ un an plus tard, l'Hôtel de ville accolé au beffroi.

Les arrêtés de protection s'appliquent à des halles avec beffrois sinistrées, à peine reconstruites comme à Nieuport ou en cours de reconstruction comme à Leper, ce qui confirme la valeur attribuée à une telle opération.

Les protections du site urbain environnant, rendues possibles suite au décret du 3 mars 1976, restent exceptionnelles et couvrent des superficies variables allant de la place du marché, comme à Malines (1985) ou Termonde (1996), au centre historique de Lo ou de Furnes (1995).

Le site entourant le complexe du beffroi de Gand comprend une concentration de monuments protégés individuellement par arrêtés successifs.

Sans les mentionner explicitement, les biens mobiliers, immeubles par destination sont compris dans la protection ; au niveau des beffrois, il s'agit en particulier de leurs éléments déterminants tels que l'horloge, les cloches, et les carillons.

Des dossiers de protection sont à l'étude pour Dixmude et Roulers, appartenant au "jeune patrimoine". Ces protections ont été différées jusqu'à nos jours parce que l'inventaire global du patrimoine architectural, servant de base pour toute comparaison et évaluation, n'était pas encore commencé dans la région.

Il convient de souligner que les deux édifices publics, qui ne sont pas menacés, sont compris, dans le plan de

secteur, dans la délimitation de la zone d'habitat ayant une valeur culturelle, historique et/ou esthétique, ou zone C.H.E. - ce qui leur assure une forme de protection. Ils sont de plus situés à proximité d'un ou de plusieurs monuments protégés.

Pour Roeselare, l'inventaire commencé en novembre 1997, permet d'ores et déjà de cerner l'importance et l'impact du "nouvel Hôtel de ville avec beffroi" dans l'environnement immédiat qu'est la Grand Place ; Le dossier de protection se constitue maintenant à partir des constatations et recherches de l'équipe qui proposera une protection du site urbain et de l'hôtel de ville comme monument spécifique de cet ensemble de la Grand Place.

Pour Dixmude, une demande de protection introduite par l'Administration communale est demeurée sans suite, en partie parce que le problème ne semblait pas urgent, le beffroi et l'hôtel de ville n'étant d'aucune part menacés. Dans le contexte de la proposition d'inscription, comme élément du "phénomène beffrois flamands", il est évident que ce dossier est traité de manière prioritaire.

Gestion

Au niveau de la communauté flamande, la division des Monuments et Sites et les cellules *ad hoc*, sont impliquées dans la gestion générale puisque les beffrois et leurs complexes sont des monuments protégés ; elles interviennent comme indiqué dans les questions d'entretien, de conservation/restauration au moment de la préparation des dossiers, de l'exécution des travaux et de l'examen des rapports annuels imposés par la suite.

La division des Monuments et Sites s'occupe du financement des travaux d'entretien et de restauration et doit veiller à proposer en temps voulu les sommes nécessaires à inscrire au budget annuel du ministre responsable.

Au niveau local, l'Administration communale, représentée par son collège de bourgmestre et échevins et, nommément par le bourgmestre et le secrétaire communal est responsable de la gestion. Selon les cas, cette administration confie la gestion quotidienne à un ou plusieurs de ses services, selon la destination actuelle du beffroi.

Les plus souvent concernés sont les services de la Culture pour la gestion "fonctionnelle" et les services Techniques pour le contrôle "physique" du bâtiment et son entretien "quotidien". Dans les villes dotées d'un propre service des monuments, comme à Anvers, Bruges, Gand et Malines, il va de soi que ceux-ci sont associés à la gestion et qu'ils travaillent en étroite collaboration avec les cellules *ad hoc* de la division Monuments et Sites, pour la préparation et le suivi des différents dossiers.

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

Les beffrois flamands sont à la fois des édifices communaux et des symboles. A ce titre ils ont été

l'objet d'un entretien constant. Leur édification s'est souvent réalisée en plusieurs phases, mais ils ont toujours été maintenus en état dans leur globalité. Certains touchés par la guerre ont été reconstruits généralement à l'identique. Tous sont protégés au titre des monuments historiques soit en tant que monument seul ou associé à un édifice, voire à une place ou un site urbain.

Authenticité

Compte tenu du nombre des édifices considérés (24), il serait fastidieux, voire impossible d'analyser ici leur degré d'authenticité matérielle. On pourrait soutenir que l'authenticité de ces monuments ne peut se mesurer en termes matériels mais plutôt en considérant leur valeur symbolique et la permanence de leur existence. Les plus anciens sont connus dès le XIII^e siècle et l'on en a construit jusqu'au XX^e siècle.

La plupart de ces beffrois ont été construits en plusieurs campagnes qui dans certains cas témoignent des aléas économiques de la cité à travers l'histoire. La guerre, en particulier celle de 1914-18, en a détruit plusieurs qui ont été reconstruits généralement à l'identique ce qui démontre leur valeur de représentation de la permanence communale. Pas plus que l'on ne conteste l'authenticité du centre de Varsovie totalement reconstitué après la dernière guerre, on ne peut contester l'authenticité des halles et du beffroi d'Ypres.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue en Flandre en mars 1999.

Caractéristiques

Il n'y a aucun doute sur le caractère tout à fait particulier des beffrois flamands. La localisation des ces œuvres dans l'ancien comté de Flandre est un phénomène propre à cette région. Les limites de ce comté débordent aujourd'hui sur les Pays-Bas, la France et la province belge de Wallonie. Dans ces différentes régions se trouvent également des beffrois, il s'agit donc bien d'une tradition propre à la Flandre.

Analyse comparative

Les beffrois constituent un ensemble qui ne peut être comparé qu'à lui-même. Tout au plus peut-on parler des éléments qu'il a pu inspirer. Dans le passé, les échanges entre cités hanséatiques n'étaient pas seulement commerciaux, les villes de Flandre ont inspiré des réalisations de beffrois en Pologne. Plus près de nous, la construction de la "Tour Perret" à Amiens au lendemain de la dernière guerre ou la tour de l'Hôtel de ville du Havre du même architecte sont directement inspirées des beffrois flamands même si leur vocation campanaire n'a pas été reprise.

Observations de l'ICOMOS

Si l'ICOMOS n'émet aucune réserve quant à la valeur des beffrois flamands, il est cependant conscient qu'ils représentent un phénomène caractéristique de l'ancien comté de Flandre et non pas simplement des provinces belges modernes de Flandre-Occidentale et de Flandre-Orientale. Comme ceci a déjà été souligné, on trouve de beaux exemples dans la province belge wallonne.

Brève description

Cette proposition d'inscription consiste en une série de vingt-quatre beffrois d'origine médiévale qui dépendent généralement de l'hôtel de ville et plus rarement d'une église. Ces édifices sont toujours situés en milieu urbain.

Recommandation

Cette proposition d'inscription a été *renvoyée* à l'Etat partie en lui demandant d'étendre la proposition d'inscription pour inclure des exemples importants de beffrois de la région belge wallonne. Au moment où cette évaluation est préparée pour l'impression, l'Etat partie n'a fourni aucune information complémentaire.

ICOMOS, septembre 1999

Quelques traces des remparts originaux subsistent à l'ouest, au nord et à l'est. La surface totale du château, telle qu'elle est proposée pour inscription, fait 18,750 m², et le complexe dans son ensemble, château et parc compris, couvre 27 hectares.

Gestion et protection

Statut juridique

Le bien est inscrit sur la Liste nationale des monuments d'urbanisme et d'architecture de la république de Bélarus.

Gestion

Le château de Mir appartient au Musée national des arts de la république de Bélarus, à qui incombe également son administration. Il est géré par l'Agence régionale de Minsk.

Évaluation

L'ICOMOS a commandé une étude comparative, qui devrait être très bientôt prête. Une mission d'expertise doit être envoyée pour évaluer le bien dans les plus brefs délais.

Toutefois, le dossier de proposition d'inscription dont l'ICOMOS dispose a été soumis à la fin de l'année 1991. A l'époque, un projet majeur de restauration était en cours. L'ICOMOS souhaite disposer d'un rapport à jour sur le bien, touchant à son statut juridique, la propriété, la gestion et l'historique de la conservation, et accompagné des plans, photographies et diapositives pertinents. Au moment où cette évaluation a été préparée pour l'impression, aucun document n'est parvenu de l'Etat partie.

Recommandation

Dans l'attente qu'un dossier d'inscription actualisé soit fourni.

ICOMOS, septembre 1999

hectares. Des sarcophages monolithiques étaient descendus par des puits, dans des hypogées, sépultures familiales. Cette nécropole fut en usage jusqu'à la fin de la période romaine.

Cette nécropole phénicienne punique est la plus ancienne qui ait été conservée et permet l'étude des tombes, statues et objets de cultes les plus divers. Elle est incluse dans le périmètre urbain et contribue à la beauté du site, avec les terrasses plantées d'oliviers pour exploiter l'humidité que les chambres souterraines recueillent.

Par rapport à la proposition d'inscription de 1986, le périmètre de la nécropole s'ajoute à celui de la Ville haute dans la proposition d'inscription de 1998.

- Le site archéologique phénicien de Sa Caleta

Il s'agit du site de la première occupation phénicienne, à proximité de la saline. Vers 590 av. J.-C., il fut abandonné au profit du site de Ibiza. Cet établissement couvrait les 5 ha que comptait la péninsule, avant l'érosion de la mer.

Des fouilles ont mis à jour des murs de 45 à 60 cm d'épaisseur. Des constructions de forme carrée étaient dispersées et reliées par un système irrégulier de rues étroites et de places triangulaires qui met en évidence une forme archaïque d'implantation urbaine. Dans le quartier sud, les substructures d'une habitation peuvent être visitées, comportant une grande pièce rectangulaire et sept pièces, probablement des magasins et des cuisines. La cuisson du pain s'effectuait dans des fours de 2 mètres de diamètre. Le site était occupé par une communauté de quelque 800 personnes, d'une structure sociale égalitaire, dont l'économie était basée sur l'agriculture, la métallurgie, l'extraction du sel et la pêche.

Biens situés dans la zone tampon :

- Es Soto

Dans cette partie sud du promontoire, entre les murailles de Dalt Vila et la mer, ont été mis à jour des citernes puniques, des tombes qui se rattachent à la nécropole de Puig des Molins ainsi que l'ancien cimetière musulman et les ruines d'une chapelle chrétienne.

L'inclusion de cette zone d'intérêt archéologique, heureusement préservée, permet de maintenir une zone verte entre les fortifications et la mer.

- Ses Feixes

Cette zone s'étend le long de la côte, sur une surface plane située de l'autre côté du port, en face de la Ville haute. Elle représente une forme de culture basée sur un ingénieux système hydraulique : les champs sont divisés en parcelles rectangulaires longues et étroites par un réseau de canaux qui ont la double fonction de recueillir les eaux et d'irriguer ensuite les champs. Ce système permet la culture intensive équilibrée de sols arides et marécageux.

La proposition d'inscription inclut ce site dans la zone tampon comme témoignage d'une organisation agricole de valeur à la fois technique et esthétique.

- Las Salinas

Situé dans la pointe sud de l'île, en face de l'île de Formentera, ce site est proposé pour inscription en tant que paysage culturel. Une activité humaine millénaire y a créé un cadre naturel favorable au maintien de la biodiversité. L'extraction du sel y a depuis toujours joué un rôle important. L'espace a été traité par un système de canaux, de barrages et de digues, qui ont formé des zones humides de grande beauté et de grand intérêt écologique, avec une flore et une faune particulières.

Gestion et protection

Statut juridique

Tous les biens culturels en question sont placés sous la protection de diverses lois et réglementations, touchant aux monuments, aux centres historiques, aux gisements archéologiques et au milieu naturel.

Le Décret national 309/1969 confère à Dalt Vila et Es Soto la qualification de "Complexe Historique". Les salines d'Ibiza et Formentera sont des réserves naturelles protégées par la loi n° 26/95. Les ruines archéologiques sont protégées par des dispositions nationales, régionales et locales. La Communauté autonome des Iles Baléares a adopté en 1997 un "Plan régional Partiel d'Ibiza et Formentera" en vue de la préservation des salines. Il existe aussi un "Plan Spécial de Protection" et un "Plan de Développement Urbain".

Périmètre et zone tampon

Le périmètre est précis et logique. La Ville haute est parfaitement délimitée par ses murailles. La nécropole de Puig des Molins et les ruines de Sa Caleta sont délimitées de manière précise comme zone archéologique.

Une importante zone tampon inclut le promontoire de la Ville haute et la nécropole et s'étend le long de la côte, protégeant de la sorte l'autre promontoire et la zone de Ses Feixes situés de l'autre côté de la baie. La protection de Es Soto et de la nécropole prévient toute altération de l'environnement de la ville fortifiée. Au nord, la zone tampon protège les quartiers urbains situés au-delà des murs, avec leurs importantes sources d'informations. Ainsi, les quartiers populaires, d'une architecture et d'un tracé urbain de caractère arabe, sont préservés. La protection de la zone de Ses Feixes et du promontoire qui domine la ville prévient tout développement spéculatif.

Gestion

Depuis dix ans, les autorités publiques de Ibiza ont mis en œuvre un programme de travaux importants, qui a marqué de manière décisive la gestion culturelle

de l'île et la mise en valeur les monuments de Dalt Vila.

Le périmètre des bastions a été dégagé des constructions annexes qui les cachaient. Les citernes et autres adjonctions qui défiguraient le sommet des fortifications ont été enlevées, pour rétablir la beauté du paysage. Les habitations situées à l'intérieur de l'enceinte ont reçu les équipements de confort moderne (adduction d'eau, égouts...). Les fils électriques ont été enterrés. De nombreux édifices ont été restaurés sur la base d'une documentation historique et dans le respect des exigences d'authenticité.

Les conservateurs et les experts sont des personnes hautement qualifiées, soutenus avec détermination par les autorités administratives. La volonté municipale de résistance aux pressions spéculatives touchant la zone de Ses Feixes est déterminée.

Formation

La municipalité a organisé une école-atelier où des jeunes se forment aux métiers de la restauration, encadrés par des architectes et des archéologues expérimentés. Ils sont encouragés à fonder des petites entreprises de maintenance.

Authenticité

Les fouilles archéologiques n'ont pas affecté l'authenticité des nécropoles phéniciennes et puniques. Les monuments n'ont pas été reconstruits et les structures sont originelles. Certes, il a été procédé à des ouvertures entre les hypogées pour permettre de les visiter les unes après les autres. Cette altération a toutefois été opérée il y a très longtemps et peut être considérée comme faisant partie de l'histoire du site.

L'authenticité de la Ville haute est une question plus complexe. Il y est procédé à des changements réguliers en vue de répondre aux besoins sociaux de ses habitants, dont le maintien est important pour conserver à la ville son caractère vivant. A cet égard, la hauteur et l'importance des murailles sont déterminants pour garder la physionomie de la ville. Dans l'ensemble, on peut considérer que la structure urbaine est intacte et juger comme positive la volonté d'y promouvoir les conditions de vie.

Les matériaux et les formes des murailles du XVI^e siècle sont authentiques. Les reproductions des plans originaux peuvent être consultées dans les archives.

L'harmonie de l'ensemble souffre de la construction d'un escalier en béton armé et d'une tranchée de communication à proximité de la porte d'entrée. Cette intervention assez laide n'est pas conforme aux normes professionnelles de la conservation. Il convient d'affirmer clairement que ce type d'intervention est inacceptable, pour en éviter la répétition à l'avenir et pour recommander la réhabilitation des lieux dans leur état original.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le bien proposé pour inscription en février 1999.

Analyse comparative

La ville fortifiée et les ruines phéniciennes et puniques ont un caractère exceptionnel. La maîtrise de Calvi et de Fratin dans la construction de fortifications bastionnées a toujours été reconnue. Les gisements archéologiques sont d'un grand intérêt.

L'organisation des champs de Ses Feixes est unique en Méditerranée et témoigne d'une origine arabo-berbère. Dans le désert du Negev, les Nabatéens avaient une pratique similaire d'irrigation par capillarité. La mise en œuvre d'un tel système hydraulique suppose une planification de l'occupation des sols et une maîtrise des ressources en eau, l'étude soigneuse des différences de niveaux, l'érection de barrages et de murs de retenue. Une forte organisation sociale est dès lors nécessaire, encore assurée par les paroisses chrétiennes.

Les caractéristiques de paysage culturel évoquées ne se limitent pas aux sites proposés pour inscription, mais se retrouvent dans l'environnement agricole d'Ibiza et de Formentera, et cela, malgré le développement du tourisme, en général limité aux zones côtières, et grâce à l'attachement de la population à ses traditions. Cet attachement se traduit aussi dans les danses, les croyances populaires et les formes de spiritualité. Cette relation étroite entre le territoire et les traditions culturelles est à prendre en compte dans l'évaluation des sites, car elle est à la base de la conservation de ces mêmes sites.

Observations de l'ICOMOS

L'ICOMOS considère que les biens culturels et le paysage culturel en question sont d'un grand intérêt, heureusement mis en lumière dans le remarquable dossier, très élaboré, qui a été soumis par l'Etat Partie. On souligne l'importance historique des fortifications de la Ville haute et leur influence sur l'architecture des villes portuaires des Caraïbes, et de la grande richesse de la nécropole phénicienne et punique, dont le périmètre est proposé pour inscription. Néanmoins, ces valeurs historique et culturelle étaient connues déjà en 1986, lors de la première proposition d'inscription, quand l'ICOMOS a émis une évaluation négative, et en 1987, quand le Comité du Patrimoine mondial a décidé de refuser cette proposition.

Au cours des dernières années, les autorités publiques, en particulier au plan régional, ont mené une politique active de conservation et de réhabilitation du site qui mérite des éloges. Aucune révélation nouvelle ne permet, toutefois, de modifier les appréciations antérieures.

L'accent est mis sur la valeur culturelle du système d'irrigation du paysage de Ses Feixes, ainsi que sur celle des anciennes salines de Las Salinas ; il est donc

difficile de comprendre pourquoi ceux-ci sont inclus dans la zone tampon si cette proposition a pour objet de souligner la diversité culturelle d'Ibiza.

L'ICOMOS n'est pas convaincu par la nouvelle proposition d'inscription de ce bien avancée par l'État partie et dont le Comité a déjà refusé l'élément central en 1987. Si de nouveaux éléments ont été ajoutés, certains l'ont cependant été dans la zone tampon. Pour considérer plus avant cette proposition d'inscription, il est essentiel que l'État partie la révise de façon à présenter tous les éléments actuels de façon intégrée et à justifier ainsi le titre qui figure sur la couverture des divers volumes composant la proposition d'inscription (mais non le formulaire de proposition officiel), « Ibiza – Biodiversité et Culture ».

Recommandation

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie, en demandant une justification révisée de l'inscription, traitant les divers éléments de la proposition d'inscription comme les composants d'un seul tout. Si cela est mis à la disposition de l'ICOMOS, et ce sous une forme acceptable, l'ICOMOS recommandera l'inscription sur la base des *critères ii, iii et iv*.

Critère ii Les fortifications intactes d'Ibiza, datant du XVI^e siècle, sont un témoignage unique de l'architecture et du génie militaires et de l'esthétique de la Renaissance. Ce modèle italo-espagnol a exercé une très large influence, notamment sur la construction et les fortifications des villes du Nouveau Monde.

Critère iii Les ruines phéniciennes de Sa Caleta et la nécropole phénicienne-punique de Puig des Molins apportent un témoignage exceptionnel de l'urbanisation et de la vie sociale des colonies phéniciennes en Méditerranée occidentale. Elles constituent une ressource unique, en quantité et en importance, de découvertes en provenance des sépultures phéniciennes et carthagoises.

Critère iv La Ville Haute de Ibiza représente un excellent exemple d'acropole fortifiée qui conserve de manière exceptionnelle la stratification, dans les murailles et dans le tissu urbain, des premiers établissements phéniciens, des périodes arabes et catalanes, jusqu'aux bastions de la Renaissance. Cette dernière phase d'un long processus de construction des murs d'enceinte n'a pas détruit, mais a incorporé les phases antérieures et la trame urbaine.

Note

L'ICOMOS a reçu une justification de l'inscription révisée. Elle doit être examinée par le Comité exécutif de l'ICOMOS à l'occasion de sa réunion du 16 octobre 1999 et une recommandation orale sera faite à la réunion du Comité du patrimoine mondial de Marrakech.

ICOMOS, septembre 1999